# LEONE LEONI.

## DEUXIÈME PARTIE.

J'arrive à Milan après avoir voyagé nuit et jour sans me donner le temps de me reposer ni de réfléchir. Je descends à l'auberge où Leoni m'avait donné son adresse. Je le fais demander. On me regarde avec étonnement.

— Il ne demeure pas ici, me répond le cameriere. Il y est descendu en arrivant, et il y a loué une petite chambre où il a déposé ses effets; mais il ne vient ici que le matin pour prendre ses lettres, faire sa barbe et s'en aller.

— Mais où loge-t-il? demandai-je. — Je vis que le cameriere me regardait avec curiosité, avec incertitude, et que soit par respect, soit par commisération, il ne pouvait se décider à me répondre. J'eus

la discrétion de ne pas insister, et je me fis conduire à la chambre que Leoni avait louée. — Si vous savez où on peut le trouver à cette heure-ci, dis-je au cameriere, allez le chercher, et dites-lui que sa sœur est arrivée.

Au bout d'une heure, Leoni arriva, les bras étendus pour m'embrasser. — Attends, lui dis-je en reculant, si tu m'as trompée jusqu'ici, n'ajoute pas un crime de plus à tons ceux que tu as commis envers moi. Tiens, regarde ce billet. Est-il de toi? Si on a contrefait ton écriture, dis-le-moi vite, car je l'espère et j'étouffe.

Leoni jeta les yeux sur le billet et devint pâle comme la mort.

— Mon Dieu! m'écriai-je, j'espérais qu'on m'avait trompée! Je venais vers toi avec la presque certitude de te trouver étranger à cette infamie. Je me disais: Il m'a bien fait du mal; il m'a déjà trompée; mais malgré tout, il m'aime. S'il est vrai que je le gêne et que je lui sois nuisible, il me l'aurait dit il y a à peine un mois, lorsque je me sentais le courage de le quitter, tandis qu'il s'est jeté à mes genoux pour me supplier de rester. S'il est un intrigant et un ambitieux, il ne devait pas me retenir, car je n'ai aucune fortune, et mon amour ne lui est avantageux en rien. Pourquoi se plaindrait-il maintenant de mon importunité? Il n'a qu'un mot à dire pour me chasser. Il sait que je suis fière. Il ne doit craindre ni mes prières ni mes reproches. Pourquoi voudrait-il m'avilir?...

Je ne pus continuer, un flot de larmes saccadait ma voix et arrêtait mes paroles.

— Pourquoi j'aurais voulu t'avilir? s'écria Leoni hors de lui. Pour éviter un remords de plus à ma conscience déchirée. Tu ne comprends pas cela, Juliette! On voit bien que tu n'as jamais été criminelle!...

Il s'arrêta, je tombai sur un fauteuil, et nous restâmes atterés tous deux.

— Pauvre ange, s'écria-t-il enfin, méritais-tu d'être la compagne et la victime d'un scélérat tel que moi! Qu'avais-tu fait à Dieu avant de naître, malheureux enfant, pour qu'il te jetât dans les bras d'un réprouvé qui te fait mourir de honte et de désespoir? Pauvre Juliette, pauvre Juliette!

Et à son tour il versa un torrent de larmes.

— Allons, lui dis-je, je suis venue pour entendre ta justifica-

tion, ou ma condamnation. Tu es coupable, je te pardonne, et je pars.

— Ne parle jamais de cela, s'écria-t-il avec véhémence. Raie à jamais ce mot-là de nos entretiens. Quand tu voudras me quitter, échappe-toi habilement sans que je puisse t'en empêcher; mais tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je n'y consentirai pas. Tu es ma femme, tu m'appartiens, et je t'aime. Je puis te faire mourir de douleur, mais je ne peux pas te laisser partir.

— J'accepterai la douleur et la mort, lui dis-je, si tu me dis que tu m'aimes encore.

— Oui, je t'aime, je t'aime, cria-t-il avec ses transports ordinaires, je n'aime que toi, et je ne pourrai jamais en aimer une autre!

— Malheureux! tu mens, lui dis-je. Tu as suivi ici la princesse Zagarolo.

— Oui, mais je la déteste.

— Comment! m'écriai-je, frappée d'étonnement. Et pourquoi donc l'as-tu suivie? Quels honteux secrets cachent donc toutes ces énigmes? Chalm a voulu me faire entendre qu'une vile ambition t'enchaînait auprès de cette femme, qu'elle était vieille... qu'elle te payait... Ah! quels mots vous me faites prononcer!

— Ne crois pas à ces calomnies, répondit Leoni, la princesse est jeune, belle, j'en suis amoureux....

— A la bonne heure, lui dis-je avec un profond soupir, j'aime mieux vous voir infidèle que déshonoré. Aimez-la, aimez-la beaucoup, car elle est riche et vous êtes pauvre! Si vous l'aimez beaucoup, la richesse et la pauvreté ne seront plus que des mots entre vous. Je vous aimais ainsi, et quoique je n'eusse rien pour vivre que vos dons, je n'en rougissais pas; à présent je m'avilirais et je vous serais insupportable. Laissez-moi donc partir. Votre obstination à me garder pour me faire mourir dans les tortures est une folie et une cruauté.

— C'est vrai, dit Leoni d'un air sombre, pars donc. Je suis un bourreau de vouloir t'en empêcher.

Il sortit d'un air désespéré. Je me jetai à genoux. Je demandai

au ciel de la force, j'invoquai le souvenir de ma mère, et je me relevai pour faire de nouveau les courts apprêts de mon départ.

Quand mes malles furent refermées, je demandai des chevaux de poste pour le soir même, et en attendant je me jetai sur un lit. J'étais si accablée de fatigue et tellement brisée par le désespoir, que j'éprouvais, en m'endormant, quelque chose qui ressemblait à la paix du tombeau.

Au bout d'une heure, je fus réveillée par les embrassemens passionnés de Leoni.

— C'est en vain que tu veux partir, me dit-il, cela est au-dessus de mes forces. J'ai renvoyé tes chevaux, j'ai fait décharger tes malles. Je viens de me promener seul dans la campagne et j'ai fait mon possible pour me forcer à te perdre. J'ai résolu de ne pas te dire adieu. J'ai été chez la princesse, j'ai tâché de me figurer que je l'aimais. Je la hais et je t'aime. Il faut que tu restes. —

Ces émotions continuelles m'affaiblissaient l'ame autant que le corps; je commençais à ne plus avoir la faculté de raisonner; le mal et le bien, l'estime et le mépris devenaient pour moi des sons vagues, des mots que je ne voulais plus comprendre, et qui m'effrayaient comme des chiffres innombrables qu'on m'aurait dit de supputer. Leoni avait désormais sur moi plus qu'une force morale, il avait une puissance magnétique à laquelle je ne pouvais plus me soustraire. Son regard, sa voix, ses larmes agissaient sur mes nerfs autant que sur mon cœur; je n'étais plus qu'une machine qu'il poussait à son gré dans tous les sens.

Je lui pardonnai, je m'abandonnai à ses caresses, je lui promis tout ce qu'il voulut. Il me dit que la princesse Zagarolo, étant veuve, avait songé à l'épouser; que le court et frivole engoûment qu'il avait eu pour elle lui avait fait croire à son amour; qu'elle s'était follement compromise pour lui, et qu'il était obligé de la ménager et de s'en détacher peu à peu ou d'avoir affaire à toute la famille.

— S'il ne s'agissait que de me battre avec tous ses frères, tous ses cousins et tous ses oncles, dit-il, je m'en soucierais fort peu; mais ils agiront en grands seigneurs, me dénonceront comme carbonaro, et me feront jeter dans une prison où j'attendrai peut-être dix ans qu'on veuille bien examiner ma cause.

J'écoutai tous ces contes absurdes avec la crédulité d'un enfant.

Leoni ne s'était jamais occupé de politique, mais j'aimais encore à me persuader que tout ce qu'il y avait de problématique dans son existence se rattachait à quelque grande entreprise de ce genre. Je consentis à passer toujours dans l'hôtel pour sa sœur, à me montrer peu dehors et jamais avec lui, enfin à le laisser absolument libre de me quitter à toute heure sur la requête de la princesse.

Cette vie fut affreuse, mais je la supportai. Les tortures de la jalousie m'étaient encore inconnues jusque-là. Elles s'éveillèrent et je les épuisai toutes. J'évitai à Leoni l'ennui de les combattre. D'ailleurs il ne me restait plus assez de force pour les exprimer. Je résolus de me laisser mourir en silence. Je me sentais assez malade pour l'espérer. L'ennui me dévorait encore plus à Milan qu'à Venise. J'y avais plus de souffrances et moins de distractions. Leoni vivait ouvertement avec la princesse Zagarolo. Il passait les soirs dans sa loge au spectacle, ou au bal avec elle. Il s'en échappait pour venir me voir un instant, et puis il retournait souper avec elle et ne rentrait que le matin à six heures. Il se couchait accablé de fatigue et souvent de mauvaise humeur. Il se levait à midi silencieux et distrait, et allait se promener en voiture avec sa maîtresse. Je les voyais souvent passer; Leoni avait auprès d'elle cet air sagement triomphant, cette coquetterie de maintien, ces regards heureux et tendres qu'il avait eus jadis auprès de moi. Maintenant je n'avais plus que ses plaintes et le récit de ses contrariétés. Il est vrai que j'aimais mieux le voir venir à moi soucieux et dégoûté de son esclavage, que paisible et insouciant, comme cela lui arrivait quelquefois. Il semblait alors qu'il eût oublié l'amour qu'il avait eu pour moi et celui que j'avais encore pour lui. Il trouvait naturel de me confier les détails de son intimité avec une autre, et ne s'apercevait pas que le sourire de mon visage en l'écoutant était une convulsion muette de la douleur.

Un soir, au coucher du soleil, je sortais de la cathédrale où j'avais prié Dieu avec ferveur de m'appeler à lui et d'accepter mes souffrances en expiation de mes fautes. Je marchais lentement sous le magnifique portail, et je m'appuyais de temps en temps contre les piliers, car j'étais faible. Une fièvre lente me consumait. L'émotion de la prière et l'air de l'église m'avaient baignée d'une sueur froide.

Je ressemblais à un spectre sorti du pavé sépulcral pour voir encore une fois les derniers rayons du jour. Un homme qui me suivait depuis quelque temps, sans que j'y fisse grande attention, me parla, et je me retournai sans surprise, sans frayeur, avec l'apathie d'un mourant. Je reconnus Henryet.

Aussitôt le souvenir de ma patrie et de ma famille se réveilla en moi avec impétuosité. J'oubliai l'étrange conduite de ce jeune homme envers moi, la puissance terrible qu'il exerçait sur Leoni, son ancien amour si mal accueilli par moi, et la haine que j'avais ressentie contre lui depuis. Je ne songeai qu'à mon père et à ma mère, et lui tendant la main avec vivacité, je l'accablai de questions. Il ne se pressa pas de me répondre, quoiqu'il parût touché de mon émotion et de mon empressement.

— Êtes-vous seule ici? me dit-il, et puis-je causer avec vous, sans vous exposer à aucun danger?

— Je suis seule, personne ici ne me connaît, ni ne s'occupe de moi. Asseyons-nous sur ce banc de pierre, car je suis souffrante, et pour l'amour du ciel, parlez-moi de mes parens. Il y a une année tout entière que je n'ai entendu prononcer leur nom.

— Vos parens! dit Henryet avec tristesse. Il y en a un qui ne vous pleure plus!

— Mon père est mort! m'écriai-je en me levant. — Henryet ne répondit pas. Je retombai accablée sur le banc, et je dis à demi-voix : Mon Dieu, qui allez me réunir à lui, faites qu'il me pardonne!

— Votre mère, dit Henryet, a été long-temps malade. Elle a essayé ensuite de se distraire; mais elle avait perdu sa beauté dans les larmes et n'a point trouvé de consolation dans le monde.

— Mon père mort! dis-je en joignant mes faibles mains, ma mère vieille et triste! — Et ma tante?

— Votre tante essaie de consoler votre mère en lui prouvant que vous ne méritez pas ses regrets; mais votre mère ne l'écoute pas, et chaque jour elle se flétrit dans l'isolement et l'ennui. — Et vous, madame?

Henryet prononça ces derniers mots d'un ton froid, où perçait cependant la compassion sous le mépris.

— Et moi, je me meurs, vous le voyez.

Il me prit la main, et des larmes lui vinrent aux yeux.

— Pauvre fille! me dit-il, ce n'est pas ma faute. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous empêcher de tomber dans ce précipice; mais vous l'avez voulu.

— Ne parlez pas de cela, lui dis-je, il m'est impossible d'en causer avec vous. Dites-moi si ma mère m'a fait chercher après ma fuite.

— Votre mère vous a cherchée, mais pas assez. Pauvre femme! elle était consternée, elle a manqué de présence d'esprit. Il n'y a pas de vigueur, Juliette, dans le sang dont vous êtes formée.

— Ah! c'est vrai, lui dis-je nonchalamment. Nous étions tous indolens et pacifiques dans ma famille. Ma mère a-t-elle espéré que je reviendrais?

— Elle l'a espéré follement et puérilement. Elle vous attend encore et vous espérera jusqu'à son dernier soupir.

Je me mis à sangloter. Henryet me laissa pleurer sans dire un mot. Je crois qu'il pleurait aussi. J'essuyai mes yeux pour lui demander si ma mère avait été bien affligée de mon déshonneur, si elle avait rougi de moi, si elle osait encore prononcer mon nom.

— Elle l'a sans cesse à la bouche, dit Henryet. Elle conte sa douleur à tout le monde; à présent on est blasé sur cette histoire, et on sourit quand votre mère commence à pleurer, ou bien on l'évite, en disant: Voilà encore M^me^ Ruyter qui va nous raconter l'enlèvement de sa fille.

J'écoutai cela sans dépit, et levant les yeux sur lui, je lui dis:

— Et vous, Henryet, me méprisez-vous?

— Je ne vous aime ni ne vous estime plus, me répondit-il, mais je vous plains et je suis à votre service. Ma bourse est à votre disposition. Voulez-vous que j'écrive à votre mère? Voulez-vous que je vous reconduise auprès d'elle? Parlez, et ne craignez pas d'abuser de moi. Je n'agis pas par amitié, mais par devoir. Vous ne savez pas, Juliette, combien la vie s'adoucit pour ceux qui se font des lois et qui les observent.

Je ne répondis rien.

— Voulez-vous donc rester ici seule et abandonnée? Combien y a-t-il de temps que *votre mari* vous a quittée?

— Il ne m'a point quittée, répondis-je, nous vivons ensemble; il s'oppose à mon départ, que je projette depuis long-temps, mais auquel je n'ai plus la force de penser. — Je retombai dans le silence; il me donna le bras jusque chez moi. Je ne m'en aperçus qu'en arrivant. Je croyais être appuyée sur le bras de Leoni, et je travaillais à concentrer mes peines et à ne rien dire.

— Voulez-vous que je revienne demain savoir vos intentions? me dit-il en me laissant sur le seuil.

— Oui, lui dis-je, sans penser qu'il pouvait rencontrer Leoni.

— A quelle heure? demanda-t-il.

— Quand vous voudrez, lui répondis-je d'un air hébété.

Il vint le lendemain, peu d'instans après que Leoni fut sorti. Je ne me souvenais plus de le lui avoir permis, et je me montrai si surprise de sa visite, qu'il fut obligé de me le rappeler. Alors, me revinrent à la mémoire quelques paroles que j'avais surprises entre Leoni et ses compagnons, mais dont le sens, resté vague dans mon esprit, me semblait applicable à Henryet, et renfermer une menace de mort. Je frémis en songeant à quel danger je l'exposais. — Sortons, lui dis-je avec effroi, vous n'êtes point en sûreté ici. — Il sourit, et sa figure exprima un profond mépris pour ce danger que je redoutais.

— Croyez-moi, dit-il, en voyant que j'allais insister, l'homme dont vous parlez n'oserait lever le bras sur moi, puisqu'il n'ose pas seulement lever les yeux à la hauteur des miens.

Je ne pouvais entendre parler ainsi de Leoni. Malgré tous ses torts, toutes ses fautes, il était encore ce que j'avais de plus cher au monde. Je priai Henryet de ne point le traiter ainsi devant moi. — Accablez-moi de mépris, lui dis-je, reprochez-moi d'être une fille sans orgueil et sans cœur, d'avoir abandonné les meilleurs parens qui furent jamais et d'avoir foulé aux pieds toutes les lois qui sont imposées à mon sexe, je ne m'en offenserai pas; je vous écouterai en pleurant, et je ne vous serai pas moins reconnaissante des offres de service que vous m'avez faites hier. Mais laissez-moi respecter le nom de Leoni, c'est le seul bien que dans le secret de mon cœur je puisse encore opposer à l'anathème du monde.

— Respecter le nom de Leoni! s'écria Henryet avec un rire amer, pauvre femme! Cependant j'y consentirai si vous voulez

partir pour Bruxelles. Allez consoler votre mère, rentrez dans la voie du devoir, et je vous promets de laisser en paix le misérable qui vous a perdue et que je pourrais briser comme une paille.

— Retourner auprès de ma mère! répondis-je. Oh! oui, mon cœur me le commande à chaque instant; mais retourner à Bruxelles, mon orgueil me le défend. De quelle manière y serais-je traitée par toutes ces femmes qui ont été jalouses de mon éclat, et qui maintenant se réjouissent de mon abaissement?

— Je crains, Juliette, reprit-il, que ce ne soit pas votre meilleure raison. Votre mère a une maison de campagne où vous pourriez vivre avec elle, loin de la société impitoyable. Avec votre fortune, vous pourriez vivre partout ailleurs encore où votre disgrace ne serait pas connue, et où votre beauté et votre douceur vous feraient bientôt de nouveaux amis. Mais vous ne voulez pas quitter Leoni, convenez-en?

— Je le veux, lui répondis-je en pleurant, mais je ne le peux pas.

— Malheureuse, malheureuse entre toutes les femmes! dit Henryet avec tristesse, vous êtes bonne et dévouée, mais vous manquez de fierté. Là où il n'y a pas de noble orgueil, il n'y a pas de ressources. Pauvre créature faible, je vous plains de toute mon ame, car vous avez profané votre cœur, vous l'avez souillé au contact d'un cœur infâme, vous avez courbé la tête sous une main vile, vous aimez un lâche! Je me demande comment j'ai pu vous aimer autrefois, mais je me demande aussi comment je pourrais à présent ne pas vous plaindre.

— Mais enfin, lui dis-je, effrayée et consternée de son air et de son langage, qu'a donc fait Leoni pour que vous vous croyez le droit de le traiter ainsi?

— Doutez-vous de ce droit, madame? Voulez-vous me dire pourquoi Leoni, qui est brave (cela est incontestable), et qui est le premier tireur d'armes que je connaisse, ne s'est jamais avisé de me chercher querelle, à moi qui n'ai jamais touché une épée de ma vie, et qui l'ai chassé de Paris avec un mot, de Bruxelles avec un regard?

— Cela est inconcevable, dis-je avec accablement.

— Est-ce que vous ne savez pas de qui vous êtes la maîtresse?

reprit Henryet avec force; est-ce que personne ne vous a raconté les aventures merveilleuses du chevalier Leone? est-ce que vous n'avez jamais rougi d'avoir été sa complice et de vous être sauvée avec un escroc en pillant la boutique de votre père?

Je laissai échapper un cri douloureux, et je cachai mon visage dans mes mains; puis je relevai la tête en m'écriant de toutes mes forces: — Cela est faux, je n'ai jamais fait une telle bassesse; Leoni n'en est pas plus capable que moi. Nous n'avions pas fait quarante lieues sur la route de Genève, que Leoni s'est arrêté au milieu de la nuit, a demandé un coffre et y a mis tous les bijoux pour les renvoyer à mon père.

— Êtes-vous sûre qu'il l'ait fait? demanda Henryet en riant avec mépris.

— J'en suis sûre, m'écriai-je, j'ai vu le coffre, j'ai vu Leoni y serrer les diamans.

— Et vous êtes sûre que le coffre ne vous a pas suivie tout le reste du voyage? vous êtes sûre qu'il n'a point été déballé à Venise?

Ces mots furent enfin pour moi un trait de lumière si éblouissant, que je ne pus m'y soustraire. Je me rappelai tout à coup ce que j'avais cherché en vain à ressaisir dans mes souvenirs: la première circonstance où mes yeux avaient fait connaissance avec ce fatal coffret. En ce moment, les trois époques de son apparition me furent présentes et se lièrent logiquement entre elles, pour me forcer à une conclusion écrasante: premièrement la nuit passée dans le château mystérieux, où j'avais vu Leoni mettre les diamans dans ce coffre; en second lieu, la dernière nuit passée au chalet suisse, où j'avais vu Leoni déterrer mystérieusement son trésor confié à la terre; troisièmement la seconde journée de notre séjour à Venise, où j'avais trouvé le coffre vide et l'épingle de diamans par terre dans un reste de coton d'emballage. La visite du juif Thadée et les cent cinquante mille francs que, d'après l'entretien surpris par moi entre Leoni et ses compagnons, il lui avait comptés à notre arrivée à Venise, coïncidaient parfaitement avec le souvenir de cette matinée. Je me tordis les mains, et les levant vers le ciel: — Ainsi, m'écriai-je en me parlant à moi-même, tout est perdu jusqu'à l'estime de ma mère, tout est empoisonné jus-

qu'au souvenir de la Suisse ! Ces six mois d'amour et de bonheur étaient consacrés à receler un vol !

— Et à mettre en défaut les recherches de la justice, ajouta Henryet.

— Mais non ! mais non ! repris-je avec égarement, en le regardant comme pour l'interroger; il m'aimait! il est sûr qu'il m'a aimée. Je ne peux pas songer à ce temps-là sans retrouver la certitude de son amour. C'était un voleur qui avait dérobé une fille et une cassette, et qui aimait l'une et l'autre.

Henryet haussa les épaules ; je m'aperçus que je divaguais, et, cherchant à ressaisir ma raison, je voulus absolument savoir la cause de cet ascendant inconcevable qu'il exerçait sur Leoni.

— Vous voulez le savoir? me dit-il. Et il réfléchit un instant. — Puis il reprit : Je vous le dirai, je puis vous le dire ; d'ailleurs il est impossible que vous ayez vécu un an avec lui sans vous en douter. Il a dû faire assez de dupes à Venise sous vos yeux...

— Faire des dupes? lui? comment? Oh! prenez garde à ce que vous dites, Henryet; il est déjà assez chargé d'accusations.

— Je vous crois encore incapable d'être sa complice, Juliette, mais prenez garde de le devenir; prenez garde à votre famille. Je ne sais pas jusqu'à quel point on peut être impunément la maîtresse d'un fripon.

— Vous me faites mourir de honte, monsieur, vos paroles sont cruelles; achevez donc votre ouvrage et déchirez tout-à-fait mon cœur en m'apprenant ce qui vous donne, pour ainsi dire, droit de vie et de mort sur Leoni ; où l'avez-vous connu? que savez-vous de sa vie passée? Je n'en sais rien, moi, hélas ! j'ai vu en lui tant de choses contradictoires, que je ne sais plus s'il est riche ou pauvre, s'il est noble ou plébéien, je ne sais même pas si le nom qu'il porte lui appartient.

— C'est la seule chose que le hasard, répondit Henryet, lui ait épargné la peine de voler. Il s'appelle en effet Leone Leoni, et sort d'une des plus nobles maisons de Venise ; son père avait encore quelque fortune et possédait le palais que vous venez d'habiter. Il avait une tendresse illimitée pour ce fils unique, dont les précoces dispositions annonçaient une organisation supérieure. Leoni fut élevé avec soin, et dès l'âge de quinze ans parcourut la

moitié de l'Europe avec son gouverneur. En cinq ans, il apprit, avec une incroyable facilité, la langue, les mœurs et la littérature des peuples qu'il traversa. La mort de son père le ramena à Venise avec son gouverneur. Ce gouverneur était l'abbé Zanini, que vous avez pu voir souvent chez vous cet hiver. Je ne sais si vous l'avez bien jugé; c'est un homme d'une imagination vive, d'une finesse exquise, d'une instruction immense, mais d'une immoralité incroyable et d'une lâcheté certaine sous les dehors hypocrites de la tolérance et du bon sens. Il avait naturellement dépravé la conscience de son élève, et avait remplacé en lui les notions du juste et de l'injuste par une prétendue science de la vie qui consistait à faire toutes les folies amusantes, toutes les fautes profitables, toutes les bonnes et mauvaises actions qui pouvaient tenter le cœur humain. J'ai connu ce Zanini à Paris, et je me souviens de lui avoir entendu dire qu'il fallait savoir faire le mal pour savoir faire le bien, savoir jouir dans le vice pour savoir jouir dans la vertu. Cet homme, plus prudent, plus habile et plus froid que Leoni, lui est beaucoup supérieur dans sa science, et Leoni, emporté par ses passions ou dérouté par ses caprices, ne le suit que de loin et en faisant mille écarts qui doivent le perdre dans la société, et qui l'ont déjà perdu, puisqu'il est désormais à la discrétion de quelques complices cupides, et de quelques honnêtes gens dont il lassera la générosité. —

Un froid mortel glaçait mes membres tandis qu'Henryet parlait ainsi. Je fis un effort pour écouter le reste.

— A vingt ans, reprit Henryet, Leoni se trouva donc à la tête d'une fortune assez honorable, et entièrement maître de ses actions. Il était dans la plus facile position pour faire le bien; mais il trouva son patrimoine au-dessous de son ambition, et en attendant qu'il élevât une fortune égale à ses désirs, sur je ne sais quels projets insensés ou coupables, il dévora en deux ans tout son héritage. Sa maison, qu'il fit décorer avec la richesse que vous avez vue, fut le rendez-vous de tous les jeunes gens dissipés et de toutes les femmes perdues de l'Italie. Beaucoup d'étrangers, amateurs de la vie élégante, y furent accueillis; et c'est ainsi que Leoni, lié déjà par ses voyages avec beaucoup de gens comme il faut, établit

dans tous les pays les relations les plus brillantes et s'assura les protections les plus utiles.

Dans cette nombreuse société durent s'introduire, comme il arrive partout, des intrigans et des escrocs. J'ai vu à Paris, autour de Leoni, plusieurs figures qui m'ont inspiré de la méfiance, et que je soupçonne aujourd'hui devoir former avec lui et le marquis de — une affiliation de filous de bonne compagnie. Cédant à leurs conseils, aux leçons de Zanini, ou à ses dispositions naturelles, le jeune Leoni dut s'exercer à tricher au jeu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il acquit ce talent à un degré éminent, et qu'il l'a probablement mis en usage dans toutes les villes de l'Europe sans exciter la moindre méfiance. Lorsqu'il fut absolument ruiné, il quitta Venise, et se mit à voyager de nouveau en aventurier. Ici le fil de son histoire m'échappe. Zanini, par qui j'ai su une partie de ce que je viens de vous raconter, prétendait l'avoir perdu de vue depuis ce moment, et n'avoir appris que par une correspondance souvent interrompue les mille changemens de fortune et les mille intrigues de Leoni dans le monde. Il s'excusait d'avoir formé un tel élève en disant que Leoni avait pris à côté de sa doctrine, mais il excusait l'élève en louant l'habileté incroyable, la force d'ame et la présence d'esprit avec laquelle il avait conjuré le sort, traversé et vaincu l'adversité. Enfin Leoni vint à Paris avec son ami fidèle, le marquis de —, que vous connaissez, et c'est là que j'eus l'occasion de le voir et de le juger.

Ce fut Zanini qui le présenta chez la princesse de X—, dont il élevait les enfans. La supériorité d'esprit de cet homme l'avait depuis plusieurs années établi dans la société de la princesse sur un pied moins subalterne que les gouverneurs ne le sont d'ordinaire dans les grandes maisons. Il faisait les honneurs du salon, tenait le haut de la conversation, chantait admirablement, et dirigeait les concerts.

Leoni, grace à son esprit et à ses talens, fut accueilli avec empressement et bientôt recherché avec enthousiasme. Il exerça à Paris sur certaines coteries l'empire que vous lui avez vu exercer sur toute une ville de province. Il s'y comportait magnifiquement, jouait rarement, mais toujours pour perdre des sommes immenses que gagnait généralement le marquis de —. Ce marquis fut présenté

peu de temps après lui par Zanini. Quoique compatriote de Leoni, il feignait de ne pas le connaître, ou affectait d'avoir de l'éloignement pour lui. Il racontait à l'oreille de tout le monde qu'ils avaient été en rivalité d'amour à Venise, et que bien que guéris l'un et l'autre de leur passion, ils ne l'étaient point de leur inimitié. Grace à cette fourberie, personne ne les soupçonnait d'être d'accord pour exercer leur industrie.

Ils l'exercèrent durant tout un hiver sans inspirer le moindre soupçon. Ils perdaient quelquefois immensément l'un et l'autre, mais plus souvent ils gagnaient, et ils menaient, chacun de son côté, un train de prince. Un jour un de mes amis, qui perdait énormément contre Leoni, surprit un signe imperceptible entre lui et le marquis vénitien. Il garda le silence, et les observa tous deux pendant plusieurs jours avec attention. Un soir que nous avions parié du même côté et que nous perdions toujours, il s'approcha de moi et me dit : « Regardez ces deux Italiens; j'ai la conviction et presque la certitude qu'ils s'entendent pour tricher. Je quitte demain Paris pour une affaire extrêmement pressée; je vous laisse le soin d'approfondir ma découverte et d'en avertir vos amis s'il y a lieu. Vous êtes un homme sage et prudent; vous n'agirez pas, j'espère, sans bien savoir ce que vous faites. En tout cas, si vous avez quelque affaire avec ces gens-là, ne manquez pas de me nommer à eux comme le premier qui les ait accusés, et écrivez-moi; je me charge de vider la querelle avec un des deux. » Il me laissa son adresse et partit. J'examinai les deux chevaliers d'industrie, et j'acquis la certitude que mon ami ne s'était pas trompé. J'arrivai à l'entière découverte de leur mauvaise foi précisément à une soirée chez la princesse X —. Je pris aussitôt Zanini par le bras, et l'entraînant à l'écart : — Connaissez-vous bien, lui demandai-je, les deux Vénitiens que vous avez présentés ici?

— Parfaitement, me répondit-il avec beaucoup d'aplomb, j'ai été le gouverneur de l'un d'eux, je suis l'ami de l'autre.

— Je vous en fais mon compliment, lui dis-je, ce sont deux escrocs.—Je lui fis cette réponse avec tant d'assurance, qu'il changea de visage malgré sa grande habitude de dissimulation. Je le soupçonnais d'avoir un intérêt dans leur gain, et je lui déclarai que j'allais démasquer ses deux compatriotes. Il se troubla tout-à-fait et

me supplia avec instance de ne pas le faire. Il essaya de me persuader que je me trompais. Je le priai de me conduire dans sa chambre avec le marquis. Là je m'expliquai en peu de mots très clairs, et le marquis, au lieu de se disculper, pâlit et s'évanouit. Je ne sais si cette scène fut jouée par lui et l'abbé, mais ils me conjurèrent avec tant de douleur, le marquis me marqua tant de honte et de remords, que j'eus la bonhomie de me laisser fléchir. J'exigeai seulement qu'il quittât la France avec Leoni sur-le-champ. Le marquis promit tout, mais je voulus moi-même faire la même injonction à son complice, je lui ordonnai de le faire monter. Il se fit long-temps attendre; enfin il arriva, non pas humble et tremblant comme l'autre, mais frémissant de rage et serrant les poings. Il pensait peut-être m'intimider par son insolence; je lui répondis que j'étais prêt à lui donner toutes les satisfactions qu'il voudrait, mais que je commencerais par l'accuser publiquement. J'offris en même temps au marquis la réparation de mon ami aux mêmes conditions. L'impudence de Leoni fut déconcertée. Ses compagnons lui firent sentir qu'il était perdu s'il résistait. Il prit son parti, non sans beaucoup de résistance et de fureur, et tous deux quittèrent la maison sans reparaître au salon; le marquis partit le lendemain pour Gènes, Leoni pour Bruxelles. J'étais resté seul avec Zanini dans sa chambre, je lui fis comprendre les soupçons qu'il m'inspirait, et le dessein que j'avais de le dénoncer à la princesse. Comme je n'avais point de preuves certaines contre lui, il fut moins humble et moins suppliant que le marquis, mais je vis qu'il n'était pas moins effrayé. Il mit en œuvre toutes les ressources de son esprit pour conquérir ma bienveillance et ma discrétion. Je lui fis avouer pourtant qu'il connaissait jusqu'à un certain point les turpitudes de son élève, et je le forçai de me raconter son histoire. En ceci Zanini manqua de prudence: il aurait dû soutenir obstinément qu'il les ignorait; mais la dureté avec laquelle je le menaçais de dévoiler les hôtes qu'il avait introduits, lui fit perdre la tête. Je le quittai avec la conviction qu'il était un drôle aussi lâche, mais plus circonspect que les deux autres. Je lui gardai le secret par prudence pour moi-même. Je craignais que l'ascendant qu'il avait sur la princesse X — ne l'emportât sur ma loyauté, qu'il n'eût l'habileté de me faire passer auprès d'elle pour un imposteur ou pour un fou,

et qu'il ne rendît ma conduite ridicule. J'étais las de cette sale aventure. Je n'y pensai plus et quittai Paris trois mois après. Vous savez quelle fut la première personne que mes yeux cherchèrent dans le bal de Delpech. J'étais encore amoureux de vous, et arrivé depuis une heure, j'ignorais que vous alliez vous marier. Je vous découvris au milieu de la foule, je m'approchai de vous, et je vis Leoni à vos côtés. Je crus faire un rêve, je crus qu'une ressemblance m'abusait. Je fis des questions, et je m'assurai que votre fiancé était le chevalier d'industrie qui m'avait volé trois ou quatre cents louis. Je n'espérai point le supplanter, je crois même que je ne le désirais pas. Succéder dans votre cœur à un pareil homme, essuyer peut-être sur vos joues la trace de ses baisers, était une pensée qui glaçait mon amour. Mais je jurai qu'une fille innocente et qu'une honnête famille ne seraient pas dupes d'un misérable. Vous savez que notre explication ne fut ni longue ni verbeuse; mais votre fatale passion fit échouer l'effort que je faisais pour vous sauver. —

Henryet se tut. Je baissai la tête, j'étais accablée, il me semblait que je ne pourrais plus regarder personne en face. Henryet continua.

—Leoni se tira fort habilement d'affaire en enlevant sa fiancée sous mes yeux, c'est-à-dire les trois cent mille francs de diamans qu'elle portait sur elle. Il vous cacha vous et vos diamans je ne sais où. Au milieu des larmes répandues sur le sort de sa fille, votre père pleura un peu ses belles pierreries si bien montées. Un jour, il lui arriva de dire naïvement devant moi que ce qui lui faisait le plus de peine dans ce vol, c'est que les diamans seraient vendus à moitié prix à quelque juif, et que ces belles montures, si bien travaillées, seraient brisées et fondues par le receleur qui ne voudrait pas se compromettre. C'était bien la peine de faire un tel travail, disait-il en pleurant, c'était bien la peine d'avoir une fille et de tant l'aimer!

Il paraît que votre père eut raison, car avec le produit de son rapt, Leoni ne trouva moyen de briller à Venise que quatre mois. Le palais de ses pères avait été vendu, et maintenant il était à louer. Il le loua et rétablit, dit-on, son nom, sur la corniche de la cour intérieure, n'osant pas le mettre sur la porte principale.

Comme il n'est décidément connu pour un filou que par très peu de personnes, sa maison fut de nouveau le rendez-vous de beaucoup d'hommes comme il faut, qui sans doute y furent dupés par ses associés. Mais peut-être la crainte qu'il avait d'être découvert l'empêcha-t-elle de se joindre à eux, car il fut bientôt ruiné de nouveau. Il se contenta sans doute de tolérer le brigandage que ces scélérats commettaient chez lui, car il est à leur merci et n'oserait se défaire de ceux qu'il déteste le plus. Maintenant il est, comme vous le savez, l'amant en titre de la princesse Zagarolo; cette dame, qui a été fort belle, est désormais flétrie et condamnée à mourir prochainement d'une maladie de poitrine... On pense qu'elle léguera tous ses biens à Leoni qui feint pour elle un amour violent, et qu'elle aime elle-même avec passion. Il guette l'heure de son testament. Alors vous redeviendrez riche, Juliette. Il a dû vous le dire : encore un peu de patience, et vous remplacerez la princesse dans sa loge au spectacle, vous irez à la promenade dans ses voitures dont vous ferez seulement changer l'écusson, vous serrerez votre amant dans vos bras, sur le lit magnifique où elle sera morte, vous pourrez même porter ses robes et ses diamans. —

Le cruel Henryet en dit peut-être davantage, mais je n'entendis plus rien, je tombai à terre dans des convulsions terribles.

Quand je revins à moi, je me trouvai seule avec Leoni. J'étais couchée sur un sofa. Il me regardait avec tendresse et avec inquiétude.

— Mon ame, me dit-il lorsqu'il me vit reprendre l'usage de mes sens, dis-moi ce que tu as? Pourquoi t'ai-je trouvée dans un état si effrayant? Où souffres-tu? Quelle nouvelle douleur as-tu éprouvée?

— Aucune, lui répondis-je, et je disais vrai, car en ce moment je ne me souvenais plus de rien.

— Tu me trompes, Juliette, quelqu'un t'a fait de la peine. La servante qui était auprès de toi, quand je suis arrivé, m'a dit qu'un homme était venu te voir ce matin, qu'il était resté long-temps avec toi, et qu'en sortant il avait recommandé qu'on te portât des soins. Quel est cet homme, Juliette? —

Je n'avais jamais menti de ma vie, il me fut impossible de répondre. Je ne voulais pas nommer Henryet. Leoni fronça le sour-

cil. — Un mystère! dit-il, un mystère entre nous? je ne t'en aurais jamais crue capable. Mais tu ne connais personne ici?... Est-ce que?... Si c'était lui, il n'y aurait pas assez de sang dans ses veines pour laver son insolence... Dis-moi la vérité, Juliette, est-ce que Chalm est venu te voir? Est-ce qu'il t'a encore poursuivie de ses viles propositions et de ses calomnies contre moi?

— Chalm! lui dis-je, est-ce qu'il est à Milan? — Et j'éprouvai un sentiment d'effroi qui dut se peindre sur ma figure, car Leoni vit que j'ignorais l'arrivée du vicomte.

—Si ce n'est pas lui, dit-il en se parlant à lui-même, qui peut être ce faiseur de visites qui reste trois heures enfermé avec ma femme et qui la laisse évanouie? Le marquis ne m'a pas quitté de la journée.

— O ciel! m'écriai-je, tous vos odieux compagnons sont donc ici! Faites, au nom du ciel, qu'ils ne sachent pas où je demeure et que je ne les voie pas.

— Mais quel est donc l'homme que vous voyez et à qui vous ne refusez pas l'entrée de votre chambre? dit Leoni, qui devenait de plus en plus pensif et pâle. Juliette, répondez-moi, je le veux, entendez-vous?

— Je sentis combien ma position devenait affreuse. Je joignis mes mains en tremblant, et j'invoquai le ciel en silence.

—Vous ne répondez pas, dit Leoni. Pauvre femme! vous n'avez guère de présence d'esprit. Vous avez un amant, Juliette! Vous n'avez pas tort, puisque j'ai une maîtresse. Je suis un sot de ne pouvoir le souffrir, quand vous acceptez le partage de mon cœur et de mon lit. Mais il est certain que je ne puis être aussi généreux. Adieu. —

Il prit son chapeau et mit ses gants avec une froideur convulsive, tira sa bourse, la posa sur la cheminée, et sans m'adresser un mot de plus, sans jeter un regard sur moi, il sortit. Je l'entendis s'éloigner d'un pas égal et descendre l'escalier sans se presser.

La surprise, la consternation et la peur m'avaient glacé le sang. Je crus que j'allais devenir folle, je mis mon mouchoir dans ma bouche pour étouffer mes cris, et puis, succombant à la fatigue, je retombai dans un accablement stupide.

Au milieu de la nuit, j'entendis du bruit dans ma chambre, j'ouvris les yeux et je vis, sans comprendre ce que je voyais, Leoni qui se promenait avec agitation, et le marquis assis à une table et vidant une bouteille d'eau-de-vie. Je ne fis pas un mouvement. Je n'eus pas l'idée de chercher à savoir ce qu'ils faisaient là, mais peu à peu leurs paroles, en frappant mes oreilles, arrivèrent jusqu'à mon intelligence et prirent un sens.

— Je te dis que je l'ai vu, et que j'en suis sûr, disait le marquis. Il est ici.

— Le chien maudit! répondit Leoni en frappant du pied, que la terre s'ouvre et m'en débarrasse!

— Bien dit! reprit le marquis. Je suis de cet avis-là.

— Il vient jusque dans ma chambre tourmenter cette malheureuse femme!

— Es-tu sûr, Leoni, qu'elle n'en soit pas fort aise?

— Tais-toi, vipère, et n'essaie pas de me faire soupçonner cette infortunée. Il ne lui reste au monde que mon estime.

— Et l'amour de M. Henryet, reprit le marquis.

Leoni serra les poings. — Nous la débarrasserons de cet amour-là, s'écria-t-il, et nous en guérirons le Flamand.

— Ah çà, Leone, ne va pas faire de sottise!

— Et toi, Lorenzo, ne va pas faire d'infamie.

— Tu appellerais cela une infamie, toi? nous n'avons guère les mêmes idées. Tu conduis tranquillement au tombeau la Zagarolo pour hériter de ses biens, et tu trouverais mauvais que je misse en terre un ennemi dont l'existence paralyse à jamais la nôtre! Il te semble tout simple, malgré la défense des médecins, de hâter par ta tendresse généreuse le terme des maux de ta chère phthisique...

— Va-t'en au diable! si cette enragée veut vivre vite et mourir bientôt, pourquoi l'en empêcherais-je? Elle est assez belle pour me trouver obéissant, et je ne l'aime pas assez pour lui résister.

Quelle horreur! murmurai-je malgré moi, et je retombai sur mon oreiller.

— Ta femme a parlé, je crois, dit le marquis.

— Elle rêve, répondit Leoni, elle a la fièvre.

— Es-tu sûr qu'elle ne nous écoute pas?

— Il faudrait d'abord qu'elle eût la force de nous entendre. Elle est bien malade aussi, la pauvre Juliette! Elle ne se plaint pas, elle! Elle souffre seule. Elle n'a pas vingt femmes pour la servir. Elle ne paie pas de courtisans pour satisfaire ses fantaisies maladives. Elle meurt saintement et chastement comme une victime expiatoire entre le ciel et moi. — Leoni s'assit sur la table et fondit en larmes.

— Voilà l'effet de l'eau-de-vie, dit tranquillement le marquis en portant son verre à sa bouche, je te l'avais prédit, cela te porte toujours aux nerfs.

— Laisse-moi, bête brute! s'écria Leoni en poussant la table qui faillit tomber sur le marquis. Laisse-moi pleurer. Tu ne sais pas ce que c'est que le remords, toi, tu ne sais pas ce que c'est que l'amour!

— L'amour, dit le marquis d'un ton théâtral en contrefaisant Leoni, le remords! voilà des mots bien sonores et très dramatiques. Quand mets-tu Juliette à l'hôpital?

— Oui, tu as raison, dit Leoni avec un désespoir sombre, parle-moi ainsi, je l'aime mieux. Cela me convient. Je suis capable de tout. A l'hôpital! oui. Elle était si belle, si éblouissante! je suis venu, et voilà où je la conduis! Ah! je m'arracherais les cheveux.

— Allons, dit le marquis après un silence, as-tu fait assez de sentiment aujourd'hui? Tudieu! la crise a été longue... Raisonnons à présent, ce n'est pas sérieusement que tu veux te battre avec Henryet?

— Très sérieusement, répondit Leoni. Tu parles bien sérieusement de l'assassiner.

— C'est très différent.

— C'est absolument la même chose. Il ne connaît l'usage d'aucune arme, et je suis de première force pour toutes.

— Excepté pour le stylet, reprit le marquis, ou pour le pistolet à bout portant; d'ailleurs tu ne tues que les femmes.

— Je tuerai au moins cet homme-là, répondit Leoni.

— Et tu crois qu'il consentira à se battre avec toi?

— Il acceptera. Il est brave.

— Mais il n'est pas fou. Il commencera par nous faire arrêter comme deux voleurs.

— Il commencera par me rendre raison. Je l'y forcerai bien. Je lui donnerai un soufflet en plein spectacle.

— Il te le rendra en t'appelant faussaire, escroc, fileur de cartes.

— Il faudra qu'il le prouve. Il n'est pas connu ici, tandis que nous y sommes établis d'une manière brillante. Je le traiterai de lunatique et de visionnaire, et quand je l'aurai tué, tout le monde pensera que j'avais raison.

— Tu es fou, mon cher, répondit le marquis; Henryet est recommandé aux négocians les plus riches de l'Italie. Sa famille est bien connue et bien famée dans le commerce. Lui-même a sans doute des amis dans la ville, ou au moins des connaissances auprès de qui son témoignage aura du poids. Il se battra demain soir, je suppose. Eh bien! la journée lui aura suffi pour déclarer à vingt personnes qu'il se bat contre toi, parce qu'il t'a vu tricher, et que tu trouves mauvais qu'il ait voulu t'en empêcher.

— Eh bien! il le dira, on le croira, mais je le tuerai.

— La Zagarolo te chassera et déchirera son testament. Tous les nobles te fermeront leur porte, et la police te priera d'aller faire l'agréable sur un autre territoire.

— Eh bien! j'irai ailleurs. Le reste de la terre m'appartiendra quand je me serai délivré de cet homme.

— Oui, et de son sang sortira une jolie petite pépinière d'accusateurs. Au lieu de M. Henryet, tu auras toute la ville de Milan à ta poursuite.

— O ciel! comment faire? dit Leoni avec angoisse.

— Lui donner un rendez-vous de la part de ta femme et lui calmer le sang avec un bon couteau de chasse. Donne-moi ce bout de papier qui est là-bas, je vais lui écrire.

Leoni sans l'écouter ouvrit une fenêtre et tomba dans la rêverie tandis que le marquis écrivait. Quand il eut fini, il l'appela.

— Ecoute, Leoni, et vois si je m'entends à écrire un billet doux. « Mon ami, je ne puis plus vous recevoir chez moi, Leoni sait tout et me menace des plus horribles traitemens; emmenez-moi ou je suis perdue. Conduisez-moi à ma mère, ou jetez-moi dans un couvent,

faites de moi ce qui vous plaira, mais arrachez-moi à l'affreuse situation où je suis. Trouvez-vous demain devant le portail de la cathédrale à une heure du matin. Nous concerterons notre départ. Il me sera facile d'aller vous trouver, Leoni passe toutes les nuits chez la Zagarolo. Ne soyez pas étonné de cette écriture bizarre et presque illisible. Leoni, dans un accès de colère, m'a presque démis la main droite. Adieu. JULIETTE RUYTER. »

— Il me semble que cette lettre est prudemment conçue, ajouta le marquis, et peut sembler vraisemblable au Flamand, quel que soit le degré de son intimité avec ta femme. Les paroles que tantôt dans son délire elle croyait lui adresser, nous donnent la certitude qu'il lui a offert de la reconduire dans son pays... L'écriture est informe, et qu'il connaisse ou non celle de Juliette...

— Voyons, dit Leoni d'un air attentif en se penchant sur la table.

Sa figure avait une expression effrayante de doute et de persuasion. Je n'en vis pas davantage. Mon cerveau était épuisé, mes idées se confondirent. Je retombai dans une sorte de léthargie.

Quand je revins à moi, la lumière vague de la lampe éclairait les mêmes objets. Je me soulevai lentement, je vis le marquis à la même place où je l'avais vu en perdant connaissance. Il faisait encore nuit. Il y avait encore des bouteilles sur la table, une écritoire et quelque chose que je ne distinguai pas bien et qui ressemblait à des armes. Leoni était debout dans la chambre. Je tâchai de me souvenir de leur conversation précédente. J'espérai que les lambeaux hideux qui m'en revenaient à la mémoire étaient autant de rêves fébriles, et je ne sus pas d'abord qu'entre cette conversation et celle qui commençait, vingt-quatre heures s'étaient écoulées. Les premiers mots dont je pus me rendre compte furent ceux-ci :

— Il fallait qu'il se méfiât de quelque chose, car il était armé jusqu'aux dents. — En parlant ainsi, Leoni essuyait avec un mouchoir sa main ensanglantée.

— Bah! ce que tu as n'est qu'une égratignure, dit le marquis; je suis blessé plus sérieusement à la jambe, et il faudra pourtant que je danse demain au bal, afin qu'on ne s'en doute pas. Laisse donc ta main, panse-la et songe à autre chose.

— Il m'est impossible de songer à autre chose qu'à ce sang. Il me semble que j'en vois un lac autour de moi.

— Tu as les nerfs trop délicats, Leoni. Tu n'es bon à rien.

— Canaille ! dit Leoni d'un ton de haine et de mépris, sans moi tu étais mort; tu reculais lâchement, et tu dois être frappé par derrière. Si je ne t'avais vu perdu, et si ta perte n'eût entraîné la mienne, jamais je n'aurais touché à cet homme à pareille heure et en pareil lieu. Mais ta féroce obstination m'a forcé à être ton complice. Il ne me manquait plus que de commettre un assassinat pour être digne de ta société!

— Ne fais pas le modeste, reprit le marquis; quand tu as vu qu'il se défendait, tu es deveau un tigre.

— Ah oui! cela me réjouissait le cœur de le voir mourir en se défendant, car enfin je l'ai tué loyalement.

— Très-loyalement; il avait remis la partie au lendemain, et comme tu étais pressé d'en finir, tu l'as tué tout de suite.

— A qui la faute, traître? Pourquoi t'es-tu jeté sur lui au moment où nous nous séparions avec la parole l'un de l'autre? Pourquoi t'es-tu enfui en voyant qu'il était armé, et m'as-tu forcé ainsi à te défendre ou à être dénoncé par lui demain pour l'avoir attiré de concert avec toi dans un guet-à-pens, afin de l'assassiner? A l'heure qu'il est, j'ai mérité l'échafaud, et pourtant je ne suis point un meurtrier. Je me suis battu à armes égales, à chance égale, à courage égal.

— Oui, il s'est très bien défendu, dit le marquis, vous avez fait l'un et l'autre des prodiges de valeur. C'était une chose très belle à voir et vraiment homérique que ce duel au couteau. Mais je dois dire pourtant que, pour un Vénitien, tu manies cette arme misérablement.

— Il est vrai que ce n'est pas l'arme dont je suis habitué à me servir; et à propos, je pense qu'il serait prudent de cacher ou d'anéantir celle-ci.

— Grande sottise ! mon ami. Il faut bien t'en garder; tes laquais et tes amis savent tous que tu portes en tout temps cette arme sur toi; si tu la faisais disparaître, ce serait un indice contre nous.

— C'est vrai. Mais la tienne?

— La mienne est vierge de son sang; mes premiers coups ont porté à faux, et ensuite les tiens ne m'ont pas laissé de place.

— Ah ciel! c'est encore vrai. Tu as voulu l'assassiner, et la fatalité m'a contraint de faire moi-même l'action dont j'avais horreur.

— Cela te plaît à dire, mon cher; tu venais de très bon cœur au rendez-vous.

— C'est que j'avais en effet le pressentiment instinctif de ce que mon mauvais génie allait me faire commettre.... Après tout, c'était ma destinée et la sienne. Nous voilà donc délivrés de lui! Mais pourquoi, diable! as-tu vidé ses poches?

— Précaution et présence d'esprit de ma part. En le trouvant dépouillé de son argent et de son portefeuille, on cherchera l'assassin dans la plus basse classe, et jamais on ne soupçonnera des gens comme il faut. Cela passera pour un acte de brigandage, et non pour une vengeance particulière. Ne te trahis pas toi-même par une sotte émotion, lorsque tu entendras parler demain de l'événement, et nous n'avons rien à craindre. Approche la bougie, que je brûle ces papiers; quant à l'argent monnayé, cela n'a jamais compromis personne.

— Arrête! dit Leoni en saisissant une lettre que le marquis allait brûler avec les autres. J'ai vu là le nom de famille de Juliette.

— C'est une lettre à madame Ruyter, dit le marquis. Voyons:

« Madame, s'il en est temps encore, si vous n'êtes point partie dès hier en recevant la lettre par laquelle je vous appelais auprès de votre fille, ne partez point. Attendez-la, ou venez à sa rencontre jusqu'à Strasbourg, je vous y ferai chercher en arrivant. J'y serai avec mademoiselle Ruyter avant peu de jours. Elle est décidée à fuir l'infamie et les mauvais traitemens de son séducteur. Je viens de recevoir d'elle un billet qui m'annonce enfin cette résolution. Je dois la voir cette nuit pour fixer le moment de notre départ. Je laisserai toutes mes affaires pour profiter de la bonne disposition où elle est, et où les flatteries de son amant pourraient bien ne pas la laisser toujours. L'empire qu'il a sur elle est encore immense. Je crains que la passion qu'elle a pour ce misérable ne soit éternelle, et que son regret de l'avoir quitté ne vous fasse verser encore bien des larmes à toutes deux. Soyez

indulgente et bonne avec elle; c'est votre rôle de mère, et vous le remplirez aisément. Pour moi, je suis rude, et mon indignation s'exprime plus facilement que ma pitié. Je voudrais être plus persuasif; mais je ne puis être plus aimable, et ma destinée n'est pas d'être aimé. PAUL HENRYET. »

— Ceci te prouve, ô mon ami, dit le marquis d'un ton moqueur en présentant cette lettre à la flamme de la bougie, que ta femme est fidèle, et que tu es le plus heureux des époux.

— Pauvre femme! dit Leoni, et pauvre Henryet! Il l'aurait rendue heureuse, lui! Il l'aurait respectée et honorée du moins! Quelle fatalité l'a donc jetée dans les bras d'un méchant coureur d'aventures, poussé vers elle par le destin, d'un bout du monde à l'autre, lorsqu'elle avait sous la main le cœur d'un honnête homme! Aveugle enfant, pourquoi m'as-tu choisi?

— Charmant! dit le marquis ironiquement. J'espère que tu vas faire à ce propos quelques vers. Une jolie épitaphe pour l'homme que tu as massacré ce soir, me semblerait une chose de bon goût et tout-à-fait neuve.

— Oui, je lui en ferai une, dit Leoni, et le texte sera celui-ci : « Ici repose un honnête homme qui voulut se faire le défenseur de la justice humaine contre deux scélérats, et que la justice divine a laissé égorger par eux. »

Leoni tomba dans une rêverie douloureuse, pendant laquelle il murmurait sans cesse le nom de sa victime. — Paul Henryet! disait-il. Vingt-deux ou vingt-quatre ans tout au plus. Une figure froide, mais belle. Un caractère raide et probe. La haine de l'injustice. L'orgueil brutal de l'honnêteté, et pourtant quelque chose de tendre et de mélancolique. Il aimait Juliette; il l'a toujours aimée. Il combattait en vain sa passion. Je vois par cette lettre qu'il l'aimait encore, et qu'il l'aurait adorée s'il avait pu la guérir. Juliette, Juliette! tu pouvais encore être heureuse avec lui, et je l'ai tué. Je t'ai ravi celui qui pouvait te consoler; ton seul défenseur n'est plus, et tu demeures la proie d'un bandit.

— Très beau! dit le marquis, je voudrais que tu ne fisses pas un mouvement des lèvres sans avoir un sténographe à tes côtés, pour conserver tout ce que tu dis de noble et de touchant. Moi, je vais dormir; bonsoir, mon cher, couche avec ta femme, mais

change de chemise, car le diable m'emporte, tu as le sang d'Henryet sur ton jabot!

Le marquis sortit. Leoni, après un instant d'immobilité, vint à mon lit, souleva le rideau et me regarda. Alors il vit que j'étais accroupie sur mes couvertures, et que j'avais les yeux ouverts et attachés sur lui. Il ne put soutenir l'aspect de mon visage livide et de mon regard fixe, il recula avec un cri de terreur, et je lui dis d'une voix faible et brève, à plusieurs reprises : Assassin, assassin, assassin!

Il tomba sur ses genoux comme frappé de la foudre, et il se traîna jusqu'à mon lit d'un air suppliant. — Couche avec ta femme, lui dis-je en répétant les paroles du marquis dans une sorte de délire, mais change de chemise, car tu as le sang d'Henryet sur ton jabot! —

Leoni tomba la face contre terre en poussant des cris inarticulés. Je perdis tout-à-fait la raison, et il me semble que je répétai ses cris en imitant avec une servilité stupide l'inflexion de sa voix et les convulsions de sa poitrine. Il me crut folle, et se relevant avec terreur, il vint à moi. Je crus qu'il allait me tuer; je me jetai dans la ruelle en criant : Grâce! grâce! je ne le dirai pas! et je m'évanouis au moment où il me saisissait pour me relever et me secourir.

Je m'éveillai encore dans ses bras, et jamais il n'eut tant d'éloquence, tant de tendresse et tant de larmes pour implorer son pardon. Il avoua qu'il était le dernier des hommes, mais il me dit qu'une seule chose le relevait à ses propres yeux, c'était l'amour qu'il avait toujours eu pour moi, et qu'aucun de ses vices, aucun de ses crimes, n'avait eu la force d'étouffer. Jusque-là il s'était débattu contre les apparences qui l'accusaient de toutes parts. Il avait lutté contre l'évidence pour conserver mon estime. Désormais, ne pouvant plus se justifier par le mensonge, il prit une autre voie, et embrassa un nouveau rôle, pour m'attendrir et me vaincre. Il se dépouilla de tout artifice, et peut-être devrais-je dire de toute pudeur, et me confessa toutes les turpitudes de sa vie. Mais au milieu de cet abîme il me fit voir et comprendre ce qu'il y avait de vraiment beau en lui, la faculté d'aimer, l'éternelle vigueur d'une ame où les plus rudes fatigues, les plus dangereuses

épreuves n'éteignaient point le feu sacré. — Ma conduite est vile, me dit-il, mais mon cœur est toujours noble; il saigne toujours de ses torts; il a conservé aussi énergique, aussi pur que dans sa première jeunesse, le sentiment du juste et de l'injuste, l'horreur du mal qu'il commet, l'enthousiasme du beau qu'il contemple. Ta patience, tes vertus, ta bonté angélique, ta miséricorde inépuisable comme celle de Dieu, ne peuvent s'exercer en faveur d'un être qui les comprenne mieux et qui les admire davantage. Un homme de mœurs régulières et de conscience délicate les trouverait plus naturelles et les apprécierait moins; avec cet homme-là, d'ailleurs, tu ne serais qu'une honnête femme; avec un homme tel que moi, tu es une femme sublime, et la dette de reconnaissance qui s'amasse dans mon cœur est immense, comme tes souffrances et tes sacrifices. Va, c'est quelque chose que d'être aimée et que d'avoir droit à une passion immense; sur quel autre auras-tu jamais ce droit comme sur moi? pour qui recommenceras-tu les tourmens et le désespoir que tu as subis? Crois-tu qu'il y ait autre chose dans la vie que l'amour? Pour moi, je ne le crois pas, et crois-tu que ce soit chose facile que de l'inspirer et de le ressentir? Des milliers d'hommes meurent incomplets sans avoir connu d'autre amour que celui des bêtes, et souvent un cœur capable de le ressentir cherche en vain où le placer et sort vierge de tous les embrassemens terrestres, pour l'aller trouver peut-être dans les cieux. Ah! quand Dieu nous l'accorde sur la terre, ce sentiment profond, violent, ineffable, il ne faut plus, Juliette, désirer ni espérer le paradis; car le paradis, c'est la fusion de deux ames dans un baiser d'amour; et qu'importe, quand nous l'avons trouvé ici-bas, que ce soit dans les bras d'un saint ou d'un damné? qu'il soit maudit ou adoré parmi les hommes, celui que tu aimes, que t'importe, pourvu qu'il te le rende? Est-ce moi que tu aimes, ou est-ce le bruit qui se fait autour de moi? Qu'as-tu aimé en moi dès le commencement? est-ce l'éclat qui m'environnait? Si tu me hais aujourd'hui, il faudra que je doute de ton amour passé; il faudra qu'au lieu de cet ange, au lieu de cette victime dévouée dont le sang répandu pour moi coule incessamment goutte à goutte sur mes lèvres, je ne voie plus en toi qu'une pauvre fille crédule et faible qui m'a aimé par vanité et qui m'abandonne par égoïsme. Juliette,

Juliette, songe à ce que tu fais si tu me quittes! Tu perdras le seul ami qui te connaisse, qui t'apprécie et qui te vénère, pour un monde qui te méprise déjà, et dont tu ne retrouveras pas l'estime. Il ne te reste que moi au monde, ma pauvre enfant, il faut que tu t'attaches à la fortune de l'aventurier, ou que tu meures oubliée dans un couvent. Si tu me quittes, tu es aussi insensée que cruelle; tu auras eu tous les maux, toute la peine, et tu n'en recueilleras pas les fruits; car à présent, si, malgré tout ce que tu sais, tu peux encore m'aimer et me suivre, sache que j'aurai pour toi un amour dont tu n'as pas l'idée, et que jamais je n'aurais seulement soupçonné si je t'eusse épousée loyalement et si j'eusse vécu avec toi en paix au sein de ta famille. Jusqu'ici, malgré tout ce que tu as sacrifié, tout ce que tu as souffert, je ne t'ai pas encore aimée comme je me sens capable de le faire. Tu ne m'avais pas encore aimé tel que je suis; tu t'attachais à un faux Leoni en qui tu voyais encore quelque grandeur et quelque séduction. Tu espérais qu'il deviendrait un jour l'homme que tu avais aimé d'abord; tu ne croyais pas serrer dans tes bras un homme absolument perdu. Et moi, je me disais : Elle m'aime conditionnellement, ce n'est pas encore moi qu'elle aime, c'est le personnage que je joue. Quand elle verra mes traits sous mon masque, elle s'enfuira en se couvrant les yeux, elle aura en horreur l'amant qu'elle presse maintenant sur son sein. Non, elle n'est pas la femme et la maîtresse que j'avais rêvée, et que mon ame ardente appelle de tous ses vœux; Juliette fait encore partie de cette société dont je suis l'ennemi, elle sera mon ennemie quand elle me connaîtra. Je ne puis me confier à elle, je ne puis épancher dans le sein d'aucun être vivant la plus odieuse de mes angoisses, la honte que j'ai de ce que je fais tous les jours. Je souffre, j'amasse des remords; s'il existait une créature capable de m'aimer sans me demander de changer, si je pouvais avoir une amie qui ne fût pas un accusateur et un juge!.... Voilà ce que je pensais, Juliette, je demandais cette amie au ciel, mais je demandais que ce fût toi et non une autre, car tu étais déjà ce que j'aimais le mieux sur la terre, avant de comprendre tout ce qu'il nous restait à faire l'un et l'autre pour nous aimer véritablement. —

Que pouvais-je répondre à de semblables discours? Je le

regardais d'un air stupéfait. Je m'étonnais de le trouver encore beau, encore aimable, de sentir toujours auprès de lui la même émotion, le même désir de ses caresses, la même reconnaissance pour son amour. Son abjection ne laissait aucune trace sur son noble front, et quand ses grands yeux noirs dardaient leur flamme sur les miens, j'étais éblouie, enivrée comme autrefois; toutes ses souillures disparaissaient, et jusqu'aux taches du sang d'Henryet, tout était effacé. J'oubliai tout pour m'attacher à lui par des promesses aveugles, par des sermens et des étreintes insensées. Alors, en effet, je vis son amour se rallumer ou plutôt se renouveler, comme il me l'avait annoncé. Il abandonna à peu près la princesse Zagarolo et passa tout le temps de ma convalescence à mes pieds, avec les mêmes tendresses, les mêmes soins et les mêmes délicatesses d'affection qui m'avaient rendue si heureuse en Suisse; je puis même dire que ces marques de tendresse furent plus vives et me donnèrent plus d'orgueil et de joie, que ce fut le temps le plus heureux de ma vie, et que jamais Leoni ne me fut plus cher. J'étais convaincue de tout ce qu'il m'avait dit, je ne pouvais plus d'ailleurs craindre qu'il s'attachât à moi par intérêt, je n'avais plus rien au monde à lui donner, et j'étais désormais à sa charge et soumise aux chances de sa fortune. Enfin je sentais une sorte d'orgueil à ne pas rester au-dessous de ce qu'il attendait de ma générosité, et sa reconnaissance me semblait plus grande que mes sacrifices.

Un soir il rentra tout agité, et, me pressant mille fois sur son cœur: — Ma Juliette, dit-il, ma sœur, ma femme, mon ange, il faut que tu sois bonne et indulgente comme Dieu, il faut me donner une nouvelle preuve de ta douceur adorable et de ton héroïsme. Il faut que tu viennes demeurer avec moi chez la princesse Zagarolo.

Je reculai confondue de surprise, et comme je sentis qu'il n'était plus en mon pouvoir de rien refuser, je me mis à pâlir et à trembler comme un condamné en présence du supplice. — Écoute, me dit-il; la princesse est horriblement mal. Je l'ai négligée à cause de toi; elle a pris tant de chagrin, que sa maladie s'est aggravée considérablement, et que les médecins ne lui donnent pas plus d'un mois à vivre. Puisque tu sais tout..... je puis te parler

de cet infernal testament. Il s'agit d'une succession de plusieurs millions, et je suis en concurrence avec une famille attentive à profiter de mes fautes et à m'expulser au moment décisif. Le testament en ma faveur existe en bonne forme, mais un instant de dépit peut l'anéantir. Nous sommes ruinés, nous n'avons plus que cette ressource. Il faut que tu ailles à l'hôpital et que je me fasse chef de brigands, si elle nous échappe....

— O mon Dieu! lui dis-je, nous avons vécu en Suisse à si peu de frais! pourquoi la richesse est-elle une nécessité pour nous? à présent que nous nous aimons si bien, ne pouvons-nous vivre heureux sans faire de nouvelles infamies?... —

Il ne me répondit que par une contraction des sourcils qui exprimait la douleur, l'ennui et la crainte que lui causaient mes reproches. Je me tus aussitôt et lui demandai en quoi j'étais nécessaire au succès de son entreprise.

— Parce que la princesse, dans un accès de jalousie assez bien fondée, a demandé à te voir et à t'interroger. Mes ennemis avaient eu soin de l'informer que je passais toutes les matinées auprès d'une femme jeune et jolie qui était venue me trouver à Milan. Pendant long-temps j'ai réussi à lui faire croire que tu étais ma sœur; mais depuis un mois, que je la délaisse entièrement, elle a des doutes et refuse de croire à ta maladie que je lui ai fait valoir comme une excuse. Aujourd'hui elle m'a déclaré que si je la négligeais dans l'état où elle se trouve, elle ne croirait plus à mon affection et me retirerait la sienne. — Si votre sœur est malade aussi, et ne peut se passer de vous, a-t-elle dit, faites-la transporter dans ma maison, mes femmes et mes médecins la soigneront; vous pourrez la voir à toute heure, et, si elle est vraiment votre sœur, je la chérirai comme si elle était la mienne aussi. — En vain j'ai voulu combattre cette étrange fantaisie. Je lui ai dit que tu étais très pauvre et très fière, que rien au monde ne te ferait consentir à recevoir l'hospitalité, et qu'il était en effet inconvenant et indélicat que tu vinsses demeurer chez la maîtresse de ton frère; elle n'a rien voulu entendre, et à toutes mes objections elle répond : — Je vois bien que vous me trompez, ce n'est pas votre sœur. — Si tu refuses, Juliette, nous sommes perdus. Viens, viens, viens, je t'en supplie, mon enfant, viens! —

Je pris mon chapeau et mon schall sans répondre. Pendant que je m'habillais, des larmes coulaient lentement sur mes joues. Au moment de sortir avec moi de ma chambre, Leoni les essuya avec ses lèvres et me pressa mille fois encore dans ses bras, en me nommant sa bienfaitrice, son ange tutélaire et sa seule amie.

Je traversai en tremblant les vastes appartemens de la princesse. En voyant la richesse de cette maison, j'avais un serrement de cœur indicible, et je me rappelais les dures paroles d'Henryet : « Quand elle sera morte, vous serez riche, Juliette, vous hériterez de son luxe, vous coucherez dans son lit, et vous pourrez porter ses robes. » Je baissais les yeux, en passant auprès des laquais; il me semblait qu'ils me regardaient avec haine et avec envie, et je me sentais plus vile qu'eux. Leoni serrait mon bras sous le sien; en sentant trembler mon corps et fléchir mes jambes : Courage, courage! me disait-il tout bas.

Enfin nous arrivâmes à la chambre à coucher. La princesse était étendue sur une chaise longue, et semblait nous attendre impatiemment. C'était une femme de trente ans environ, très maigre, d'un jaune uni, et magnifiquement élégante, quoique en déshabillé. Elle avait dû être très belle au temps de sa fraîcheur, et elle avait encore une physionomie charmante. La maigreur de ses joues exagérait la grandeur de ses yeux, dont le blanc, vitrifié par la consomption, ressemblait à de la nacre de perle. Ses cheveux, fins et plats, étaient d'un noir luisant et semblaient débiles et malades comme toute sa personne. Elle fit en me voyant une légère exclamation de joie, et me tendit une longue main effilée et bleuâtre que je crois voir encore. Je compris, à un regard de Leoni, que je devais baiser cette main, et je me résignai.

Leoni se sentait mal à l'aise sans doute, et cependant son aplomb et le calme de ses manières me confondirent. Il parlait de moi à sa maîtresse, comme si elle n'eût jamais pu découvrir sa fourberie, et il lui exprimait sa tendresse devant moi, comme s'il m'eût été impossible d'en ressentir de la douleur ou du dépit. La princesse semblait de temps en temps avoir des retours de méfiance, et je vis, à ses regards et à ses paroles, qu'elle m'étudiait pour détruire ses soupçons ou pour les confirmer. Ma douceur naturelle excluant toute espèce de haine, elle prit vite confiance

en moi, et, jalouse qu'elle était avec emportement, elle pensa qu'il était impossible à une autre femme de consentir au rôle que je jouais. Une intrigante aurait pu l'accepter, mais l'air et le ton de ma physionomie démentaient cette conjecture. La princesse se prit de passion pour moi. Elle ne voulait plus que je sortisse de sa chambre, elle m'accablait de dons et de caresses. Je fus un peu humiliée de sa générosité, et j'eus envie de refuser, mais la crainte de déplaire à Leoni me fit supporter encore cette mortification. Ce que j'eus à souffrir dans les premiers jours, et les efforts que je fis pour assouplir à ce point mon orgueil, sont des choses inouies. Cependant peu à peu ces souffrances s'apaisèrent, et ma situation d'esprit devint tolérable. Leoni me témoignait à la dérobée une reconnaissance passionnée et une tendresse délirante. La princesse, malgré ses caprices, ses impatiences et tout le mal que son amour pour Leoni me causait, me devint agréable et presque chère. Elle avait le cœur ardent plutôt que tendre, et le caractère prodigue plutôt que généreux. Mais elle avait dans les manières une grâce irrésistible; l'esprit dont pétillait son langage au milieu des plus vives souffrances, le choix des mots ingénieux et caressans avec lesquels elle me remerciait de mes complaisances ou me priait d'oublier ses emportemens, ses petites flatteries, ses finesses, sa coquetterie qui la suivit jusqu'au tombeau, tout en elle avait un caractère d'originalité, de noblesse et d'élégance, dont j'étais d'autant plus frappée, que je n'avais jamais vu de près aucune femme de son rang, et que je n'étais point accoutumée à ce grand charme que leur donne l'usage de la bonne compagnie. Elle possédait ce don à un tel point que je ne pus y résister, et que je me laissai dominer à son gré; elle était si malicieuse et si aimable avec Leoni, que je concevais qu'il fût devenu amoureux d'elle, et que j'avais fini par m'habituer à voir leurs baisers et à entendre leurs fadeurs sans en être révoltée. Il y avait vraiment des jours où ils avaient assez de grâce et d'esprit l'un et l'autre, pour que j'eusse du plaisir à les écouter, et Leoni trouvait le moyen de m'adresser des choses si délicates, que je me sentais encore heureuse dans mon abominable abaissement. La haine que les laquais et les subalternes m'avaient d'abord témoignée s'était vite apaisée, grâce au soin que j'avais pris de leur abandonner tous les petits présens que me faisait leur maî-

tresse. J'eus même l'affection et la confiance des neveux et des cousins ; une très jolie petite nièce, que la princesse refusait obstinément de voir, fut enfin introduite par mes soins jusqu'à elle, et lui plut extrêmement. Je la priai alors de me permettre de donner à cet enfant un joli écrin qu'elle m'avait forcé d'accepter dans la matinée, et cet acte de générosité l'engagea à remettre à la petite fille un présent beaucoup plus considérable. Leoni, qui n'avait rien de mesquin ni de petit dans sa cupidité, vit avec plaisir le secours accordé à une orpheline pauvre, et les autres parens commencèrent à croire qu'ils n'avaient rien à craindre de nous, et que nous n'avions pour la princesse qu'une amitié noble et désintéressée. Les tentatives de délation contre moi cessèrent donc entièrement, et pendant deux mois nous eûmes une vie très calme. Je m'étonnai d'être presque heureuse.

La seule chose qui m'inquiétât sérieusement, c'était de voir toujours autour de nous le marquis de—. Il s'était introduit, je ne sais à quel titre, chez la princesse et l'amusait par son babil caustique et médisant. Il entraînait ensuite Leoni dans les autres appartemens et avait avec lui de longs entretiens dont Leoni sortait toujours sombre. — Je hais et je méprise Lorenzo, me disait-il souvent, c'est la pire canaille que je connaisse, il est capable de tout. — Je le pressais alors de rompre avec lui, mais il me répondait : « C'est impossible, Juliette ; tu ne sais pas que lorsque deux coquins ont agi ensemble, ils ne se brouillent plus que pour s'envoyer l'un l'autre à l'échafaud. » Ces paroles sinistres résonnaient si étrangement dans ce beau palais, au milieu de la vie paisible que nous y menions, et presque aux oreilles de cette princesse si gracieuse et si confiante, qu'il me passait un frisson dans les veines sans que je susse pourquoi.

Cependant les souffrances de notre malade augmentaient de jour en jour, et bientôt vint le moment où elle devait succomber infailliblement. Nous la vîmes s'éteindre peu à peu, mais elle ne perdit pas un instant sa présence d'esprit, ses plaisanteries et ses discours aimables. — Que je suis fâchée, disait-elle à Leoni, que Juliette soit ta sœur ! maintenant que je pars pour l'autre monde, il faut bien que je renonce à toi. Je ne puis exiger ni désirer que tu me restes fidèle après ma mort. Malheureusement tu vas faire

des sottises et te jeter à la tête de quelque femme indigne de toi. Je ne connais au monde que ta sœur qui te vaille ; c'est un ange, et il n'y a que toi aussi qui sois digne d'elle. — Je ne pouvais résister à ces cajoleries bienveillantes, et je me prenais pour cette femme d'une affection plus vive, à mesure que la mort la détachait de nous. Je ne voulais pas croire qu'elle pût nous être enlevée avec toute sa raison, tout son calme et au milieu d'une si douce intimité. Je me demandais comment nous ferions pour vivre sans elle, et je ne pouvais m'imaginer son grand fauteuil doré vide entre Leoni et moi, sans que mes yeux s'humectassent de larmes.

Un soir que je lui faisais la lecture pendant que Leoni était assis sur le tapis et lui réchauffait les pieds dans un manchon, elle reçut une lettre, la lut rapidement, jeta un grand cri et s'évanouit. Tandis que je volais à son secours, Leoni ramassa la lettre et en prit connaissance. Quoique l'écriture fût contrefaite, il reconnut la main du vicomte de Chalm. C'était une délation contre moi, des détails circonstanciés sur ma famille, sur mon enlèvement, sur mes relations avec Leoni, puis mille calomnies odieuses contre mes mœurs et mon caractère.

Au cri qu'avait jeté la princesse, Lorenzo, qui planait toujours comme un oiseau de malheur autour de nous, entra je ne sais comment, et Leoni, l'entraînant dans un coin, lui montra la lettre du vicomte. Lorsqu'ils se rapprochèrent de nous, le marquis était très calme et avait comme à l'ordinaire un sourire moqueur sur les lèvres ; et Leoni, agité, semblait interroger ses regards pour lui demander conseil.

La princesse était toujours évanouie dans mes bras. Le marquis haussa les épaules. — Ta femme est insupportablement niaise, dit-il assez haut pour que je l'entendisse ; sa présence ici désormais est du plus mauvais effet ; renvoie-la et dis-lui d'aller chercher du secours, je me charge de tout.

— Mais que feras-tu? dit Leoni dans une grande anxiété.

— Sois tranquille, j'ai un expédient tout prêt depuis longtemps ; c'est un papier qui est toujours sur moi. Mais renvoie Juliette.

Leoni me pria d'appeler les femmes ; j'obéis et posai doucement la tête de la princesse sur un coussin. Mais quand je fus au

moment de franchir la porte, je ne sais quelle force magnétique m'arrêta et me força de me retourner. Je vis le marquis s'approcher de la malade comme pour la secourir; mais sa figure me sembla si odieuse, celle de Leoni si pâle, que la peur me prit de laisser cette mourante seule avec eux. Je ne sais quelles idées vagues me passèrent par la tête; je me rapprochai du lit vivement, et, regardant Leoni avec terreur, je lui dis : Prends garde, prends garde!... — A quoi? me répondit-il d'un air étonné. — Le fait est que je ne le savais pas moi-même, et que j'eus honte de l'espèce de folie que je venais de montrer. L'air ironique du marquis acheva de me déconcerter. Je sortis et revins un instant après avec les femmes et le médecin. Celui-ci trouva la princesse en proie à une affreuse crispation de nerfs, et dit qu'il faudrait tâcher de lui faire avaler tout de suite une cuillerée de la potion calmante. On essaya en vain de lui desserrer les dents. — Que la signora s'en charge, dit une des femmes, en me désignant; la princesse n'accepte rien que de sa main et ne refuse jamais ce qui vient d'elle. — J'essayai en effet, et la mourante céda doucement; par un reste d'habitude, elle me pressa faiblement la main en me rendant la cuiller; puis elle étendit violemment les bras, se leva comme si elle allait s'élancer au milieu de la chambre, et retomba raide morte sur son fauteuil.

Cette mort si soudaine me fit une impression horrible, je m'évanouis, et l'on m'emporta. Je fus malade quelques jours, et quand je revins à la vie, Leoni m'apprit que j'étais désormais chez moi ; que le testament avait été ouvert et trouvé inattaquable de tous points ; que nous étions à la tête d'une belle fortune et maîtres d'un palais magnifique. — C'est à toi que je dois tout cela, Juliette, me dit-il, et de plus je te dois la douceur de pouvoir songer sans honte et sans remords aux derniers momens de notre amie. Ta sensibilité, ta bonté angélique, les ont entourés de soins et en ont adouci la tristesse. Elle est morte dans tes bras cette rivale qu'une autre que toi eût étranglée! et tu l'as pleurée comme si elle eût été ta sœur. Tu es bonne, trop bonne, trop bonne! Maintenant, jouis du fruit de ton courage; vois comme je suis heureux d'être riche et de pouvoir t'entourer de nouveau de tout le bien-être dont tu as besoin.

— Tais-toi, lui dis-je, c'est à présent que je rougis et que je souffre. Tant que cette femme était là et que je lui sacrifiais mon amour et ma fierté, je me consolais en sentant que j'avais de l'affection pour elle, et que je m'immolais pour elle et pour toi. A présent je ne vois plus que ce qu'il y avait de bas et d'odieux dans ma situation. Comme tout le monde doit nous mépriser!

— Tu te trompes bien, ma pauvre enfant, dit Leoni, tout le monde nous salue et nous honore parce que nous sommes riches.

Mais Leoni ne jouit pas long-temps de son triomphe. Les cohéritiers, arrivés de Rome, furieux contre nous, ayant appris les détails de cette mort si prompte, nous accusèrent de l'avoir hâtée par le poison, et demandèrent qu'on déterrât le corps pour s'en assurer. On procéda à cette opération, et l'on reconnut au premier coup d'œil les traces d'un poison violent. — Nous sommes perdus, me dit Leoni en entrant dans ma chambre; Ildegonda est morte empoisonnée, et l'on nous accusé. Qui a fait cette abomination, il ne faut pas le demander? C'est Satan sous la figure de Lorenzo. Voilà comme il nous sert; il est en sûreté, et nous sommes entre les mains de la justice, te sens-tu le courage de sauter par la fenêtre?

— Non, lui dis-je, je suis innocente, je ne crains rien; si vous êtes coupable, fuyez.

— Je ne suis pas coupable, Juliette, dit-il en me serrant le bras avec violence, ne m'accusez pas quand je ne m'accuse pas moi-même. Vous savez qu'ordinairement je ne m'épargne pas.

Nous fûmes arrêtés et jetés en prison. On instruisit contre nous un procès criminel, mais il fut moins long et moins grave qu'on ne s'y attendait; notre innocence nous sauva. En présence d'une si horrible accusation, je retrouvai toute la force que donne une conscience pure. Ma jeunesse et mon air de sincérité me gagnèrent l'esprit des juges au premier abord. Je fus promptement acquittée. L'honneur et la vie de Leoni furent un peu plus long-temps en suspens. Mais il était impossible, malgré les apparences, de trouver une preuve contre lui, car il n'était pas coupable; il avait horreur de ce crime, son visage et ses réponses le disaient assez. Il sortit pur de cette accusation. Tous les laquais furent soupçonnés; personne ne songea au marquis. Il semblait n'avoir aucun intérêt à cette mort, et il avait quitté Milan sans que personne remarquât la

singulière coïncidence de cette espèce de fuite avec l'évènement. Mais au moment où nous sortions de prison, il reparut dans le palais, et intima à Leoni l'ordre de partager la succession avec lui. Il déclara que nous lui devions tout, que sans la hardiesse et la promptitude de sa résolution, le testament eût été déchiré. Leoni lui fit les plus horribles menaces, mais le marquis ne s'en effraya point. Il avait, pour le tenir en respect, le meurtre de Henryet, commis sous ses yeux par Leoni, et pouvait l'entraîner dans sa perte. Leoni, furieux, se soumit à lui payer une somme considérable. Ensuite nous recommençâmes à mener une vie folle et à étaler un luxe effréné; se ruiner de nouveau fut pour Leoni l'affaire de six mois. Je voyais sans regret s'en aller ces biens que j'avais acquis avec honte et douleur; mais j'étais effrayée pour Leoni de la misère qui s'approchait encore de nous. Je savais qu'il ne pourrait pas la supporter, et que, pour en sortir, il se précipiterait dans de nouvelles fautes et dans de nouveaux dangers. Il était malheureusement impossible de l'amener à un sentiment de retenue et de prévoyance; il répondait par des caresses ou des plaisanteries à mes prières et à mes avertissemens. Il avait quinze chevaux anglais dans son écurie, une table ouverte à toute la ville, une troupe de musiciens à ses ordres. Mais ce qui le ruina le plus vite, ce furent les dons énormes qu'il fut obligé de faire à ses anciens compagnons pour les empêcher de venir fondre sur lui et de faire de sa maison une caverne de voleurs. Il avait obtenu d'eux qu'ils n'exerceraient pas leur industrie chez lui, et pour les décider à sortir du salon, quand ses hôtes commençaient à jouer, il était obligé de leur payer chaque jour une certaine redevance. Cette intolérable dépendance lui donnait parfois envie de fuir le monde et d'aller se cacher avec moi dans quelque tranquille retraite. Mais il est vrai de dire que cette idée l'effrayait encore plus, car l'affection que je lui inspirais n'avait plus assez de force pour remplir toute sa vie. Il était toujours prévenant avec moi; mais, comme à Venise, il me délaissait pour s'enivrer de tous les plaisirs de la richesse. Il menait au dehors la vie la plus dissolue et entretenait plusieurs maîtresses, qu'il choisissait dans un monde élégant, auxquelles il faisait des présens magnifiques, et dont la société flattait sa vanité insatiable. Vil et sor-

dide pour acquérir, il était superbe dans sa prodigalité. Son mobile caractère changeait avec sa fortune, et son amour pour moi en subissait toutes les phases. Dans l'agitation et la souffrance que lui causaient ses revers, n'ayant que moi au monde pour le plaindre et pour l'aimer, il revenait à moi avec transport; mais au milieu des plaisirs il m'oubliait et cherchait ailleurs des jouissances plus vives. Je savais toutes ses infidélités; soit paresse, soit indifférence, soit confiance en mon pardon infatigable, il ne se donnait plus la peine de me les cacher, et quand je lui reprochais l'indélicatesse de cette franchise, il me rappelait ma conduite envers la princesse Zagarolo, et me demandait si ma miséricorde était déjà épuisée. Le passé m'enchaînait donc absolument à la patience et à la douleur. Ce qu'il y avait d'injuste dans la conduite de Leoni, c'est qu'il semblait croire que désormais je dusse accomplir tous ces sacrifices sans souffrir, et qu'une femme pût prendre l'habitude de vaincre sa jalousie.

Je reçus une lettre de ma mère, qui enfin avait eu de mes nouvelles par Henryet, et qui, au moment de se mettre en route pour venir me chercher, était tombée dangereusement malade. Elle me conjurait de venir la soigner, et me promettait de me recevoir sans reproches et avec reconnaissance. Cette lettre était mille fois trop douce et trop bonne. Je la baignai de mes larmes, mais elle me semblait, malgré moi, déplacée; les expressions en étaient inconvenantes à force de tendresse et d'humilité. Le dirai-je, hélas! ce n'était pas le pardon d'une mère généreuse, c'était l'appel d'une femme malade et ennuyée. Je partis aussitôt et la trouvai mourante; elle me bénit, me pardonna et mourut dans mes bras, en me recommandant de la faire ensevelir dans une certaine robe qu'elle avait beaucoup aimée.

Tant de fatigues, tant de douleurs avaient presque épuisé ma sensibilité. Je pleurai à peine ma mère; je m'enfermai dans sa chambre après qu'on eut emporté son corps, et j'y restai morne et accablée pendant plusieurs mois, occupée seulement à retourner le passé sous toutes ses faces, et ne songeant pas à me demander ce que je ferais de l'avenir. Ma tante, qui d'abord m'avait fort mal accueillie, fut touchée de cette douleur muette, que son caractère comprenait mieux que l'expansion des

larmes. Elle me donna des soins en silence, et veilla à ce que je ne me laissasse pas mourir de faim. La tristesse de cette maison que j'avais vue si fraiche et si brillante, convenait à la situation de mon ame. Je revoyais les meubles qui me rappelaient les mille petits évènemens frivoles de mon enfance; je comparais ce temps, où une égratignure à mon doigt était l'accident le plus terrible qui pût bouleverser ma famille, à la vie infâme et sanglante que j'avais menée depuis. Je voyais d'une part ma mère au bal, de l'autre la princesse Zagarolo empoisonnée dans mes bras et de ma propre main; le son des violons passait dans mes rêves au milieu des cris d'Henryet assassiné; et dans l'obscurité de la prison où, pendant trois mois d'angoisses, j'avais attendu chaque jour une sentence de mort, je voyais arriver à moi, au milieu de l'éclat des bougies et du parfum des fleurs, mon fantôme vêtu de crêpe d'argent et couvert de pierreries. Quelquefois, fatiguée de ces rêves confus et effrayans, je soulevais les rideaux, je m'approchais de la fenêtre et je regardais cette ville où j'avais été si heureuse et si vantée, les arbres de cette promenade où tant d'admiration avait suivi chacun de mes pas. Mais bientôt je m'apercevais de l'insultante curiosité qu'excitait ma figure pâle. On s'arrêtait sous ma fenêtre; on se groupait pour parler de moi, en me montrant presqu'au doigt. Alors je me retirais, je faisais retomber les rideaux, j'allais m'asseoir auprès du lit de ma mère, et j'y restais jusqu'à ce que ma tante vînt, avec sa figure et ses pas silencieux, me prendre le bras et me conduire à table. Ses manières, en cette circonstance de ma vie, me parurent les plus convenables et les plus généreuses qu'on pût avoir envers moi. Je n'aurais pas écouté les consolations, je n'aurais pu supporter les reproches, je n'aurais pas cru à des marques d'estime. L'affection muette et la pitié délicate me furent plus sensibles. Cette figure morne qui passait sans bruit autour de moi, comme un fantôme, comme un souvenir du temps passé, était la seule qui ne pût ni me troubler, ni m'effrayer. Quelquefois je prenais ses mains sèches, et je les pressais sur ma bouche pendant quelques minutes, sans dire un mot, sans laisser échapper un soupir. Elle ne répondait jamais à cette caresse, mais elle restait là sans impatience, et ne retirait pas ses mains à mes baisers: c'était beaucoup.

Je ne pensais plus à Leoni que comme à un souvenir terrible que j'éloignais de toutes mes forces. Retourner vers lui était une pensée qui me faisait frémir comme eût fait la vue d'un supplice. Je n'avais plus assez de vigueur pour l'aimer ou le haïr. Il ne m'écrivait pas, et je ne m'en apercevais pas, tant j'avais peu compté sur ses lettres. Un jour il en arriva une qui m'apprit de nouvelles calamités. On avait trouvé un testament de la princesse Zagarolo, dont la date était plus récente que celle du nôtre. Un de ses serviteurs, en qui elle avait confiance, en avait été le dépositaire depuis sa mort jusqu'à ce jour. Elle avait fait ce testament à l'époque où Leoni l'avait délaissée pour me soigner, et où elle avait eu des doutes sur notre fraternité. Depuis, elle avait songé à le déchirer en se réconciliant avec nous; mais comme elle était sujette à mille caprices, elle avait gardé près d'elle les deux testamens, afin d'être toujours prête à en laisser subsister un. Leoni savait dans quel meuble était déposé le sien; mais l'autre était connu seulement de Vincenzo, l'homme de confiance de la princesse, et il devait, à un signe d'elle, le brûler ou le conserver. Elle ne s'attendait pas, l'infortunée, à une mort si violente et si soudaine. Vincenzo, que Leoni avait comblé de ses générosités, et qui lui était tout dévoué à cette époque, n'ayant d'ailleurs pas pu savoir les dernières intentions de la princesse, conserva le testament, sans rien dire et nous laissa produire le nôtre. Il eût pu s'enrichir par ce moyen en nous menaçant ou en vendant son secret aux héritiers naturels. Mais ce n'était pas un malhonnête homme, ni un méchant cœur. Il nous laissa jouir de la succession sans exiger de meilleurs traitemens que ceux qu'il recevait. Mais quand j'eus quitté Leoni, il devint mécontent, car Leoni était brutal avec ses gens, et je les enchaînais seule à son service par mon indulgence. Un jour Leoni s'oublia jusqu'à frapper ce vieillard, qui aussitôt tira le testament de sa poche, et lui déclara qu'il allait le porter chez les cousins de la princesse. Aucune menace, aucune prière, aucune offre d'argent ne put apaiser son ressentiment. Le marquis arriva et résolut d'employer la force pour lui arracher le fatal papier; mais Vincenzo, qui, malgré son âge, était un homme remarquablement vigoureux, le renversa, le frappa, menaça Leoni de le jeter par la fenêtre s'il s'attaquait à lui, et courut

produire les pièces de sa vengeance. Leoni fut aussitôt dépossédé, condamné à représenter tout ce qu'il avait mangé de la succession, c'est-à-dire les trois quarts. Incapable de s'acquitter, il essaya vainement de fuir. Il fut mis en prison, et c'est de là qu'il m'écrivait, non pas tous les détails que je viens de vous dire, et que j'ai sus depuis, mais en peu de mots l'horreur de sa situation. Si je ne venais à son secours, il pourrait languir toute sa vie dans la captivité la plus affreuse, car il n'avait plus le moyen de se procurer le bien-être dont nous avions pu nous entourer lors de notre première réclusion. Ses amis l'abandonnaient et se réjouissaient peut-être d'être débarrassés de lui. Il était absolument sans ressources, dans une espèce de cachot humide où la fièvre le dévorait déjà. On avait vendu ses bijoux, et jusqu'à ses hardes; il avait à peine de quoi se préserver du froid.

Je partis aussitôt. Comme je n'avais jamais eu l'intention de me fixer à Bruxelles, et que la paresse de la douleur m'y avait seule enchaînée depuis une demi-année, j'avais converti à peu près tout mon héritage en argent comptant; j'avais formé souvent le projet de l'employer à fonder un hôpital pour les filles repenties, et à m'y faire religieuse. D'autres fois j'avais songé à placer cet argent sur la banque de France et à en faire pour Leoni une rente inaliénable qui le préservât à jamais du besoin et des bassesses. Je n'aurais gardé pour moi qu'une modique pension viagère, et j'aurais été m'ensevelir seule dans la vallée suisse, où le souvenir de mon bonheur m'aurait aidé à supporter l'horreur de la solitude. Lorsque j'appris le nouveau malheur où Leoni était tombé, je sentis mon amour et ma sollicitude pour lui se réveiller plus vifs que jamais. Je fis passer toute ma fortune à un banquier de Milan. Je n'en réservais qu'un capital suffisant pour doubler la pension que mon père avait léguée à ma tante. Ce capital fut, à sa grande satisfaction, la maison que nous habitions et où elle avait passé la moitié de sa vie. Je lui en abandonnai la possession, et je partis pour rejoindre Leoni. Elle ne me demanda pas où j'allais; elle le savait trop bien. Elle n'essaya point de me retenir. Elle ne me remercia point; elle me pressa la main. Mais, en me retournant, je vis couler lentement, sur sa joue ridée, la première larme que je lui eusse jamais vu répandre.

Je trouvai Leoni dans un état horrible, hâve, livide et presque fou. C'était la première fois que la misère et la souffrance l'avaient étreint réellement. Jusque-là, il n'avait fait que voir crouler son opulence peu à peu, tout en cherchant et en trouvant les moyens de la rétablir. Ses désastres en ce genre avaient été grands; mais l'industrie et le hasard ne l'avaient jamais laissé long-temps aux prises avec les privations de l'indigence. Sa force morale s'était toujours maintenue, mais elle fut vaincue quand la force physique l'abandonna. Je le trouvai dans un état d'excitation nerveuse qui ressemblait à de la fureur. Je me portai caution de sa dette. Il me fut aisé de fournir les preuves de ma solvabilité, je les avais sur moi. Je n'entrai donc dans sa prison que pour l'en faire sortir. Sa joie fut si violente, qu'il ne put la soutenir, et qu'il fallut le transporter évanoui dans la voiture.

Je l'emmenai à Florence et l'entourai de tout le bien-être que je pus lui procurer. Toute ses dettes payées, il me restait fort peu de chose. Je mis tous mes soins à lui faire oublier les souffrances de sa prison. Son corps robuste fut vite rétabli; mais son esprit resta malade. Les terreurs de l'obscurité, et les angoisses du désespoir avaient fait une profonde impression sur cet homme actif, entreprenant, habitué aux jouissances de la richesse ou aux agitations de la vie aventureuse. L'inaction l'avait brisé. Il était devenu sujet à des frayeurs puériles, à des violences terribles. Il ne pouvait plus supporter aucune contrariété, et ce qu'il y eut de plus affreux, c'est qu'il s'en prenait à moi de toutes celles que je ne pouvais lui éviter. Il avait perdu cette puissance de volonté qui lui faisait envisager sans crainte l'avenir le plus précaire. Il s'effrayait maintenant de la pauvreté, et me demandait chaque jour quelle ressource j'aurais quand celles que j'avais encore seraient épuisées. Je ne savais que répondre, car j'étais épouvantée moi-même de notre prochain dénuement. Ce moment arriva. Je me mis à peindre à l'aquarelle des écrans, des tabatières et divers autres petits meubles en bois de Spa. Quand j'avais travaillé douze heures par jour, j'avais gagné huit ou dix francs. C'eût été assez pour mes besoins; mais pour Leoni c'était la misère la plus profonde. Il avait envie de cent choses impossibles; il se plaignait avec amertume, avec fureur de n'être plus riche. Il

me reprochait d'avoir sottement payé ses dettes, et de ne pas m'être sauvé avec lui en emportant mon argent. J'étais forcée, pour l'apaiser, de lui prouver qu'il m'eût été impossible de le tirer de prison en commettant cette friponnerie. Il se mettait à la fenêtre et maudissait avec d'horribles juremens les gens riches qui passaient dans leurs équipages. Il me montrait ses vêtemens usés, et me disait avec un accent impossible à rendre : « Tu ne *peux* donc pas m'en faire faire d'autres? Tu ne *veux* donc pas? » Il finit par me répéter si souvent, que je pouvais le tirer de cette détresse, et que j'avais l'égoïsme et la cruauté de l'y laisser, que je *le crus* fou, et que je n'essayai plus de lui faire entendre raison. Je gardais le silence chaque fois qu'il y revenait, et je lui cachais mes larmes qui ne servaient qu'à l'irriter. Il *crut* que je comprenais ses abominables suggestions, et traita mon silence d'indifférence féroce et d'obstination imbécile. Plusieurs fois il me frappa violemment et m'eût tuée si on ne fût venu à mon secours. Il est vrai que quand ces accès étaient passés, il se jetait à mes pieds, et me demandait pardon avec des larmes. Mais j'évitais autant que possible ces scènes de réconciliation, car l'attendrissement causait une nouvelle secousse à ses nerfs et provoquait le retour de la crise. Cette irritabilité cessa enfin et fit place à une sorte de désespoir morne et stupide plus affreux encore. Il me regardait d'un air sombre, et semblait nourrir contre moi une haine cachée et des projets de vengeance. Quelquefois, en m'éveillant au milieu de la nuit, je le voyais debout auprès de mon lit, avec sa figure sinistre, je croyais qu'il voulait me tuer, et je poussais des cris de terreur. Mais il haussait les épaules et retournait à son lit avec un rire hébété.

Malgré tout cela, je l'aimais encore, non plus tel qu'il était, mais à cause de ce qu'il avait été et de ce qu'il *pouvait* redevenir. Il y avait des momens où j'espérais qu'une heureuse révolution s'opérait en lui, et qu'il sortirait de cette crise renouvelé et corrigé de tous ses mauvais penchans. Il semblait ne plus songer à les satisfaire, et n'exprimait plus ni regrets ni désirs de quoi que ce soit. Je ne *pouvais* imaginer le sujet des longues méditations où il semblait plongé. La plupart du temps, ses yeux étaient fixés sur moi avec une expression si étrange, que j'avais peur de lui. Je n'osais lui parler, mais je lui demandais grâce par des regards supplians.

Alors il me semblait voir les siens s'humecter et un soupir imperceptible soulever sa poitrine; puis il détournait la tête, comme s'il eût voulu cacher ou étouffer son émotion, et il retombait dans sa rêverie. Je me flattais alors qu'il faisait des réflexions salutaires, et que bientôt il m'ouvrirait son cœur pour me dire qu'il avait conçu la haine du vice et l'amour de la vertu.

Mes espérances s'affaiblirent lorsque je vis le marquis de — reparaître autour de nous. Il n'entrait jamais dans mon appartement, parce qu'il savait l'horreur que j'avais de lui; mais il passait sous les fenêtres et appelait Leoni, ou venait jusqu'à ma porte et frappait d'une certaine manière pour l'avertir. Alors Leoni sortait avec lui et restait long-temps dehors. Un jour je les vis passer et repasser plusieurs fois; le vicomte de Chalm était avec eux. — Leoni est perdu, pensai-je, et moi aussi; il va se commettre sous mes yeux quelque nouveau crime.

Le soir, Leoni rentra tard, et comme il quittait ses compagnons à la porte de la rue, je l'entendis prononcer ces paroles : — Mais vous lui direz bien que je suis fou, absolument fou, que sans cela je n'y aurais jamais consenti. Elle doit bien savoir que la misère m'a rendu fou. — Je n'osai point lui demander d'explication, et je lui servis son modeste repas. Il n'y toucha pas, et se mit à attiser le feu convulsivement; puis il me demanda de l'éther, et après en avoir pris une très forte dose, il se coucha et parut dormir. Je travaillais tous les soirs aussi long-temps que je le pouvais sans être vaincue par le sommeil et la fatigue. Ce soir-là je me sentis si lasse, que je m'endormis dès minuit. A peine étais-je couchée que j'entendis un léger bruit, et il me sembla que Leoni s'habillait pour sortir. Je l'appelai, et lui demandai ce qu'il faisait. — Rien, dit-il, je veux me lever et t'aller trouver; mais je crains ta lumière, tu sais que cela m'attaque les nerfs et me cause des douleurs affreuses à la tête; éteins-la. — J'obéis. — Est-ce fait? me dit-il. Maintenant, recouche-toi; j'ai besoin de t'embrasser, attends-moi. — Cette marque d'affection, qu'il ne m'avait pas donnée depuis plusieurs semaines, fit tressaillir mon pauvre cœur de joie et d'espérance. Je me flattai que le réveil de sa tendresse allait amener celui de sa raison et de sa conscience. Je m'assis sur le bord de mon lit, et je l'attendis avec transport. Il vint se jeter dans mes

bras ouverts pour le recevoir, et m'étreignant avec passion, il me renversa sur mon lit. Mais au même instant, un sentiment de méfiance qui me fut envoyé par la protection du ciel ou par la délicatesse de mon instinct, me fit passer la main sur le visage de celui qui m'embrassait. Leoni avait laissé croître sa barbe et ses moustaches depuis qu'il était malade; je trouvai un visage lisse et uni. Je fis un cri et le repoussai violemment.

— Qu'as-tu donc? me dit la voix de Leoni.

— Est-ce que tu as coupé ta barbe? lui dis-je.

— Tu le vois bien, me répondit-il.

Mais alors je m'aperçus que la voix parlait à mon oreille, en même temps qu'une autre bouche se collait à la mienne. Je me dégageai avec la force que donnent la colère et le désespoir, et m'enfuyant au bout de la chambre, je relevai précipitamment la lampe, que j'avais couverte et non éteinte. Je vis lord Edwards assis sur le bord du lit, stupide et déconcerté (je crois qu'il était ivre), et Leoni, qui venait à moi d'un air égaré. — Misérable! m'écriai-je.

— Juliette, me dit-il avec des yeux hagards et une voix étouffée, cédez si vous m'aimez. Il s'agit pour moi de sortir de la misère où vous voyez que je me consume. Il s'agit de ma vie et de ma raison, vous le savez bien. Mon salut sera le prix de votre dévouement, et quant à vous, vous serez désormais riche et heureuse avec un homme qui vous aime depuis long-temps et à qui rien ne coûte pour vous obtenir. Consens-y, Juliette, ajouta-t-il à voix basse, ou je te poignarde quand il sera hors de la chambre. —

La frayeur m'ôta le jugement; je m'élançai par la fenêtre au risque de me tuer. Des soldats qui passaient me relevèrent; on me rapporta évanouie dans la maison. Quand je revins à moi, Leoni et ses complices l'avaient quittée. Ils avaient déclaré que je m'étais précipitée par la fenêtre dans un accès de fièvre cérébrale, tandis qu'ils étaient allés dans une autre chambre pour me chercher des secours. Ils avaient feint beaucoup de consternation. Leoni était resté jusqu'à ce que le chirurgien qui me soigna eût déclaré que je n'avais aucune fracture. Alors Leoni était sorti en disant qu'il allait rentrer, et depuis deux jours il n'avait pas reparu. Il ne revint pas, et je ne le revis jamais.

Ici Juliette termina son récit et resta accablée de fatigue et de tristesse. — C'est alors, ma pauvre enfant, lui dis-je, que je fis connaissance avec toi. Je demeurais au premier dans la même maison. Le récit de ta chute m'inspira de la curiosité. Bientôt j'appris que tu étais jeune et digne d'un intérêt sérieux; que Leoni, après t'avoir accablée des plus mauvais traitemens, t'avait enfin abandonnée mourante et dans la misère. Je voulus te voir; tu étais dans le délire quand j'approchai de ton lit. Oh! que tu étais belle, Juliette, avec tes épaules nues, tes cheveux épars, tes lèvres brûlées du feu de la fièvre, et ton visage animé par l'énergie de la souffrance! Que tu me semblas belle encore, lorsque, abattue par la fatigue, tu retombas sur ton oreiller, pâle et penchée comme une rose blanche qui s'effeuille à la chaleur du jour! Je ne pus m'arracher d'auprès de toi. Je me sentis saisi d'une sympathie irrésistible, entraîné par un intérêt que je n'avais jamais éprouvé. Je fis venir les premiers médecins de la ville, je te procurai tous les secours qui te manquaient. Pauvre fille abandonnée! je passai les nuits près de toi, je vis ton désespoir, je compris ton amour. Je n'avais jamais aimé; aucune femme ne me semblait pouvoir répondre à la passion que je me sentais capable de ressentir. Je cherchais un cœur aussi fervent que le mien. Je me méfiais de tous ceux que j'éprouvais, et bientôt je reconnaissais la prudence de ma retenue, en voyant la sécheresse et la frivolité de ces cœurs féminins. Le tien me sembla le seul qui pût me comprendre. Une femme capable d'aimer et de souffrir comme tu avais fait était la réalisation de tous mes rêves. Je désirai, sans l'espérer beaucoup, d'obtenir ton affection. Ce qui me donna la présomption d'essayer de te consoler, ce fut la certitude que je sentis en moi de t'aimer sincèrement et généreusement. Tout ce que tu disais dans ton délire te faisait connaître à moi autant que l'a fait depuis notre intimité. Je connus que tu étais une femme sublime aux prières que tu adressais à Dieu à voix haute, avec un accent dont rien ne pourrait rendre la sainteté déchirante. Tu demandais pardon pour Leoni, toujours pardon, jamais vengeance! Tu invoquais les ames de tes parens, tu leur racontais d'une voix haletante par quels malheurs tu avais expié ta fuite et leur douleur. Quelquefois tu me prenais pour Leoni, et tu m'adressais des reproches foudroyans; d'autres fois tu te croyais

avec lui en Suisse, et tu me pressais dans tes bras avec passion. Il m'eût été bien facile alors d'abuser de ton erreur, et l'amour qui s'allumait dans mon sein me faisait de tes caresses insensées un véritable supplice. Mais je serais mort plutôt que de succomber à mes désirs, et la fourberie de lord Edwards, dont tu parlais sans cesse, me semblait la plus déshonorante infamie qu'un homme pût commettre. Enfin, j'ai eu le bonheur de sauver ta vie et ta raison, ma pauvre Juliette; depuis ce temps j'ai bien souffert et j'ai été bien heureux par toi. Je suis un fou peut-être de ne pas me contenter de l'amitié et de la possession d'une femme telle que toi, mais mon amour est insatiable. Je voudrais être aimé comme le fut Leoni, et je te tourmente de cette folle ambition. Je n'ai pas son éloquence et ses séductions, mais je t'aime, moi. Je ne t'ai pas trompée, je ne te tromperai jamais. Ton cœur, long-temps fatigué, devrait s'être reposé à force de dormir sur le mien. Juliette! Juliette! quand m'aimeras-tu comme tu sais aimer!

— A présent, et toujours, me répondit-elle; tu m'as sauvée, tu m'as guérie et tu m'aimes. J'étais une folle, je le vois bien, d'aimer un pareil homme. Tout ce que je viens de te raconter m'a remis sous les yeux des infamies que j'avais presque oubliées. Maintenant je sens plus que de l'horreur pour le passé, et je ne veux plus y revenir. Tu as bien fait de me laisser dire tout cela, je suis calme, et je sens bien que je ne peux plus aimer son souvenir. Tu es mon ami, toi; tu es mon sauveur, mon frère et mon amant...

— Dis aussi ton mari, je t'en supplie, Juliette!

— Mon mari si tu veux, dit-elle en m'embrassant avec une tendresse qu'elle ne m'avait jamais témoignée aussi vivement, et qui m'arracha des larmes de joie et de reconnaissance.

Je me réveillai si heureux le lendemain, que je ne pensai plus à quitter Venise. Le temps était magnifique, le soleil était doux comme au printemps. Des femmes élégantes couvraient les quais, et s'amusaient aux lazzi des masques qui, à demi couchés sur les rampes des ponts, agaçaient les passans et adressaient tour à tour des impertinences et des flatteries aux femmes laides et jolies. C'était le mardi gras, triste anniversaire pour Juliette. Je désirai la distraire, je lui proposai de sortir, et elle y consentit.

Je la regardais avec orgueil marcher à mes côtés. On donne peu le bras aux femmes à Venise. On les soutient seulement par le coude en montant et en descendant les escaliers de marbre blanc qui à chaque pas se présentent pour traverser les canaux. Juliette avait tant de grâce et de souplesse dans tous ses mouvemens, que j'avais une joie puérile à la sentir s'appuyer à peine sur ma main pour franchir ces ponts. Tous les regards se fixaient sur elle, et les femmes, qui jamais ne regardent avec *plaisir* la beauté d'une autre femme, regardaient au moins avec intérêt l'élégance de ses vêtemens et de sa démarche qu'elles eussent voulu imiter. Je crois encore voir la toilette et le maintien de Juliette. Elle avait une robe de velours violet avec un boa et un petit manchon d'hermine. Son chapeau de satin blanc encadrait son visage toujours pâle, mais si parfaitement beau, que malgré sept ou huit années de fatigues et de chagrins mortels, tout le monde lui donnait dix-huit ans tout au plus. Elle était chaussée de bas de soie violets, si transparens qu'on voyait au travers sa peau blanche et mate comme de l'albâtre. Quand elle avait passé, et qu'on ne voyait plus sa figure, on suivait de l'œil ces petits pieds, si rares en Italie. J'étais heureux de la voir admirer ainsi, je le lui disais, et elle me souriait avec une douceur affectueuse. J'étais heureux!...

Un bateau pavoisé et plein de masques et de musiciens s'avança sur le canal de la Giudecca. Je proposai à Juliette de prendre une gondole, et d'en approcher pour voir les costumes. Elle y consentit. Plusieurs sociétés suivirent notre exemple, et bientôt nous nous trouvâmes engagés dans un groupe de gondoles et de barques qui accompagnaient avec nous le bateau pavoisé, et semblaient lui servir d'escorte.

Nous entendîmes dire aux gondoliers que cette troupe de masques était composée des jeunes gens les plus riches et les plus à la mode dans Venise. Ils étaient en effet d'une élégance extrême, leurs costumes étaient fort riches, et le bateau était orné de voiles de soie, de banderolles de gaze d'argent et de tapis d'Orient de la plus grande beauté. Leurs vêtemens étaient ceux des anciens Vénitiens, que Paul Veronese, par un heureux anachronisme, a reproduits dans plusieurs sujets de dévotion, entre autres dans le magnifique tableau des *Noces*, dont la république de Venise fit présent

à Louis XIV, et qui est au Musée de Paris. Sur le bord du bateau, je remarquai surtout un homme vêtu d'un longue robe de soie vert-pâle, brodée de larges arabesques d'or et d'argent. Il était debout et jouait de la guitare dans une attitude si noble, sa haute taille était si bien prise, qu'il semblait fait exprès pour porter ces habits magnifiques. Je le fis remarquer à Juliette qui leva les yeux sur lui machinalement, le vit à peine et me répondit: « Oui, oui, superbe! » en pensant à autre chose.

Nous suivions toujours, et, poussés par les autres barques, nous touchions le bateau pavoisé du côté précisément où se tenait cet homme. Juliette était aussi debout avec moi, et s'appuyait sur le couvert de la gondole pour ne pas être renversée par les secousses que nous recevions souvent. Tout à coup cet homme se pencha vers Juliette comme pour la reconnaître, passa la guitare à son voisin, arracha son masque noir et se tourna de nouveau vers nous. Je vis sa figure qui était belle et noble s'il en fut jamais. Juliette ne le vit pas. Alors il l'appela à demi-voix, et elle tressaillit comme si elle eût été frappée d'une commotion galvanique.

— Juliette! répéta-t-il d'une voix plus forte.

— Leoni! cria-t-elle avec transport.

C'est encore pour moi comme un rêve. J'eus un éblouissement, je perdis la vue pendant une seconde, je crois. Juliette s'élança, impétueuse et forte. Tout à coup je la vis transportée comme par magie sur le bateau, dans les bras de Leoni; un baiser délirant unissait leurs lèvres. Le sang me monta au cerveau, me bourdonna dans les oreilles, me couvrit les yeux d'un voile plus épais, je ne sais pas ce qui se passa. Je revins à moi en montant l'escalier de mon auberge. J'étais seul. Juliette était partie avec Leoni.

Je tombai dans une rage inouie, et pendant trois heures je me comportai comme un épileptique. Je reçus vers le soir une lettre de Juliette, conçue en ces termes:

« Pardonne-moi, pardonne-moi, Bustamente, je t'aime, je te vénère, je te bénis à genoux pour ton amour et tes bienfaits; ne me hais pas, tu sais que je ne m'appartiens pas, qu'une main invisible dispose de moi, et me jette malgré moi dans les bras de cet homme. O mon ami, pardonne-moi, ne te venge pas, je l'aime, je ne puis vivre sans lui. Je ne puis savoir qu'il existe sans le désirer, je ne puis le

voir passer sans le suivre. Je suis sa femme, il est mon maître, vois-tu? Il est impossible que je me dérobe à sa passion et à son autorité. Tu as vu si j'ai pu résister à son appel. Il y a eu comme une force magnétique, comme un aimant qui m'a soulevée et qui m'a jetée sur son cœur. Et pourtant j'étais près de toi, j'avais ma main dans la tienne; pourquoi ne m'as-tu pas retenue? tu n'en as pas eu la force, ta main s'est ouverte, ta bouche n'a même pas pu me rappeler, tu vois que cela ne dépend pas de nous. Il y a une volonté cachée, une puissance magique qui ordonne et opère ces choses étranges. Je ne puis briser la chaîne qui est entre moi et Leoni, c'est le boulet qui accouple les galériens, mais c'est la main de Dieu qui l'a rivé.

« O mon cher Aleo, ne me maudis pas, je suis à tes pieds. Je te supplie de me laisser être heureuse. Si tu savais comme il m'aime encore, comme il m'a reçue avec joie! quelles caresses, quelles paroles, quelles larmes!... Je suis comme ivre, je crois rêver. Je dois oublier son crime envers moi, il était fou. Après m'avoir abandonnée, il est arrivé à Naples dans un tel état d'aliénation, qu'il a été enfermé dans un hôpital de fous. Je ne sais par quel miracle il en est sorti guéri, ni par quelle protection du sort il se trouve maintenant remonté au faîte de la richesse. Mais il est plus beau, plus brillant, plus passionné que jamais. Laisse-moi, laisse-moi l'aimer, dussé-je être heureuse seulement un jour et mourir demain. Ne dois-tu pas me pardonner de l'aimer si follement, toi qui as pour moi une passion aussi aveugle et aussi mal placée?

« Pardonne, je suis folle, je ne sais ni de quoi je te parle, ni ce que je te demande. Oh! ce n'est pas de me recueillir et de me pardonner quand il m'aura de nouveau délaissée. Non! j'ai trop d'orgueil, ne crains rien. Je sens que je ne te mérite plus, qu'en me jetant dans ce bateau je me suis à jamais séparée de toi, que je ne puis plus soutenir ton regard, ni toucher ta main. Adieu donc, Aleo! Oui, je t'écris pour te dire adieu, car je ne puis pas me séparer de toi sans te dire que mon cœur en saigne déjà, et qu'il se brisera un jour de regret et de repentir. Va, tu seras vengé! Calme-toi maintenant, pardonne; plains-moi, prie pour moi, sache bien que je ne suis pas une ingrate stupide, qui méconnaît ton caractère et ses devoirs envers toi. Je ne suis qu'une mal-

heureuse que la fatalité entraîne et qui ne peut s'arrêter. Je me retourne vers toi et je t'envoie mille adieux, mille baisers, mille bénédictions. Mais la tempête m'enveloppe et m'emporte. En périssant sur les écueils où elle doit me briser, je répéterai ton nom, et je t'invoquerai comme un ange de pardon entre Dieu et moi.

JULIETTE. »

Cette lettre me causa un nouvel accès de rage. Puis je tombai dans le désespoir, je sanglottai comme un enfant pendant plusieurs heures, et succombant à la fatigue, je m'endormis sur ma chaise, seul, au milieu de cette grande chambre où Juliette m'avait conté son histoire la veille. Je me réveillai calme, j'allumai du feu, je fis plusieurs fois le tour de la chambre d'un pas lent et mesuré.

Quand le jour parut, je me rassis, et je me rendormis. Ma résolution était prise. J'étais tranquille. A neuf heures je sortis, je pris des informations dans toute la ville, et je m'enquis de certains détails dont j'avais besoin. On ignorait par quels procédés Leoni avait refait sa fortune; on savait seulement qu'il était riche, prodigue, dissolu; tous les hommes à la mode allaient chez lui, singeaient sa toilette et se faisaient ses compagnons de plaisir. Le marquis de — l'escortait partout et partageait son opulence. Tous deux étaient amoureux d'une courtisanne célèbre, et par un caprice inoui cette femme refusait leurs offres. Sa résistance avait tellement aiguillonné le désir de Leoni, qu'il lui avait fait des promesses exorbitantes, et qu'il n'y avait aucune folie où elle ne pût l'entraîner.

J'allai chez elle, et j'eus beaucoup de peine à la voir. Enfin elle m'admit et me reçut d'un air hautain en me demandant ce que je voulais du ton d'une personne pressée de congédier un importun.

— Je viens vous demander un service, lui dis-je. Vous haïssez Leoni?

— Oui, me répondit-elle, je le hais mortellement.

— Puis-je vous demander pourquoi?

— Il a séduit une jeune sœur que j'avais dans le Frioul et qui

était honnête et sainte. Elle est morte à l'hôpital. Je voudrais manger le cœur de Leoni.

— Voulez-vous m'aider, en attendant, à lui faire subir une mystification cruelle?

— Oui.

— Voulez-vous lui écrire et lui donner un rendez-vous?

— Oui, pourvu que je ne m'y trouve pas.

— Cela va sans dire. Voici le modèle du billet que vous écririez.

« Je sais que tu as retrouvé ta femme et que tu l'aimes. Je ne voulais pas de toi hier, cela me semblait trop facile, aujourd'hui il me paraît piquant de te rendre infidèle. Je veux savoir d'ailleurs si le grand désir que tu as de me posséder est capable de tout, comme tu t'en vantes. Je sais que tu donnes un concert sur l'eau cette nuit. Je serai dans une gondole et je suivrai. Tu connais mon gondolier Cristofano. Tiens-toi sur le bord de ton bateau, et saute dans ma gondole au moment où tu l'apercevras. Je te garderai une heure, après quoi j'aurai assez de toi peut-être pour toujours. Je ne veux pas de tes présens. Je ne veux que cette preuve de ton amour. A ce soir, ou jamais. »

La Misana trouva le billet singulier et le copia en riant.

— Que ferez-vous de lui quand vous l'aurez mis dans la gondole, me dit-elle?

— Je le déposerai sur la rive du Lido, et le laisserai passer là une nuit un peu longue et un peu froide.

— Je vous embrasserais volontiers pour vous remercier, dit la courtisanne, mais j'ai un amant que je veux aimer toute la semaine. Adieu.

— Il faut, lui dis-je, que vous mettiez votre gondolier à mes ordres.

— Sans doute, dit-elle, il est intelligent, discret, robuste, faites-en ce que vous voudrez.

Je rentrai chez moi, je passai le reste du jour à réfléchir mûrement à ce que j'allais faire. Le soir vint, Cristofano et la gondole m'attendaient sous la fenêtre. Je pris un costume de gondolier. Le bateau de Leoni parut tout illuminé de verres de couleurs qui brillaient comme des pierreries depuis le faîte des mâts jusqu'au

bout des moindres cordages, et lançant des fusées de toutes parts dans les intervalles d'une musique délicieuse. Je montai à l'arrière de la gondole, une rame à la main. Je l'atteignis. Leoni était sur le bord, dans le même costume que la veille. Juliette était assise au milieu des musiciens; elle avait aussi un costume magnifique, mais elle était abattue et pensive, et semblait ne pas s'occuper de lui. Cristofano ôta son chapeau et leva sa lanterne à la hauteur de son visage. Leoni le reconnut et sauta dans la gondole.

Aussitôt qu'il y fut entré, Cristofano lui dit que la Misana l'attendait dans une autre gondole, auprès du jardin public. — Eh! pourquoi n'est-elle pas ici? demanda-t-il. — *Non so*, répondit le gondolier d'un air d'indifférence, et il se remit à ramer. Je le secondais vigoureusement, et en peu d'instans nous eûmes dépassé le jardin public. Il y avait autour de nous une brume épaisse. Leoni se pencha plusieurs fois et demanda si nous n'étions pas bientôt arrivés. Nous glissions toujours rapidement sur la lagune tranquille; la lune pâle et baignée dans la vapeur blanchissait l'atmosphère sans l'éclairer. Nous passâmes en contrebandiers la limite maritime qui ne se franchit point ordinairement sans une permission de la police, et nous ne nous arrêtâmes que sur la rive sablonneuse du Lido, assez loin pour ne pas risquer de rencontrer un être vivant.

— Coquins, s'écria notre prisonnier, où diable m'avez-vous conduit? où sont les escaliers du jardin public? où est la gondole de la Misana? Ventredieu! nous sommes dans le sable! Vous vous êtes perdus dans la brume, butors que vous êtes, et vous me débarquez au hasard...

— Non, monsieur, lui dis-je en italien; ayez la bonté de faire dix pas avec moi, et vous trouverez la personne que vous cherchez. Il me suivit, et aussitôt Cristofano, conformément à mes ordres, s'éloigna avec la gondole, et alla m'attendre dans la lagune sur l'autre rive de l'île.

— T'arrêteras-tu, brigand! me cria Leoni, quand nous eûmes marché sur la grève pendant quelques minutes. Veux-tu me faire geler ici! Où est ta maîtresse? où me mènes-tu?

— Seigneur, lui répondis-je en me retournant et en tirant de

dessous ma cape les objets que j'avais apportés, permettez-moi d'éclairer votre chemin. Alors je tirai ma lanterne sourde, je l'ouvris et je l'accrochai à un des pieux du rivage.

— Que diable fais-tu là? me dit-il, ai-je affaire à des fous? De quoi s'agit-il?

— Il s'agit, lui dis-je, en tirant deux épées de dessous mon manteau, de vous battre avec moi.

— Avec toi, canaille! je te vais rosser comme tu le mérites.

— Un instant, lui dis-je en le prenant au collet avec une vigueur dont il fut un peu étourdi, je ne suis pas ce que vous croyez. Je suis noble tout aussi bien que vous; de plus je suis un honnête homme et vous êtes un scélérat. Je vous fais donc beaucoup d'honneur en me battant avec vous. — Il me sembla que mon adversaire tremblait et cherchait à s'échapper. Je le serrai davantage.

— Que me voulez-vous? Par le nom du diable! s'écria-t-il, qui êtes-vous? je ne vous connais pas. Pourquoi m'amenez-vous ici? Votre intention est-elle de m'assassiner? Je n'ai aucun argent sur moi. Êtes-vous un voleur?

— Non, lui dis-je, il n'y a de voleur et d'assassin ici que vous, vous le savez bien.

— Êtes-vous donc mon ennemi?

— Oui, je suis votre ennemi.

— Comment vous nommez-vous?

— Cela ne vous regarde pas, vous le saurez si vous me tuez.

— Et si je ne veux pas vous tuer? s'écria-t-il en haussant les épaules et en s'efforçant de prendre de l'assurance.

— Alors vous vous laisserez tuer par moi, lui répondis-je, car je vous jure qu'un de nous deux doit rester ici cette nuit.

— Vous êtes un bandit! s'écria-t-il, en faisant des efforts terribles pour se dégager; au secours! au secours!

— Cela est fort inutile, lui dis-je, le bruit de la mer couvre votre voix, et vous êtes loin de tout secours humain. Tenez-vous tranquille, ou je vous étrangle. Ne me mettez pas en colère, profitez des chances de salut que je vous donne. Je veux vous tuer et non vous assassiner. Vous connaissez ce raisonnement-là. Battez-vous avec moi, et ne m'obligez pas à profiter de l'avantage de la force que j'ai sur vous comme vous voyez. — En parlant ainsi, je le se-

couais par les épaules et le faisais plier comme un jonc, bien qu'il fût plus grand que moi de toute la tête. Il comprit qu'il était à ma disposition, et il essaya de me dissuader.

— Mais, monsieur, si vous n'êtes pas fou, me dit-il, vous avez une raison pour vous battre avec moi. Que vous ai-je fait?

— Il ne me plaît pas de vous le dire, répondis-je, et vous êtes un lâche de me demander la cause de ma vengeance, quand c'est vous qui devriez me demander raison.

— Eh! de quoi? reprit-il. Je ne vous ai jamais vu. Il ne fait pas assez clair pour que je puisse bien distinguer vos traits, mais je suis sûr que j'entends votre voix pour la première fois.

— Poltron! vous ne sentez pas le besoin de vous venger d'un homme qui s'est moqué de vous, qui vous a fait donner un rendez-vous pour vous mystifier, et qui vous amène ici malgré vous pour vous provoquer! On m'avait dit que vous étiez brave, faut-il vous frapper pour éveiller votre courage?

— Vous êtes un insolent, dit-il, en se faisant violence.

— A la bonne heure, je vous demande raison de ce mot, et je vais vous donner raison sur l'heure de ce soufflet. — Je lui frappai légèrement la joue. Il fit un hurlement de rage et de terreur.

— Ne craignez rien, lui dis-je, en le tenant d'une main et en lui donnant de l'autre une épée; défendez-vous. Je sais que vous êtes le premier tireur de l'Europe, je suis loin d'être de votre force. Il est vrai que je suis calme et que vous avez peur, cela rend la chance égale. — Sans lui donner le temps de répondre, je l'attaquai vigoureusement. Le misérable jeta son épée et se mit à fuir. Je le poursuivis, je l'atteignis, je le secouai avec fureur. Je le menaçai de le tirer dans la mer et de le noyer, s'il ne se défendait pas. Quand il vit qu'il lui était impossible de s'échapper, il prit l'épée et retrouva ce courage désespéré que donnent aux plus peureux l'amour de la vie et le danger inévitable. Mais soit que la faible clarté de la lanterne ne lui permît pas de bien mesurer ses coups, soit que la peur qu'il venait d'avoir lui eût ôté toute présence d'esprit, je trouvai ce terrible duelliste d'une faiblesse désespérante. J'avais tellement envie de ne pas le massacrer, que je le ménageai long-temps. Enfin, il se jeta sur mon épée en voulant faire une feinte, et il s'enferra jusqu'à la garde.

— Justice, justice! dit-il en tombant. Je meurs assassiné!

— Tu demandes justice et tu l'obtiens, lui répondis-je. Tu meurs de ma main comme Henryet est mort de la tienne.

Il fit un rugissement sourd, mordit le sable et rendit l'ame.

Je repris les deux épées et j'allai retrouver la gondole. Mais, en traversant l'île, je fus saisi de mille émotions inconnues. Ma force faiblit tout à coup, je m'assis sur une de ces tombes hébraïques qui sont à demi recouvertes par l'herbe, et que ronge incessamment le vent âpre et salé de la mer. La lune commençait à sortir des brouillards, et les pierres blanches de ce vaste cimetière se détachaient sur la verdure sombre du Lido. Je pensais à ce que je venais de faire, et ma vengeance, dont je m'étais promis tant de joie, m'apparut sous un triste aspect; j'avais comme des remords, et pourtant j'avais cru faire une action légitime et sainte en purgeant la terre et en délivrant Juliette de ce démon incarné. Mais je ne m'étais pas attendu à le trouver lâche. J'avais espéré rencontrer un ferrailleur audacieux, et en m'attaquant à lui, j'avais fait le sacrifice de ma vie. J'étais troublé et comme épouvanté d'avoir pris la sienne si aisément. Je ne trouvais pas ma haine satisfaite par la vengeance. Je la sentais éteinte par le mépris. — Quand je l'ai vu si poltron, pensais-je, j'aurais dû l'épargner, j'aurais dû oublier mon ressentiment contre lui, et mon amour pour la femme capable de me préférer un pareil homme.

Des pensées confuses, des agitations douloureuses se pressèrent alors dans mon cerveau. Le froid, la nuit, la vue de ces tombeaux, me calmaient par instant, ils me plongeaient dans une stupeur rêveuse dont je sortais violemment et douloureusement en me rappelant tout à coup ma situation, le désespoir de Juliette qui allait éclater demain, et l'aspect de ce cadavre qui gisait sur le sable ensanglanté non loin de moi. Il n'est peut-être pas mort, pensais-je. J'eus une envie vague de m'en assurer. J'aurais presque désiré lui rendre la vie. Les premières heures du jour me surprirent dans cette irrésolution, et je songeai alors que la prudence devait m'éloigner de ce lieu. J'allai rejoindre Cristofano que je trouvai profondément endormi dans sa gondole, et que j'eus beaucoup de peine à réveiller. La vue de ce tranquille sommeil me fit envie. Comme Macbeth, je venais de divorcer pour long-temps avec lui.

Je revenais, lentement bercé par les eaux que colorait déjà en rose l'approche du soleil. Je passai tout auprès du bateau à vapeur qui voyage de Venise à Trieste. C'était l'heure de son départ, les roues battaient déjà l'eau écumante, et des étincelles rouges s'échappaient du tuyau, avec des spirales d'une noire fumée. Plusieurs barques apportaient les passagers. Une gondole effleura la nôtre et s'accrocha au bâtiment. Un homme et une femme sortirent de cette gondole et grimpèrent légèrement l'escalier du paquebot. A peine étaient-ils sur le tillac, que le bâtiment partit avec la rapidité de l'éclair. Le couple se pencha sur la rampe pour voir le sillage. Je reconnus Juliette et Leoni. Je crus faire un rêve, je passai ma main sur mes yeux, j'appelai Cristofano. — Est-ce bien là le baron Leone de Leoni qui part pour Trieste avec une dame? lui demandai-je.—Ouï, monseigneur,—répondit-il. Je prononçai un blasphème épouvantable; puis, rappelant le gondolier : — Eh! quel est donc, lui dis-je, l'homme que nous avons emmené hier soir au Lido?

— Votre excellence le sait bien, répondit-il, c'est le marquis Lorenzo de —.

George Sand.

# MORALE

## DE

# BENTHAM.[1]

Lorsque dans Westminster-Hall vous assistez à la manifestation et à la publicité de la justice anglaise, là, vous comprenez tout-à-fait Bentham. Les mœurs originaires se continuant par des transformations peu sensibles, mais perpétuelles, les hasards devenant des habitudes, les traditions s'emparant chaque jour de l'autorité, les coutumes, révérées comme la vérité et puissantes comme la loi, constituent un établissement légal qui semble dominer l'Angleterre avec le même orgueil que la Tour de Londres domine la Tamise.

(1) *Déontologie ou science de la morale*, ouvrage posthume de Jérémie Bentham, revu, mis en ordre et publié par John Bowring, traduit sur le manuscrit par Benjamin Laroche. Chez Charpentier, libraire-éditeur, rue de Seine, 31.

Une fois entré dans les détours de cette justice, vous ne pouvez plus en sortir : avocat ou plaideur, juge ou membre du souverain, cette légalité vous enveloppe et vous mène. En vain Bacon, dans son ouvrage : *Proposal for amending the laws of England*, veut tenter un nouveau digeste du droit commun et de la loi statutaire; en vain un de ses successeurs, Henri Brougham, a-t-il signalé les réformes les plus nécessaires (*Present state of the law, the speech in the house of commons, on thursday, february*, 7, 1828); en vain en a-t-il lui-même ébauché quelques-unes; ces corrections partielles n'ont pas de prise sur un corps si vieux et si dur.

Mais un homme a pensé que, pour attaquer cette formidable place d'abus et de préjugés, il ne fallait pas y entrer, mais s'en tenir dehors; il a pensé encore que, pour combattre cet assemblage de choses irréfléchies qui presque toujours confondaient l'antiquité avec la raison, il n'y avait qu'une arme puissante, la pensée, mais la pensée dans toute sa force et son audace, infinie dans son étendue, inexorable dans son analyse, subtile, immense, transparente, punissant l'erreur en lui jetant sur la face la lumière et la clarté, seule, se suffisant à elle-même dans les ressources de son abstraction, congédiant les secours de l'histoire, et marchant à la conquête de la vérité avec le cri de Médée : *Moi, dis-je, et c'est assez.*

De l'autre côté du détroit, pour vivre puissant et vraiment honoré, il faut être aux affaires. Le parlement, les communes ou la chambre des lords, les luttes de l'opposition et du ministère, voilà le seul mode d'existence dont un galant homme puisse s'accommoder en Angleterre. On étudie à Oxford ou à Cambridge, suivant les relations de sa maison; on mêle à une éducation forte et classique le maniement des chevaux et des armes, la connaissance des lois et de l'histoire du pays; on fait un tour sur le continent, on revient prendre une carrière et une femme, on choisit entre les whigs et les tories, on s'enrôle, on se donne, on est poussé aux affaires et aux honneurs : des deux côtés, le pacte est fidèlement gardé; ni l'aristocratie, ni le peuple ne manquent à leurs représentans. Alors l'homme politique peut se développer avec ampleur et persévérance; il est regardé, il est soutenu, il est discuté, il peut puiser une force toujours nouvelle aussi bien dans

les attaques et les calomnies de ses adversaires, que dans les approbations et les applaudissemens de ses amis. Si les affaires et le pouvoir lui conviennent mieux que la défense de la liberté, il sera Pitt; si l'amour de l'humanité, de la démocratie et de l'émancipation populaire vient le disputer à l'aristocratie de son éducation, de ses goûts et de ses souvenirs, il sera Fox. Luttes de la parole, duel de l'éloquence et du génie, vous suffisez à remplir une vie. C'est un bon et noble emploi de ses facultés que de les user dans les communs intérêts, dans les travaux du cabinet, dans les associations publiques, dans les clubs, dans l'ardeur des discussions et des nuits. On ne vieillit pas, c'est vrai, mais on a vécu avec une intense et puissante énergie; on a grandement influé sur les affaires, on a traversé les plaisirs, on a mené une vie large, utile, complète, illustre.

C'est bien : mais cette existence politique et légale n'accorde ses jouissances et ses priviléges qu'en retour d'une adhésion entière à ses préjugés et à ses maximes; pour s'y promener puissant, il faut en être le sujet et l'esclave; et le despotisme des mœurs étouffe l'indépendance des idées. La pensée est condamnée à se taire devant la pratique de la religion et de la légalité; elle est toujours dans les universités sous le coup des disgraces de Locke à Oxford; elle se fait dissimulée, hypocrite; elle n'est pas libre; elle est parlementaire et constitutionnelle. Le joug pèse sur toutes les têtes et ne sera secoué que par ces énergiques natures qui prévalent ou qui meurent; or, l'Angleterre, depuis cinquante ans, a vu deux illustres révoltés s'élever contre sa constitution et ses lois : un poète et un philosophe, Byron et Bentham.

Où va Childe-Harold? que cherche-t-il sur les mers, dans l'Orient et dans la Grèce? si ce n'est une place plus indépendante que son siége de pair à Westminster, pour y juger son pays. Londres ne doit pas s'applaudir d'avoir fermé ses coteries et ses salons au jeune lord; cette ville a banni plus que Coriolan et plus qu'Alcibiade; l'exilé ne demandera pas sa vengeance à quelque peuple barbare, il la demandera aux idées, plus encore à la poésie, et au rebours du prodige attribué à ce poète de l'antiquité, dont les chants harmonieux soulevaient les pierres pour former des murailles, les accens de Byron feront tomber pièce à pièce, de ruine

en ruine, les mœurs, les préjugés et les lois de la vieille Angleterre; le noble lord est plus révolutionnaire que l'ardent prolétaire de Birmingham.

Les premières impressions que reçut Bentham au barreau l'en éloignèrent irrévocablement. Tant de routine, tant d'usages allant à l'encontre de la raison, tant de démentis infligés au bon sens et à la vérité, les habitudes de l'audience, le costume des avocats, leurs perruques, les détours et les subtilités de la pratique, les lenteurs de la forme, apportant de perpétuels ajournemens à l'éclaircissement du fond, tout cela provoqua chez Bentham une insurmontable aversion. Ces antipathies étaient venues choquer, pour s'en emparer, un esprit grand, et lui devinrent d'irrécusables indices de son aptitude et de sa vocation. Bentham sentit qu'il avait en lui-même la puissance de critiquer ces lois qui blessaient sa raison. Il se reconnut observateur profond, analyste subtil; il se trouva l'œil assez sûr, l'esprit assez fin, la logique assez aiguë pour entreprendre l'examen et l'attaque de ces préjugés et de ces usages légaux qui l'avaient rebuté. Il se mit à démonter les établissemens qu'il avait sous les yeux; il décrivit et censura les détails les plus déliés avec la même exactitude que les réalités les plus grossières; son analyse fut infinie, et microscopique aussi bien qu'étendue.

Dans ce travail il fut autant servi par les facultés qui lui manquaient, que par celles qu'il possédait éminemment. La poésie et l'imagination ne le gênaient pas; chez lui, pas d'idéal, pas de ces pressentimens infinis, de ces retentissemens profonds et sonores des choses invisibles. L'histoire ne lui convient pas davantage; elle n'est pour lui que la série des méprises et des malentendus de l'humanité; et le genre humain ne lui semble avoir vécu jusqu'à lui que pour se tromper toujours. Ainsi disposé, débarrassé des sublimes inquiétudes et des révélations de la poésie, aveugle aux grandeurs imparfaites, mutilées, mais vivantes de l'histoire, il est armé d'un seul principe, d'un *criterium* unique dont il se servira pour tout contrôler. Avec quelle infatigable exactitude il fait la revue des idées humaines! Avec quelle fidélité à son principe il les approuve ou les rejette! Ni sa vue ne se trouble, ni son cœur ne s'intimide. Il a donné son ame et sa vie à la pour-

suite de la vérité, telle qu'il la comprend : il est calme, persévérant, inébranlable; il travaille, observe les hommes et les choses sans interruption; il écrit tous les jours, et immensément : il est toujours prêt à écrire, parce qu'il ne sait pas écrire; le style lui est aussi étranger que la poésie et l'histoire; et si jamais il rencontrait l'éloquence, il croirait tomber dans l'erreur. Il entasse analyse sur analyse, réformes sur réformes; il accumule manuscrits, plans, innovations; il embrasse tout : sa tête, une des plus puissantes qui aient jamais enfermé la pensée, blanchit avec sérénité dans le travail des théories et dans le spectacle des révolutions; et toujours laborieux, toujours tranquille, l'illustre vieillard s'est éteint doucement l'an dernier, n'ayant eu dans sa vie d'autre occupation que l'utilité du genre humain.

La série des travaux de Bentham est longue : depuis 1776, où, dans ses *Fragmens sur le gouvernement*, il attaqua Blakstone, jusqu'à l'heure de sa mort, le publiciste anglais n'a pas cessé de donner cours à ses idées par d'innombrables manuscrits. Les traités qu'en a extraits Dumont de Genève sont connus de tous ceux qu'occupe la philosophie des lois. Aujourd'hui que la mort nous a ravi Bentham et Dumont, voici un nouvel interprète du grand théoricien, M. le docteur John Bowring, qui vient offrir à notre curiosité la science de la morale construite par Bentham (1). M. Bowring, connu en France par l'intelligente activité de ses négociations commerciales, a été l'élève et l'ami de Bentham qui l'a choisi pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, et lui a laissé ses papiers et ses écrits dans leur précieuse confusion. Nous croyons savoir que M. Bowring considère comme un devoir la publication complète des travaux inédits de son illustre maître : jamais hommage funéraire n'aura été plus utile à la science. Nous désirons nous attacher sur-le-champ à l'analyse et à l'appréciation de cette première publication qui a pour objet le fondement même des principes humains, la morale, et doit, par voie de conséquence, nous faire descendre dans l'intimité même de la pensée de Bentham.

(1) Déjà, en 1789, Bentham avait écrit une *Introduction aux Principes de la morale et de la législation*. Les principes sont restés les mêmes, mais la forme de l'exposition a dû varier en se perfectionnant.

Dans toutes les choses de la vie sagement considérées, l'intérêt et le devoir sont étroitement réunis; et en saine morale le devoir d'un homme ne saurait jamais consister à faire ce qu'il est de son intérêt de ne pas faire. La morale lui enseignera à établir une juste estimation de ses intérêts et de ses devoirs; et en les examinant, il apercevra leur coïncidence. Il est certain que tout homme agit en vue de son propre intérêt; ce n'est pas qu'il voie toujours son intérêt là où il est véritablement, car par là il obtiendrait la plus grande somme de bien-être possible. C'est pourquoi la tâche du moraliste éclairé est de démontrer qu'un acte immoral est un faux calcul de l'intérêt personnel, et que l'homme vicieux fait une estimation erronée des plaisirs et des peines. De tous les êtres sensibles, les hommes sont ceux qui nous touchent de plus près et qui doivent nous être les plus chers. Il faut travailler à leur bonheur par l'exercice des vertus, de ces qualités dont la réunion constitue la vertu. La vertu se divise en deux branches : la prudence et la bienveillance effective. La prudence a son siége dans l'intelligence; la bienveillance effective se manifeste principalement dans les affections, affections qui, fortes et intenses, constituent les passions. Qu'est-ce que le bonheur? C'est la possession du plaisir avec exemption de peine. Il est proportionné à la somme des plaisirs goûtés et des peines évitées. Et qu'est-ce que la vertu? C'est ce qui contribue le plus au bonheur, ce qui maximise les plaisirs et minimise les peines. Le vice, au contraire, c'est ce qui diminue le bonheur et contribue au malheur.

Le mot *déontologie* est dérivé de deux mots grecs, τὸ δέον ce qui est convenable, et λόγος, connaissance, discours, c'est-à-dire la connaissance de ce qui est juste ou convenable. Ce terme est ici appliqué à la morale, c'est-à-dire à cette partie du domaine des actions qui ne tombe pas dans l'empire de la législation publique. Comme art, c'est ce qu'il est convenable de faire; comme science, c'est connaître ce qu'il convient de faire en toute occasion. La tâche du déontologiste est de retirer de l'obscurité où on les a enfouis, ces points de devoirs dans lesquels la nature a associé les intérêts de l'individu à ses jouissances, dans lesquels son propre bien-être a été lié, combiné, identifié avec le bien-être d'autrui; sa tâche, en un mot, *est de donner au moteur social toute l'influence du*

*moteur personnel.* La base de la déontologie, c'est donc le principe de l'utilité, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'une action est bonne ou mauvaise, digne ou indigne, qu'elle mérite l'approbation ou le blâme en proportion de sa tendance à accroître ou à diminuer la somme du bonheur public. Ici trois questions :

1° Qu'exige le bonheur public?

2° L'opinion publique est-elle d'accord avec l'intérêt ou le bonheur public?

3° En ce qui concerne l'application pratique, quelle ligne de conduite faut-il suivre dans chacun des cas qui se présentent à notre considération?

Il s'agit donc de savoir si ce que le monde appelle du nom de morale est réellement un instrument véritable de bonheur.

La morale, la religion, la politique, le moraliste, l'homme d'état et le prêtre ne peuvent avoir qu'un seul et même objet, le bonheur.

Bentham critique la manière dont la morale a été traitée jusqu'à présent : il représente les moralistes s'élevant en monarques absolus et infaillibles, imposant des lois à l'univers qu'ils s'imaginaient voir à leurs pieds, et demandant, pour leurs commandemens et leurs prohibitions, une prompte et complète obéissance. Le monde s'est fréquemment indigné de l'impudence de ses gouvernans politiques. *Celui qui de son chef se constitue arbitre souverain de la morale, qui, comme un fou dans sa loge, agite un sceptre imaginaire, celui-là, dans son impudence, dépasse toute mesure.*

Le talisman employé par les moralistes se réduit à un mot qui sert à donner à l'imposture un air d'assurance et d'autorité : ce mot sacramentel, c'est le mot *devoir*. Il faut que ce mot soit banni du vocabulaire de la morale. Le mot *déontologie*, ou la science de ce qui est bien et convenable, a été choisi comme plus propre que tout autre à représenter, dans le domaine de la morale, le principe de l'*utilitairianisme*, ou de l'utilité.

Les philosophes de l'antiquité ne sont pas moins vivement tancés que les moralistes en général. Tandis que Xénophon écrivait l'histoire, dit Bentham, et qu'Euclide créait la géométrie, *Socrate et Platon débitaient des absurdités, sous prétexte d'enseigner la sagesse et la morale.* Bentham est impitoyable contre les philosophes, les académiciens et les platoniciens. Il passe ensuite à la réfutation de

quelques propositions contenues dans le *compendium* de philosophie morale d'Oxford; et je laisse à penser s'il est moins vif contre le péripatéticien anglais que contre Socrate et Platon. Cette réfutation est pleine de mouvement et d'une exagération injuste, qui produit des effets assez comiques.

Tout plaisir est, *primâ facie*, un bien et doit être recherché; de même toute peine est un mal et doit être évitée. Tout acte qui procure du plaisir sans aucun résultat pénible, est un bénéfice net pour le bonheur; tout acte dont les résultats de peine sont moindres que ses résultats de plaisir, est bon jusqu'à concurrence de l'excédant en faveur du bonheur. Chacun est non seulement le meilleur, mais encore le seul juge compétent de ce qui lui est peine ou plaisir. Bentham reproduit un catalogue des plaisirs et des peines qu'il avait déjà tracé dans le cinquième chapitre de l'*Introduction aux principes de la morale et de la législation*.

Plaisirs et peines des sens, comprenant ceux du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouïe, de la vue, ceux provenant de l'organisation sexuelle, de l'état de santé ou de maladie, les plaisirs de la nouveauté et les peines de l'ennui;

2° Les plaisirs de la richesse, plaisirs soit d'acquisition, soit de possession, dont les peines correspondantes constituent des peines de privation et se réfèrent à une autre classe;

3° Les plaisirs de la capacité et les peines de l'incapacité;

4° Les plaisirs de l'amitié (1) et les peines de l'inimitié;

5° Les plaisirs qui naissent d'une bonne réputation, et les peines résultant d'une mauvaise renommée;

6° Les plaisirs que procure l'exercice du pouvoir;

7° Les plaisirs de la piété, ou les plaisirs religieux, avec leurs peines correspondantes; plaisirs provenant de la conviction où nous sommes de posséder la faveur de la Divinité; peines résultant de la crainte où nous sommes de la réprobation;

8° Les plaisirs et les peines de la sympathie ou de la bienveillance;

9° Ceux de la malveillance;

(1) Le plaisir de l'amour est un plaisir mixte, composé des plaisirs de l'amitié, auxquels sont ajoutés ceux des sens.

10° Ceux de la mémoire;
11° Ceux de l'imagination;
12° Ceux de l'attente;
Et enfin, ceux de l'association des idées.

La tâche du moraliste est d'amener dans les régions de la peine et du plaisir toutes les actions humaines, afin de prononcer sur leur caractère de propriété et d'impropriété, de vice ou de vertu; et souvent les hommes ont à leur insu appliqué ce critérium utilitaire à leurs actions, au moment même où ils le décriaient avec le plus d'acharnement. L'ascétisme n'est qu'une fausse application du principe de l'utilité. Quant aux principes de quelques philosophes, comme le *sens moral*, de lord Shaftesbury, le *sens commun*, du docteur Beattie, l'*intelligence*, du docteur Price, ils ne sont, aux yeux de Bentham, que choses vides et creuses, comme ces mots: *la raison, la raison véritable*, *la nature*, *la loi naturelle, la justice naturelle*, *le droit naturel*, *l'équité naturelle*, *le bon ordre*, *la vérité*.

Il est désirable, nécessaire même, de trouver un mot qui représente la balance des plaisirs et des peines, en tant que répartis sur une partie considérable de l'existence de l'homme. Le mot *bien-être* désignera la balance en faveur des plaisirs; *mal-être*, la balance en faveur des peines. Le mot *bonheur* n'est pas toujours le mot propre; il représente le plaisir à un degré trop élevé; il paraît se confondre avec l'idée de jouissance au plus haut degré. En prenant l'espèce humaine en général, la balance incline du côté du bien-être. Des hommes, au nom de la religion, ont proclamé le malheur final, le malheur sans espoir, sans limite et sans terme, comme la consommation des dispensations terribles de Dieu. Ce dogme redoutable ne se trouve pas dans le christianisme, c'est une pernicieuse imposture que rien ne justifie.

Le but des actions humaines étant le bien-être, il faut examiner les sanctions que reçoivent ces actions humaines. Il y a plusieurs espèces de sanctions : la sanction physique, la sanction sociale ou sympathique, celle qui résulte des relations domestiques ou personnelles de l'individu; la sanction morale ou populaire, qu'on appelle communément opinion publique; la sanction politique ou légale, qui a deux branches, la judiciaire et l'administrative; la sanction

religieuse ou surhumaine. L'analyse de ces différentes sanctions est pleine d'observations justes et fines.

Les causes d'immoralité sont presque toujours celles-ci : de faux principes en morale, une application erronée de la religion, une préférence accordée à l'intérêt personnel sur l'intérêt social, et, enfin, préférence donnée à un plaisir moindre, mais présent, sur un plaisir plus grand, mais éloigné.

Rien de plus fatal, selon Bentham, que l'emploi erroné, ou plutôt l'abus du langage. Les mots *principe*, *droit*, *conscience*, ont presque toujours donné le change sur la vérité des choses. La *vertu* est un être de raison, une entité fictive, née de l'imperfection du langage, du langage créé long-temps avant que les phénomènes de l'ame fussent étudiés et compris. Le mot *vertu* échappe à la définition. Un acte ne peut être qualifié de vertueux ou de vicieux qu'en tant qu'il produit du bonheur ou du malheur. L'application du principe déontologique peut seule nous mettre à même de découvrir si des impressions trompeuses sont communiquées par l'emploi de ces locutions *vertu* et *vice*; et, après un examen approfondi, on trouvera que la *vertu* et le *vice* ne sont que la représentation de deux qualités, la prudence et la bienveillance effective, et leurs contraires, avec les différentes modifications qui en découlent, et qui se rapportent d'abord à nous, puis à tout ce qui n'est pas nous.

La prudence personnelle est une vertu première, et d'elle découlent, comme vertus secondaires, la tempérance et la continence. La prudence extrà-personnelle, ou la prudence relative à autrui, bien qu'elle appartienne plus au législateur, doit cependant attirer l'attention des déontologistes.

La bienveillance effective se divise en deux branches, l'une *positive*, qui confère des plaisirs à autrui, et l'autre *négative*, qui s'abstient de leur infliger des peines.

Ces préliminaires posés, Bentham procède à l'analyse des vertus et des vices. Les vertus et les vices sont des habitudes volontaires. Aux deux branches de la vertu, la patience et la bienveillance, correspondent deux branches du vice, l'imprudence, par lequel un homme se nuit principalement à lui-même, et l'improbité qui nuit principalement à autrui. De ce point de vue, Bentham criti-

que le courage ou plutôt les appréciations qu'on en a faites; il montre fort spirituellement la société et les moralistes niant le courage dans des actions qui ne pouvaient s'accomplir sans une grande force, parce que ces actions étaient désapprouvées par la société et les moralistes. Un homme qui met fin à ses jours ne peut être un homme courageux. Savez-vous pourquoi? Parce que le suicide n'est pas permis. Un homme qui meurt dans la défense de sa liberté doit être un lâche, il n'avait pas la justice de son côté. Si la logique était de rigueur, dit Bentham, si dans les croyances orthodoxes et reçues l'absurdité pouvait être un empêchement à la foi, on demanderait à ces gens de vouloir bien faire l'application de leur principe. La justice, dans le système de l'utilité, est une modification de la bienveillance; elle rentre dans l'objet particulier de la morale toutes les fois que la sanction politique ou la puissance de la loi n'est pas applicable, dans tous les cas où la sanction de l'obligation morale n'est pas appuyée de dispositions pénales. Après avoir examiné la vanité et l'orgueil, Bentham conclut que la vanité tient de plus près à la bienveillance, l'orgueil au sentiment personnel et à la malveillance. Le jugement qu'il porte sur l'envie et la jalousie nous a paru fort élevé : *L'envie et la jalousie ne sont ni des vertus ni des vices; ce sont des peines.* Notre moraliste se livre à une ingénieuse discussion du catalogue des vertus qu'avait dressé Hume, et il démontre que dans la plupart des exemples donnés, Hume assume de sa propre autorité un droit de décision absolue sur tous les cas qui se présentent à lui, qu'il n'établit aucune distinction intelligible entre le plaisir, la passion et la peine, qu'il distingue là où il n'y a rien à distinguer, et qu'il essaie de résoudre des points de morale par des formules telles que celle-ci : *il convient*, *il est convenable*, ce qui est le *sic volo*, *sic jubeo*, du despotisme pédagogique.

Contre les fausses vertus, Bentham dirige ses vives réfutations; il ne consent à appeler vertus, ni le mépris des richesses, ni l'activité sans objet, ni l'attention quand son but n'est pas excellent, ni la faculté entreprenante, ni la célérité.

Selon la définition du moraliste, la passion est l'émotion intense, l'émotion est la passion passagère. Or, la nature des passions ne peut être comprise que par leur division en plaisirs et en

peines, et quant aux principes qui doivent les gouverner, il faut se référer à la liste des vertus et des vices. Si l'on examine le jeu des passions, on trouvera que les causes qui font que les influences de la passion dominent les influences de la raison, sont : 1° le manque d'intensité apparente dans le plaisir éloigné que promet la raison, le manque de vivacité dans l'idée de ce plaisir ; 2° le manque de certitude apparente, le manque de discernement immédiat pour remonter sur-le-champ l'échelle des effets et des causes qui favorisent ou empêchent la production des plaisirs lointains.

Entre les facultés intellectuelles et la vertu et le vice, il existe une relation intime. C'est à l'intelligence que tout s'adresse, et à moins qu'elle ne soit associée aux prescriptions de la morale, l'enseignement déontologique a peu de chances de succès. Bentham donne une classification des facultés intellectuelles qui n'a rien de neuf et de fécond.

Cet exposé dogmatique de la morale est suivi dans la publication nouvelle que nous examinons d'un *coup d'œil sur le principe de la maximisation du bonheur, son origine et ses développemens.* Ce travail appartient à l'éditeur, M. le docteur Bowring, qui l'a rédigé sur les papiers de Bentham, et expose le développement du principe de l'utilité depuis Horace :

Atque ipsa utilitas justi propè mater et æqui,

depuis Phèdre : *nisi utile est quod feceris, stulta est gloria*, jusqu'à David Hume, qui reconnut l'utilité comme principe, jusqu'à Hartley, jusqu'à Helvétius, jusqu'au docteur Priestley, qui publia en 1768 *son Essai sur le gouvernement.* Dans cet ouvrage, Priestley désigne *le plus grand bonheur du plus grand nombre* comme le seul but juste et raisonnable d'un bon gouvernement.

« Il arriva, » et ici nous croyons devoir citer les paroles mêmes de Bentham telles que nous les avons recueillies de sa bouche lorsqu'il nous racontait ce qu'il appelait plaisamment les aventures du principe de la maximisation du bonheur, à savoir, son origine, sa naissance, son éducation, ses voyages et son histoire ; « il arriva, je ne sais comment, que peu de temps après

sa publication un exemplaire de cet ouvrage parvint à la bibliothèque circulante d'un petit café, appelé *café Harper,* lequel était en quelque sorte annexé au Collége de la Reine (*Queen's College*), à Oxford, dont l'achalandage le faisait subsister. La maison faisait le coin, donnant, d'un côté, sur la rue Haute (*High-Street*), de l'autre, sur une ruelle qui de ce côté longe le Collége de la Reine, et aboutit à une rue qui mène à la porte du Nouveau-Collége (*New-College*). On s'abonnait à cette bibliothèque à raison d'un shelling par trimestre, ou pour parler le langage universitaire, un shelling par terme. Le produit de cette souscription se composait de deux ou trois journaux, d'un ou deux magazines, et, par-ci par-là, d'une brochure nouvelle. Il était rare, pour ne pas dire sans exemple, d'y voir un octavo de moyenne grosseur. Quelques douzaines de volumes, formés partie de pamphlets, partie de magazines réunis ensemble par un cartonnage, composaient donc toute la richesse de cette bibliothèque, qui contrastait étrangement avec la bibliothèque Bodléienne et celles des Colléges du Christ et de Tous-les-Saints (*Christ's Church and All Souls*).

« L'année 1768 est la dernière dans laquelle il me soit jamais arrivé de faire à Oxford un séjour de plus d'un jour ou deux. J'étais venu pour voter, en ma qualité de maître-ès-arts, pour l'université d'Oxford, à l'occasion d'une élection parlementaire. Je n'avais pas alors complété ma vingt-et-unième année, et cette circonstance aurait pu élever dans la chambre des communes une discussion électorale, si un nombre suffisant de votes non sujets à contestation n'avait mis la majorité hors de doute. Cette année était la dernière dans laquelle cet ouvrage de Priestley pût me tomber sous la main. Quoi qu'il en soit, ce fut la lecture de ce livre et de la phrase en question qui décida de mes principes en matière de morale publique et privée; c'est là que je pris la formule et le principe qui depuis ont fait le tour du monde civilisé. A cette vue je m'écriai, transporté de joie comme Archimède lorsqu'il découvrit le principe fondamental de l'hydrostatique : *je l'ai trouvé!* J'étais loin de penser alors au correctif que plus tard, après un mûr examen, je me verrais forcé d'appliquer à ce principe. » Ce correctif était le mot et le principe *utilité*. Mais en 1822, dans son projet de *codification*, Bentham fit usage pour la première fois de

cette formule : *le plus grand bonheur du plus grand nombre.* Dans ce livre, le bonheur, l'utilité, les peines, les plaisirs, s'expriment l'un par l'autre, et l'augmentation de la félicité de tous par l'accroissement des plaisirs et l'exemption des peines est l'objet constamment présenté à la pensée.

Le second volume de cette publication nouvelle est consacré à l'application des principes exposés dans le premier ; chaque point principal est repris pour être développé sous toutes ses faces. M. le docteur Bowring déclare que les matériaux qui ont servi à composer ce volume consistaient pour la plupart en fragmens éparpillés sur de petits morceaux de papiers, écrits sous l'inspiration du moment, souvent à de longs intervalles, et remis par l'auteur entre ses mains, sans ordre et sans aucune espèce de plan. La mise en œuvre de ces matériaux et de ces fragmens fait honneur à M. Bowring, qui a su rendre attrayans l'enchaînement et le détail de tous ces développemens moraux. On trouve dans cette partie des conseils pleins de délicatesse sur la pratique du bonheur, entre autres la recommandation de bannir de l'esprit les pensées pénibles qui font effort pour y pénétrer, des souvenirs désagréables qui travaillent à y reparaître sans cesse, et puis encore d'évoquer par la puissance de l'imagination les grandeurs du passé, de la poésie, de la science et de l'histoire. Mais on y rencontre aussi des assertions fausses, comme cette proposition : que nous n'avons rien à démêler avec les motifs ; que de si mauvais motifs produisent de bonnes actions, tant mieux pour la société ; que si de bons motifs produisent des actes mauvais, tant pis ; que c'est à l'action, non au motif, que nous avons affaire ; et que lorsque l'action est devant nous, et le motif caché, c'est la chose du monde la plus oiseuse que de s'enquérir de ce qui n'influe en rien sur notre condition, et d'oublier ce qui exerce sur nous la seule influence réelle et véritable. Le moraliste est précisément tenu plus que tout autre d'étudier et de mettre en ligne de compte les motifs qui déterminent les actions : Bentham a donc oublié ce qu'il a dit touchant les rapports des facultés intellectuelles avec la morale ; or, à quoi servent les facultés intellectuelles, si ce n'est à déterminer les mobiles de nos actions ? et la discussion de ces mobiles n'est-elle pas une des principales obligations du philosophe et du penseur ? que l'historien et

le politique ne pèsent quelquefois les choses humaines qu'à la valeur de leurs résultats, cette pente est parfois irrésistible, mais le moraliste doit relever la différence du mobile et la différence du résultat, et travailler à leur équation future.

Cependant les détails ingénieux de ce second volume et les analyses spirituelles qui s'y font voir sont quelquefois déparés par de puérils conseils et des recommandations fort vulgaires. Il nous semble que l'éditeur distingué de Bentham eût pu se montrer plus sévère dans l'exhibition de l'héritage de son maître : quelques sacrifices coûtent peu à de grandes richesses, et même en font ressortir l'éclat et l'opulence.

Bentham moraliste nous fait comprendre entièrement Bentham législateur : sans doute la lecture des *Traités de législation civile et pénale* nous avait offert dans sa réalité la pensée de Bentham ; nous l'avions vue étendue sans être complète, profonde sans aller toujours au fond ; nous l'avions admirée dans la poursuite des préjugés et des abus ; et nous lui désirions plus de conscience de l'histoire et plus d'intelligence de toutes les propriétés de la nature humaine. La *Théorie des peines et des récompenses* témoignait d'une rare sagacité dans l'assignation des châtimens aux délits : le *Traité des preuves judiciaires* nous semblait surtout le triomphe des plus fortes qualités de Bentham, de son excellence dans ce qu'il appelle la logique judiciaire, dans la critique de tout ce qui constitue l'appareil externe du droit et de la législation ; la *Tactique des assemblées législatives* et le *Traité des sophismes politiques* prouvait à la fois son habileté à débrouiller le faisceau des malentendus et des méprises dans la manutention des affaires et des lois, et la difficulté qu'il éprouvait à entrer dans l'entente des hommes et de l'histoire ; le *Traité d'organisation judiciaire* complétait les *Preuves*, et la belle théorie du juge unique qui, par une singulière fortune, peut s'appuyer de l'exemple de Rome et de l'Angleterre, se faisait accepter de nous comme un grand et nécessaire corollaire de la procédure de ce novateur. Nous sentions à la fois les grandeurs et les imperfections de Bentham ; mais cependant, dans le partage de ses qualités, il y avait encore pour nous quelque chose de perplexe et de douteux. Aujourd'hui tout est clair ; et le moraliste a trahi tout-à-fait le législateur.

Comment, en effet, ne pas comprendre un homme qui dit ouvertement : « Il n'y a pas de droit, il n'y a pas de justice, il n'y a pas de devoir. Jusqu'ici une langue fausse a traduit des idées fausses; il n'y a qu'une idée fondamentalement vraie dont toutes les autres découlent, l'utilité; il n'y a qu'un but, qui est lui-même le *criterium* de toutes les actions humaines, le bonheur; l'action la plus vertueuse est l'action qui produit la plus forte somme de bonheur. » Et non-seulement ces principes sont posés, mais leur application est poursuivie avec une rigoureuse délicatesse dans toutes les ramifications de l'humaine activité.

Dans son insurrection contre la légalité civile, la procédure et la pénalité qui sont en vigueur en Europe, Bentham a été provoqué par le spectacle que l'Angleterre déroulait sous ses yeux, et sur ce point sa patrie a été sa cause immédiate.

Dans sa négation du droit même, du devoir et de la justice morale, Bentham a été suscité par la philosophie du XVIII^e^ siècle; il a eu pour cause Helvétius, dont les écrits l'ont surtout frappé; il s'est proposé de faire rentrer toutes les questions humaines dans celle de l'intérêt, du bonheur et de l'utilité; et, comme Brutus, il a dit à la vertu : *Tu n'es qu'un mot.*

La critique philosophique n'accomplit qu'une moitié de sa tâche quand elle se borne à signaler les défauts et les ellipses d'un système; elle doit montrer encore l'opportunité de ce système dans sa venue, la convenance de son originalité, la nécessité de ses affirmations dogmatiques, et la fonction qu'il était appelé à remplir dans le système du monde moral. Mainte fois les soutiens du spiritualisme ont démontré à Bentham et à ses partisans les oublis et les erreurs de la psychologie utilitaire; il est inutile de recommencer cette démonstration effectuée; nous aimons mieux assigner à Bentham son rôle et sa valeur dans l'économie générale de la philosophie moderne.

Quand le christianisme parut sur la terre, il s'adressa surtout à la crédibilité de l'humanité; il demanda aux hommes de croire à sa parole, et, sans nier l'intelligence, il lui préféra la foi. Il serait inique de dire que le christianisme ait voulu opprimer la raison; mais ses docteurs, saint Paul à leur tête, travaillèrent à la soumettre aux croyances enseignées; ils lui donnèrent pour office le

soin de commenter les objets de la foi, et ne lui permirent que des développemens soumis et dociles. Mais l'indépendance est dans la nature même de la raison, et pour vivre, elle a besoin d'être sa loi à elle-même : elle s'insurgea pour ne pas mourir, et elle se fit une destinée par une philosophie rationaliste et idéaliste dont Descartes est le premier auteur, dont Spinosa, Kant, Rousseau, Fichte, Hegel et Schelling sont les glorieux promoteurs. La philosophie rationaliste et idéaliste de l'Europe moderne consiste surtout dans la préoccupation du droit absolu de la raison.

Cependant le christianisme, en apostrophant avec véhémence la crédibilité humaine, lui avait promis le bonheur après la mort, et avait mis sa sanction dans une immortalité heureuse ou tourmentée. Il serait peu exact de dire que le christianisme est l'intraitable ennemi du bonheur terrestre, et qu'il considère les prospérités d'une civilisation brillante comme l'occasion d'une damnation future; gardons-nous de juger une doctrine sur les exagérations qui la dénaturent. Néanmoins il est certain que le christianisme s'occupait plus des cieux que de la terre, et que l'immortalité promise par sa parole lui semblait une suffisante indemnité des misères et des détresses d'ici-bas. Mais quand l'Europe eut joui pendant quelque temps de l'indépendance de la raison, elle se mit aussi à songer au bonheur; et l'humanité se prit à spéculer sur cet objet important, trop oublié par le christianisme. C'est surtout au XVIII^e^ siècle que le soin du bonheur s'établit dans les esprits avec autorité, parce que depuis cent ans la raison s'était développée avec indépendance. Alors, au rebours du christianisme, qui oubliait la terre pour le ciel, la philosophie oublia le ciel pour la terre; et le bonheur ici-bas, le bonheur immédiat et positif fut son unique souci. Ainsi Hume, Hartley, le marquis de Mirabeau, Helvétius, Priestley, Condorcet, Bentham, cherchèrent les conditions du bien-être et de la félicité humaine. C'était obéir à une irrésistible loi de notre nature, qui voulait se faire reconnaître enfin. Depuis un siècle il s'élève de la terre un immense cri pour demander du bonheur; quand ce cri redouble et se fait écouter, on l'appelle une révolution. L'homme veut être heureux; il pense que ses facultés doivent aboutir à une destinée prospère, et il reconnaît dans la félicité terrestre la récompense naturelle de la force et du génie. Cette soif

du bonheur est aussi ardente que l'était, au commencement du christianisme, la soif de l'immortalité; elle dévore tous les hommes, elle inspire plusieurs.

Bentham se fit le régulateur de tous ces instincts de bonheur qui se déclaraient autour de lui; sa cause historique fut l'Angleterre; sa cause métaphysique fut Locke; sa cause morale fut Helvétius; l'époque de son avènement fut la révolution française. Alors, législateur exclusif de l'utile et du bonheur, il proscrit également tous les autres mots. L'idée du droit lui semble une erreur funeste et l'irréconciliable adversaire de l'idée de l'utilité; il en confond la nature avec les traductions incomplètes et mensongères qui en ont été faites, et la rejette comme une première illusion. Les mots *justice, principes moraux, équité naturelle,* sont aussi répudiés, tant Bentham a peur de prendre encore le change, tant il s'attache à la poursuite du bonheur matériel! Il embrasse la cause du bonheur avec la même ardeur que les chrétiens la pensée de l'immortalité : saint Augustin, dans *la Cité de Dieu,* ne maudit pas les joies de la terre, cette impure Babylone, avec plus de passion que Bentham n'excommunie impitoyablement toutes les pensées étrangères à l'utile; il les damne sans rémission.

Cette apparition si éclatante et si impérieuse de l'idée de l'utile et du bonheur était nécessaire dans la science de la législation. Elle intervenait avec opportunité, tant au milieu des traditions historiques et coutumières de la jurisprudence européenne, que du spiritualisme démocratique de Rousseau et de notre révolution; elle montrait au passé ce qu'il avait trop méconnu, à l'avenir révolutionnaire, s'appuyant sur l'idée sacrée du droit, ce qu'il devait accomplir.

Bentham a été un des hommes les plus utiles au genre humain : enfant du XVIII^e siècle, généreusement préoccupé des misères de l'humanité, s'élevant à la conception du bonheur de tous et de chacun (1), il est venu à propos, a fait puissamment une œuvre salutaire, et, par l'infatigable exercice d'une rare fécondité, il a

(1) Le bonheur du pire de tous les hommes fait tout aussi bien partie intégrante de la masse totale de la félicité humaine, que celui du meilleur des hommes. *Déontologie*, t. II, p. 304.

remué tous les sillons de la science sociale avec l'instrument du principe utilitaire.

Novateur, Bentham ignore et dédaigne l'histoire; un profond mépris de l'antiquité et une immense attente des destinées futures de l'humanité le caractérisent; la conscience de l'humanité n'est pour lui qu'un livre erroné : aussi l'a-t-il rarement ouvert, et toujours mal compris et mal lu.

Utilitaire, Bentham ignore les facultés idéales de l'homme et de l'humanité; il rétrécit le bonheur qu'il cherche, parce qu'il mutile la nature; il ne soupçonne pas que l'homme et l'humanité trouvent du bonheur dans l'idée de l'immortalité, dans l'idée du droit politique, dans la provocation que l'éloquence adresse aux passions, dans l'essor que la poésie imprime aux imaginations et aux ames: les ambitions et les facultés de l'humanité dépassent l'espèce de bonheur dont s'est contenté Bentham.

Au point où le célèbre Anglais a laissé la science de la législation, cette science, pour parcourir de nouvelles phases, réclame aujourd'hui une histoire et un système. Il faut faire l'histoire avant le système, mais il ne faudra pas composer le système des lambeaux de l'histoire.

Écrire l'histoire des législations, c'est renouveler la conscience de l'humanité, reconstruire ses souvenirs et ses convictions, rendre plus vraies et plus vives les impressions que lui a laissées le passé, et faire du genre humain, par la connaissance de lui-même, un homme mûr pour toutes les grandeurs et tous les progrès.

Composer un système de législation, c'est donner à la puissance de l'humanité une forme qui concorde avec ses souvenirs du passé, avec le développement actuel de toutes ses facultés, avec toutes les virtualités progressives qui doivent éclater dans l'avenir; c'est tirer de la science qui revêt toutes les formes, qui est philosophie, art, histoire, médecine, phrénologie, physique, théologie, morale, physiologie; c'est, dis-je, tirer de la science la vie normale de l'humanité.

L'architecte qui bâtira l'histoire et le système, s'appelle le XIXe siècle; il n'aura jamais assez d'ouvriers; tous doivent venir, car tous sont appelés.

Les sociétés humaines sont placées aujourd'hui dans cette con-

joncture, qu'il leur faut, ou aboutir par la science et les idées à de grandes destinées, ou mourir. Puisque la raison européenne, prenant pour appui les affirmations mêmes de la foi chrétienne, s'est mise à vouloir comprendre toutes les choses humaines et à les vouloir mener, elle n'a plus d'autre issue que la poursuite de ce dessein; depuis le XII^e siècle, elle a tort, ou elle doit finalement triompher. Puisque le bonheur social s'est présenté à la raison comme un but légitime, ce bonheur doit être élaboré par des efforts progressifs qui lui cherchent à la fois des satisfactions nécessaires et des conditions plus hautes. Or, pour saisir le bonheur, la raison européenne ne saurait abandonner l'immortalité, pas plus que le principe du droit. Elle gravite au contraire vers une solution immense et complète qui exprimera l'identité de la religion et du droit, la réconciliation du droit et du bonheur, la concordance ternaire du droit, du bonheur et de l'immortalité, trouvant sa racine et sa vie dans une nouvelle unité. Pour ce vaste travail ne dirait-on pas que les nations ont décrété entre elles une division instinctive? Le bonheur matériel et positif semble jusqu'à présent avoir été le principal souci de l'illustre et confortable Angleterre; plus que tout autre peuple, elle a les grands procédés de l'industrie et les savantes théories de l'économie politique. L'Allemagne (1), patrie du rationalisme et de l'idéalisme, a prêté au désir ardent de l'immortalité l'impulsion de son intelligence et les sublimes élans d'une pensée mélancolique que la terre ne satisfait pas. La France se remue, agit et souffre pour la cause du droit; il est dans son génie de vouloir appliquer aux choses humaines le droit et la raison par la logique et le dévouement. Cependant les instincts et les conquêtes des nations se mêlent et s'échangent; Londres et Paris s'envoient des indications

(1) Rien n'est plus important pour la France que de connaître avec exactitude et netteté les traits caractéristiques de la civilisation allemande, et il faut que de tous côtés les renseignemens les plus divers lui arrivent; plus aujourd'hui on écrira sur l'Allemagne, plus on facilitera les rapports intelligens et pacifiques des deux peuples. C'est dans cette pensée que nous préparons maintenant un ouvrage qui aura pour objet la civilisation morale et politique de l'Allemagne, et qui aura pour titre : *Au-delà du Rhin.*

précieuses ; Édimbourg lit et critique les œuvres sorties de Weimar et de Berlin ; Strasbourg et Paris apprécient de plus en plus l'Allemagne, toujours attentive aux idées et aux sentimens de la France. Ainsi se prépare lentement le système nouveau des analogies européennes qui doit triompher des vieilles différences. Ce travail sera long, parce qu'il doit être universel, parce qu'il doit embrasser tous les élémens de la nature humaine, parce qu'il doit transformer à des heures différentes du temps tous les peuples du monde historique. Faut-il donc se refuser à l'immensité d'une tâche nécessaire ? Non, chaque homme et chaque peuple doivent en accomplir quelque chose ; il n'y a plus d'autre manière d'aimer l'humanité que de servir la cause des idées et de la science. Si depuis quatre ans l'image de la liberté française semble s'être obscurcie, ne craignons pas d'imputer ces ténèbres, qui peuvent se dissiper, à l'abandon dans lequel les gouvernans et les opposans ont laissé les idées. On a voulu, d'une part, rester immobile dans une position révolutionnaire ; on a voulu, de l'autre, entasser brusquement une autre révolution sur la révolution récente ; ces deux erreurs ont enfanté la guerre civile. La guerre civile dans les rues est une calamité détestable ; l'immobilité dans les lois et les institutions est un outrage à la raison qui apporte toujours à l'humanité des douleurs et des funérailles. Espérons que les communes angoisses de la patrie réveilleront chez tous le désir de demander aux idées et aux principes la réparation de tant d'erreurs et de tant de maux ; nous ne concevons pas de gouvernement qui puisse se mouvoir utilement, s'il n'est animé par un système intelligent et complet ; pas davantage nous ne pouvons croire quelque force et quelque avenir à une opposition, si elle ne peut opposer au système régnant et combattu par elle un autre système plus progressif et destiné à se montrer plus heureux. Ne désespérons pas : il est impossible que la nation qui passe *pour la plus spirituelle du monde*, cherche de gaieté de cœur sa ruine dans le mépris des idées.

LERMINIER.

# IMPRESSIONS

# DE VOYAGES.

## X.

## LES OURS DE BERNE.

Un caquetage produit par plusieurs centaines de voix nous réveilla le lendemain avec le jour. Nous mîmes le nez à la fenêtre, le marché se tenait devant l'hôtel.

La mauvaise humeur que nous avait causée ce réveil matinal se dissipa bien vite à l'aspect du tableau pittoresque de cette place publique encombrée de paysans et de paysannes en costumes nationaux.

Une des choses qui m'avait le plus désappointé en Suisse était l'envahissement de nos modes non-seulement dans les hautes classes de la société, les premières toujours à abandonner les mœurs de leurs ancêtres, mais encore parmi le peuple, conservateur plus

religieux des traditions paternelles. Je me trouvai certes bien dédommagé de ma longue attente par le hasard qui réunissait sous mes yeux, et dans toute leur coquetterie, les plus jolies paysannes des cantons voisins de Berne. C'était la Vaudoise aux cheveux courts, abritant ses joues roses sous son large chapeau de paille pointu; la femme de Fribourg, qui tourne trois fois autour de sa tête nue les nattes de ses cheveux dont elle forme sa seule coiffure; la Valaisane, qui vient par le mont Gemmi, avec son chignon de marquise et son petit chapeau bordé de velours noir, d'où pend jusque sur son épaule un large ruban brodé d'or; enfin, au milieu d'elles et la plus gracieuse de toutes, la Bernoise elle-même, avec sa petite calotte de paille jaune, chargée de fleurs comme une corbeille, posée coquettement sur le côté de la tête, et d'où s'échappent par derrière deux longues tresses de cheveux blonds; son nœud de velours noir au cou, sa chemise aux larges manches plissées, et son corsage brodé d'argent.

Berne si grave, Berne si triste, Berne la vieille ville, semblait, elle aussi, avoir mis ce jour-là son habit et ses bijoux de fête; elle avait semé ses femmes dans les rues, comme une coquette des fleurs naturelles sur une robe de bal. Ses arcades sombres et voûtées, qui avancent sur le rez-de-chaussée de ses maisons, étaient animées par cette foule qui passait leste et joyeuse, se détachant par les tons vifs de ses vêtemens sur la demi-teinte de ses pierres grises; puis, de place en place, rendant plus sensibles encore la légèreté des ombres bariolées qui se croisaient en tous sens, des groupes de jeunes gens avec leurs grosses têtes blondes, leur petite casquette de cuir, leurs cheveux longs, leurs cols rabattus et leur redingotte bleue plissée sur les hanches; véritables étudians d'Allemagne, qu'on croirait à vingt pas à peine des universités de Leipsick ou d'Iéna, causant immobiles, ou se promenant gravement deux par deux, la pipe d'écume de mer à la bouche, et le sac à tabac, orné de la croix fédérale, pendu à la ceinture. Nous criâmes bravo de nos fenêtres, en battant des mains comme nous l'aurions fait au lever de la toile d'un théâtre sur un tableau admirablement mis en scène; puis, allumant nos cigarres, en preuve de fraternité, nous allâmes droit à deux de ces jeunes gens pour leur demander le chemin de la cathédrale.

Au lieu de nous l'indiquer de la main, comme l'aurait fait un Parisien affairé, l'un des deux nous répondit en français largement accentué de tudesque : « Par ici ; » et, faisant doubler le pas à son camarade, il se mit à marcher devant nous.

Au bout de cinquante pas, nous nous arrêtâmes devant une de ces vieilles horloges compliquées, à l'ornement desquelles un mécanicien du quinzième siècle consacrait quelquefois toute sa vie.... Notre guide sourit. — Voulez-vous attendre? nous dit-il, huit heures vont sonner.

En effet, au même instant, le coq qui surmontait ce petit clocher battit des ailes, chanta trois fois avec sa voix automatique. A cet appel, les quatre évangélistes sortirent, chacun à son tour, de leur niche, et vinrent frapper chacun un quart d'heure sur une cloche avec le marteau qu'ils tenaient à la main; puis, pendant que l'heure tintait, et en même temps que le premier coup se faisait entendre, une petite porte, placée au-dessous du cadran, s'ouvrit, et une procession étrange commença à défiler, tournant en demi-cercle autour de la base du monument, et rentra par une porte parallèle qui se ferma en même temps que la dernière heure sonnait, sur le dernier personnage qui terminait le cortège.

Nous avions déjà remarqué l'espèce de vénération que les Bernois professent pour les ours; en entrant la veille au soir par la porte de Fribourg, nous avions vu se découper dans l'ombre les statues colossales de deux de ces animaux, placées comme le sont à l'entrée des Tuileries les chevaux domptés par des esclaves. Pendant les cinquante pas que nous avions faits pour arriver à l'horloge, nous avions laissé à notre gauche une fontaine surmontée d'un ours, portant une bannière à la main, couvert d'une armure de chevalier, et ayant à ses pieds un oursin vêtu en page, marchant sur ses pattes de derrière, et mangeant une grappe de raisin à l'aide de ses pattes de devant. Nous étions passés sur la place des Greniers, et nous avions remarqué, sur le fronton sculpté du monument, deux ours soutenant les armes de la ville, comme deux licornes un blason féodal; de plus, l'un d'eux versait avec une corne d'abondance les trésors du commerce à un groupe de jeunes filles qui s'empressaient de les recueillir, tandis que l'autre tendait gracieusement, et en signe d'alliance, la patte à un guerrier vêtu en Romain du temps de

Louis XV. Cette fois nous venions de voir sortir d'une horloge une procession d'ours, les uns jouant de la clarinette, les autres du violon, celui-ci de la basse, celui-là de la cornemuse; puis à leur suite, d'autres ours portant l'épée au côté, la carabine sur l'épaule, marchant gravement, bannière déployée, et caporaux en serre-file. Il y avait, on l'avouera, de quoi éveiller notre gaîté; aussi étions-nous dans la joie de notre ame. Nos Bernois, habitués à ce spectacle, riaient de nous voir rire, et loin de s'en formaliser, paraissaient enchantés de notre bonne humeur. Enfin, dans un moment de répit, nous leur demandâmes à quoi tenait cette reproduction continuelle d'animaux qui, par leur espèce et par leur forme, n'avaient pas jusque-là passé pour des modèles de grace ou de politesse, et si la ville avait quelque motif particulier de les affectionner autrement que pour leur peau et pour leur chair.

Ils nous répondirent que les ours étaient les patrons de la ville.

Je me rappelai alors qu'il y avait effectivement un saint Ours sur le calendrier suisse; mais je l'avais toujours connu pour appartenir par sa forme à l'espèce des bipèdes, quoique par son nom il parût se rapprocher de celle des quadrupèdes : d'ailleurs il était le patron de Soleure et non de Berne. J'en fis poliment l'observation à nos deux guides.

Ils nous répondirent que c'était par le peu d'habitude qu'ils avaient de la langue française, qu'ils nous avaient répondu que les ours étaient les patrons de la ville, qu'ils n'en étaient que les parrains; mais que, quant à ce dernier titre, ils y avaient un droit incontestable, puisque c'étaient eux qui avaient donné leur nom à Berne. En effet, *Bær*, qui en allemand se prononce *Berr*, veut dire *ours*. La plaisanterie, comme on le voit, devenait de plus en plus compliquée. Celui des deux qui parlait le mieux français, voyant que nous en désirions l'explication, nous offrit de nous la donner en nous conduisant à l'église. On devine qu'à l'affût comme je l'étais de traditions et de légendes, j'acceptai avec reconnaissance. Voici ce que nous raconta notre cicerone.

La cité de Berne fut fondée, en 1191, par Berthold V, duc de Zœringen. A peine fut-elle achevée, ceinte de murailles, et fermée de portes, qu'il s'occupa de chercher un nom pour la ville qu'il venait de bâtir, avec la même sollicitude qu'une mère en

cherche un pour l'enfant qu'elle vient de mettre au jour. Malheureusement il paraît que l'imagination n'était pas la partie brillante de l'esprit du noble seigneur; car, ne pouvant venir à bout de trouver ce qu'il cherchait, il rassembla dans un grand dîner toute la noblesse des environs. Le dîner dura trois jours, au bout desquels rien de positif n'était encore arrêté pour le baptême de l'enfant, lorsqu'un des convives proposa, pour en finir, de faire le lendemain une grande chasse dans les montagnes environnantes, et de donner à la ville le nom du premier animal que l'on tuerait. Cette proposition fut reçue par acclamation.

Le lendemain on se mit en route au point du jour. Au bout d'une heure de chasse, de grands cris de victoire se firent entendre : les chasseurs coururent vers l'endroit d'où ils partaient, un archer du duc venait d'abattre un cerf.

Berthold parut très désappointé que l'adresse de l'un de ses gens se fût exercée sur un animal de cette espèce. Il déclara en conséquence qu'il ne donnerait pas à sa bonne et forte ville de guerre le nom d'une bête qui était le symbole de la timidité. De mauvais plaisans prétendirent que le nom de la victime offrait encore un autre symbole, que leur seigneur oubliait à dessein de relater, quoique ce fût peut-être celui qui lui inspirât le plus de répugnance : le duc Berthold était vieux et avait une jeune et jolie femme.

Le coup de l'archer fut donc déclaré non avenu, et l'on se remit en chasse.

Vers le soir les chasseurs rencontrèrent un ours.

Vive Dieu ! c'était là une bête dont le nom ne pouvait compromettre l'honneur ni d'un homme ni d'une ville. Le malheureux animal fut tué sans miséricorde, et donna à la capitale naissante le baptême avec son sang. Aujourd'hui encore, une pierre élevée à un quart de lieue de Berne, près de la porte du cimetière de Muri-Stalden, constate l'authenticité de cette étymologie par une courte, mais précise inscription. La voici en vieux allemand :

ERST BÆR HIER FAM (1).

Il n'y avait rien à dire contre le témoignage de pareilles auto-

(1) C'est ici que le premier ours a été pris.

rités. J'ajoutai sur parole la foi la plus entière à l'histoire de notre étudiant, qui n'est que la préface d'une autre plus originale encore, et qui viendra en son lieu.

Pendant ce temps nous avions traversé un passage, puis une grande place, et nous nous trouvions enfin en face de la cathédrale. C'est un bâtiment gothique d'un style assez remarquable, quoique contraire aux règles architecturales du temps, puisqu'il n'offre, malgré sa qualité d'église métropolitaine, qu'un clocher et pas de tour; encore le clocher est-il tronqué à la hauteur de 191 pieds, ce qui lui donne l'aspect d'un vaste pain de sucre dont on aurait enlevé la partie supérieure. L'édifice fut commencé en 1421, sur les plans de Mathias Heins, qui avaient obtenu la préférence sur ceux de son compétiteur dont on ignore le nom. Ce dernier dissimula le ressentiment qu'il éprouvait de cette humiliation; et, comme le monument était déjà parvenu à une certaine hauteur, il demanda un jour à Mathias la permission de l'accompagner sur la plate-forme. Mathias, sans défiance, lui accorda cette demande avec une facilité qui faisait plus d'honneur à son amour-propre qu'à sa prudence, passa le premier, et commença à lui montrer, dans tous leurs détails, les travaux que son rival avait eu un instant l'espoir de diriger. Celui-ci se répandit en éloges pompeux sur le talent de son confrère, qui, jaloux de lui prouver qu'il les méritait, l'invita à le suivre dans les autres parties du monument, et lui montra le chemin le plus court, en s'aventurant, à soixante pieds du sol, sur une planche portant, par ses deux extrémités, sur deux murs en retour et formant un angle. Au même instant on entendit un grand cri. Le malheureux architecte avait été précipité.

Nul ne fut témoin du malheur de Mathias, si ce n'est son rival. Celui-ci raconta que le poids du corps avait fait tourner la planche, mal d'aplomb sur deux murs qui n'étaient pas de niveau, et qu'il avait eu la douleur de voir tomber Mathias sans pouvoir lui porter secours. Huit jours après, il obtint la survivance du défunt, auquel il fit élever, à la place même de sa chute, une magnifique statue, ce qui lui acquit dans toute la ville de Berne une grande réputation de modestie.

Nous entrâmes dans l'église, qui n'offre à l'intérieur, comme tous les temples protestans, rien de remarquable; deux tombeaux

seulement s'élèvent de chaque côté du chœur : l'un est celui du duc de Zœringen, fondateur de la ville ; l'autre, celui de Frédéric Steiger, qui était avoyer de Berne lorsque les Français s'en emparèrent en 1798.

En sortant de la cathédrale, nous allâmes visiter la promenade intérieure : on la nomme, je crois, la Terrasse. Elle est élevée de 108 pieds au-dessus de la ville basse ; une muraille de cette hauteur, coupée à pic comme un rempart, maintient les terres et les préserve d'un éboulement.

C'est de cette terrasse que l'on découvre une des plus belles vues du monde. Au pied s'étendent, comme un tapis bariolé, les toits des maisons au milieu desquelles serpente l'Aar, rivière capricieuse et rapide, dont les eaux bleues prennent leurs sources dans les glaces du Finster-Aarhorn, et qui enceint de tous côtés Berne, ce vaste château fort dont les montagnes environnantes sont les ouvrages avancés. Au second plan s'élève le Gürthen, colline de trois ou quatre mille pieds de haut, et qui sert de passage à la vue pour arriver à la grande chaîne de glaciers qui ferme l'horizon, comme un mur de diamant ; espèce de ceinture resplendissante, au-delà de laquelle il semble que doit exister le monde des Mille et une Nuits ; écharpe aux milles couleurs, qui, le matin, sous les rayons du soleil, prend toutes les nuances de l'arc-en-ciel, depuis le bleu foncé jusqu'au rose tendre ; palais fantastique, qui, le soir, lorsque la ville et la plaine sont déjà plongées dans la nuit, reste illuminé quelque temps encore par les dernières lueurs du jour, expirant lentement au sommet.

Cette magnifique plate-forme, toute plantée de beaux arbres, est la promenade intérieure de la ville. Deux cafés, placés aux deux angles de la terrasse, fournissent des glaces excellentes aux promeneurs : entre ces deux cafés, et au milieu du parapet de la terrasse, une inscription allemande, gravée sur une pierre, constate un évènement presque miraculeux. Un cheval fougueux, qui emportait un jeune étudiant, se précipita, avec son cavalier, du haut de la plate-forme : le cheval se tua sur le pavé, mais le jeune homme en fut quitte pour quelques contusions. La bête et l'homme avaient fait un saut perpendiculaire de cent huit pieds. Voici la traduction littérale de cette inscription.

« Cette pierre fut érigée en l'honneur de la toute-puissance de Dieu, et pour en transmettre le souvenir à la postérité. — D'ici le sieur Theobald Vëinzœpfli, le 25 mai 1654, sauta en bas avec son cheval. Après cet accident il desservit trente ans l'église en qualité de pasteur, et mourut très vieux et en odeur de sainteté le 25 novembre 1694. »

Une pauvre femme, condamnée aux galères, séduite par cet antécédent, tenta depuis le même saut, pour échapper aux soldats qui la poursuivaient; mais, moins heureuse que Vëinzœpfli, elle se brisa sur le pavé.

Après avoir jeté un dernier coup-d'œil sur cette vue magnifique, nous nous acheminâmes vers la porte d'en bas afin de faire le tour de Berne par l'Altenberg, jolie colline chargée de vignes, qui s'élève de l'autre côté de l'Aar, un peu au-dessus du niveau de la ville. Chemin faisant, on nous montra une petite auberge gothique qui a pour enseigne une botte. Voici à quelle tradition se rattache cette enseigne que l'on peut s'étonner à juste titre de trouver à la porte d'un marchand de vin.

Henri IV avait envoyé, en 1602, Bassompierre à Berne en qualité d'ambassadeur près des treize cantons, pour renouveler avec eux l'alliance déjà jurée en 1582 entre Henri III et la Fédération. Bassompierre, par la franchise de son caractère et la loyauté de ses relations, réussit à aplanir les difficultés de cette négociation, et à faire des Suisses des alliés et des amis fidèles de la France. Au moment de son départ, et comme il venait de monter à cheval à la porte de l'auberge, il vit s'avancer de son côté les treize députés des treize cantons, tenant chacun un énorme *widercome* à la main, et venant lui offrir le coup de l'étrier. Arrivés près de lui, ils l'entourèrent, levèrent ensemble les treize coupes qui contenaient chacune la valeur d'une bouteille, et portant unanimement un toast à la France, ils avalèrent la liqueur d'un seul trait. Bassompierre, étourdi d'une telle politesse, ne vit qu'un moyen de la leur rendre. Il appela son domestique, lui fit mettre pied à terre, lui ordonna de tirer sa botte, la prit par l'éperon, fit vider treize bouteilles de vin dans ce vase improvisé; puis, le levant à son tour, pour rendre le toast qu'il venait de recevoir: Aux treize cantons, dit-il, et il avala les treize bouteilles.

Les Suisses trouvèrent que la France était dignement représentée.

Cent pas plus loin nous étions à la porte d'en bas. Nous traversâmes l'Aar sur un assez beau pont de pierre; puis une course d'une demi-heure nous conduisit au sommet de l'Altenberg. On retrouve là la même vue à peu près que celle qu'on a de la terrasse de la cathédrale, excepté que de ce second belvédère la ville de Berne forme le premier plan du tableau.

Nous abandonnâmes bientôt cette promenade, toute magnifique qu'elle était. Comme aucun arbre n'y tempérait l'ardeur des rayons du soleil, la chaleur y était étouffante; de l'autre côté de l'Aar, au contraire, nous apercevions un bois magnifique dont les allées étaient couvertes de promeneurs. Nous craignîmes un instant d'être réduits à retourner sur nos pas pour retrouver le pont que nous avions déjà traversé; mais nous aperçûmes au-dessous de nous un bac à l'aide duquel s'opérait le passage, au grand bénéfice du batelier, car nous fûmes obligés d'attendre un quart d'heure notre tour d'inscription. Ce batelier est un vieux serviteur de la république à qui la ville a donné pour récompense de ses services le privilége exclusif du transport des passagers qui veulent traverser l'Aar. Ce transport s'opère moyennant une rétribution de deux sous, à laquelle échappent les membres de deux classes de la société qui n'ont cependant dans l'exercice de leurs fonctions aucun rapport probable, les sages-femmes et les soldats. Comme j'avais fait quelques questions à mon *passeur*, il se crut en droit à son tour, en me reconnaissant pour Français, de m'en adresser une. Il me demanda si j'étais pour l'ancien ou pour le nouveau roi. Ma réponse fut aussi catégorique que sa demande : — Ni pour l'un, ni pour l'autre.

Les Suisses sont en général très questionneurs et très indiscrets dans leurs questions, mais ils y mettent une bonhomie qui en fait disparaître l'impertinence; puis, lorsque vous leur avez dit vos affaires, ils vous racontent à leur tour les leurs avec ces détails intimes que l'on réserve ordinairement pour les amis de la maison. A table d'hôte, et au bout d'un quart d'heure, on connaît son voisin, comme si l'on avait vécu vingt ans avec lui. Du reste, vous êtes parfaitement libre de répondre ou de ne pas répondre

à ces questions, qui sont ordinairement celles que vous font les registres des maîtres d'auberge : — Votre nom, votre profession, d'où venez-vous, où allez-vous? — et qui remplacent avantageusement l'exhibition du passeport, en indiquant aux amis qui vous suivent ou que vous suivez, l'époque à laquelle on est passé, et la route qu'on a prise.

Comme il nous était absolument égal d'aller d'un côté ou d'un autre, pourvu que nous vissions quelque chose de nouveau, nous suivîmes la foule; elle se rendait à la promenade de l'Engi, qui est la plus fréquentée des environs de la ville. Un grand rassemblement était formé devant la porte d'Aarberg; nous en demandâmes la cause, on nous répondit laconiquement : *Les ours*. Nous parvînmes en effet jusqu'à un parapet autour duquel étaient appuyés comme sur une galerie de salle de spectacle deux ou trois cents personnes, occupées à regarder les gentillesses de quatre ours monstrueux, séparés par couples, et habitant deux grandes et magnifiques fosses, tenues avec la plus grande propreté et dallées comme des salles à manger.

L'amusement des spectateurs consistait, comme à Paris, à jeter des pommes, des poires et des gâteaux aux habitans de ces deux fosses; seulement leur plaisir se compliquait d'une combinaison que j'indiquerai à M. le directeur du Jardin des Plantes, et que je l'invite à naturaliser pour la plus grande joie des amateurs.

La première poire que je vis jeter aux Martins bernois, fut avalée par l'un d'eux sans aucune opposition extérieure; mais il n'en fut pas de même de la seconde. Au moment où, alléché par ce premier succès, il se levait nonchalamment pour aller chercher son dessert à l'endroit où il était tombé, un autre convive, dont je ne pus reconnaître la forme, tant son action fut agile, sortit d'un petit trou pratiqué dans le mur, s'empara de la poire au nez de l'ours stupéfait, et rentra dans son terrier aux grands applaudissemens de la multitude. Une minute après, la tête fine d'un renard montra ses yeux vifs et son museau noir et pointu à l'orifice de sa retraite, attendant l'occasion de faire une nouvelle curée aux dépens du maître du château, dont il avait l'air d'habiter un pavillon.

Cette vue me donna l'envie de renouveler l'expérience, et j'achetai

des gâteaux comme l'appât le plus propre à réveiller l'appétit individuel des deux antagonistes. Le renard, qui devina sans doute mon intention en me voyant appeler la marchande, fixa ses yeux sur moi et ne me perdit plus de vue. Lorsque j'eus fait provision de vivres et que je les eus emmagasinés dans ma main gauche, je pris une tartelette de la main droite et la montrai au renard. Le sournois fit un petit mouvement de tête comme pour me dire : Sois tranquille, je comprends parfaitement; puis il passa sa langue sur ses lèvres avec l'assurance d'un gaillard qui est assez certain de son affaire pour se pourlécher d'avance. Je comptais cependant lui donner une occupation plus difficile que la première. L'ours, de son côté, avait vu mes préparatifs avec une certaine manifestation d'intelligence, et se balançait gracieusement assis sur son derrière, les yeux fixes, la gueule ouverte et les pattes tendues vers moi. Pendant ce temps, le renard, rampant comme un chat, était sorti tout-à-fait de son terrier, et je m'aperçus que c'était une cause accidentelle plutôt encore que la vélocité de sa course qui m'avait empêché de reconnaître à quelle espèce il appartenait lors de sa première apparition : la malheureuse bête n'avait pas de queue.

Je jetai le gâteau, l'ours le suivit des yeux, se laissa retomber sur ses quatre pattes pour venir le chercher. Mais au premier pas qu'il fit, le renard s'élança par-dessus le dos de l'ours d'un bond dont il avait pris la mesure si juste, qu'il tomba le nez sur la tartelette; puis, faisant un grand détour, il décrivit une courbe pour rentrer à son terrier. L'ours furieux, appliquant à l'instant à sa vengeance ce qu'il savait de géométrie, prit la ligne droite avec une vivacité dont je l'aurais cru incapable; le renard et lui arrivèrent presque en même temps au trou, mais le renard avait l'avance, et les dents de l'ours claquèrent en se rejoignant à l'entrée du terrier au moment même où le larron venait d'y disparaître. Je compris alors pourquoi le pauvre diable n'avait plus de queue.

Je renouvelai plusieurs fois cette expérience à la grande satisfaction des curieux et du renard, qui, sur quatre gâteaux, en attrapait toujours deux.

Les ours qui habitent la seconde fosse sont beaucoup plus jeunes et plus petits. J'en demandai la cause, et j'appris qu'ils

étaient les successeurs des autres, et qu'à leur mort ils devaient hériter de leur place et de leur fortune. Ceci exige une explication.

Nous avons dit comment, après sa fondation par le duc de Zœringen, Berne avait reçu son nom, et la part que le genre animal avait prise à son baptême. Depuis ce temps, les ours devinrent les armes de la ville, et l'on résolut non-seulement de placer leur effigie dans le blason, sur les fontaines, dans les horloges et sur les monumens de Berne, mais encore de s'en procurer de vivans, qui seraient nourris et logés aux frais des habitans. Ce n'était pas chose difficile, on n'avait qu'à étendre la main vers la montagne et à choisir. Deux jeunes oursins furent pris et amenés à Berne, où bientôt ils devinrent, par leur grace et leur gentillesse, un objet d'idolâtrie pour les bourgeois de la ville.

Sur ces entrefaites, une vieille fille fort riche, et qui, vers les dernières années de sa vie, avait manifesté pour ces aimables animaux une affection toute particulière, mourut, ne laissant d'autres héritiers que des parens assez éloignés. Son testament fut ouvert avec les formalités d'usage, en présence de tous les intéressés. Elle laissait 60,000 livres de rente aux ours, et mille écus une fois donnés à l'hôpital de Berne, pour y fonder un lit en faveur de l'un des membres de sa famille. Les ayans-droit attaquèrent le testament sous prétexte de captation; un avocat d'office fut nommé aux défendeurs, et comme c'était un homme d'un grand talent, l'innocence des malheureux quadrupèdes, que l'on voulait spolier de leur héritage, fut publiquement reconnue, le testament déclaré bon et valable, et les légataires furent autorisés à entrer immédiatement en jouissance.

La chose était facile : la fortune de la donatrice consistait en argent comptant. Les douze cent mille francs de capital qui la composaient furent versés au trésor de Berne, que le gouvernement déclara responsable de ce dépôt, avec charge de compter des intérêts aux fondés de pouvoir des héritiers, considérés comme mineurs. On devine qu'un grand changement s'opéra dans le train de maison de ces derniers. Leurs tuteurs eurent une voiture et un hôtel, ils donnèrent en leur nom des dîners parfaitement servis et des bals du meilleur goût. Quant à eux personnellement, leur

gardien prit le titre de valet de chambre, et ne les battit plus qu'avec un jonc à pomme d'or.

Malheureusement rien n'est stable dans les choses humaines. Quelques générations d'ours avaient joui à peine de ce bien-être inconnu jusqu'alors à leur espèce, quand la révolution française éclata. L'histoire de nos héros ne se trouve pas liée d'une manière assez intime à cette grande catastrophe, pour que nous remontions ici à toutes ses causes, ou que nous la suivions dans tous ses résultats; nous ne nous occuperons que des évènemens dans lesquels ils ont joué un rôle.

La Suisse était trop près de la France pour ne pas éprouver quelque atteinte du grand tremblement de terre dont le volcan révolutionnaire secouait le monde : elle voulut résister cependant à cette lave militaire qui sillonna l'Europe. Le canton de Vaux se déclara indépendant : Berne rassembla ses troupes; victorieuse d'abord dans la rencontre de Neueneck, elle fut vaincue dans les combats de Straubrunn et de Grauholz, et les vainqueurs, commandés par les généraux Brune et Schaunbourg, firent leur entrée dans la capitale. Trois jours après le trésor bernois fit sa sortie.

Onze mulets chargés d'or prirent la route de Paris : deux d'entre eux portaient la fortune des malheureux ours, qui, tout modérés qu'ils étaient dans leurs opinions, se trouvaient compris sur la liste des aristocrates et traités en conséquence. Il leur restait bien l'hôtel de leurs fondés de pouvoirs, que les Français n'avaient pu emporter; mais ceux-ci justifiaient du titre de propriété, de sorte que ce dernier débris de leur splendeur passée fut entraîné dans le naufrage de leur fortune.

Un grand exemple de philosophie fut alors donné aux hommes par ces nobles animaux; ils se montrèrent aussi dignes dans le malheur qu'ils s'étaient montrés humbles dans la prospérité, et ils traversèrent, respectés de tous les partis, les cinq années de révolution qui agitèrent la Suisse depuis 1798 jusqu'en 1803.

Cependant la Suisse avait abaissé ses montagnes sous la main de Bonaparte, comme l'Océan ses vagues à la voix de Dieu. Le premier consul la récompensa en proclamant l'acte de médiation, et les dix-neuf cantons respirèrent abrités sous l'aile que la France étendait sur eux.

A peine Berne fut-elle tranquille qu'elle s'empressa de réparer les pertes faites par ses citoyens. Alors ce fut à qui solliciterait un emploi du gouvernement, réclamerait une indemnité au trésor, demanderait une récompense à la nation. Ceux-là seuls qui avaient le plus de droit pour tout obtenir dédaignèrent toute démarche, et attendirent dans le silence du bon droit que la république pensât à eux.

La république justifia sa devise sublime : *Un pour tous, tous pour un*. Une souscription fut ouverte en faveur des ours ; elle produisit 60,000 francs. Avec cette somme, si modique en comparaison de celle qu'ils avaient possédée, le conseil de la ville acheta un lot de terres qui rapportait 2,000 livres de rente. Les malheureuses bêtes, après avoir été millionnaires, n'étaient plus qu'éligibles (1).

Encore cette petite fortune se trouva-t-elle bientôt réduite à moitié par un nouvel accident, mais qui était, cette fois, en dehors de toute commotion politique. La fosse qu'habitaient les ours était autrefois enfermée dans la ville, et touchait aux murs de la prison. Une nuit, un détenu condamné à mort, étant parvenu à se procurer un poinçon de fer, se mit à percer un trou dans la muraille ; après deux ou trois heures de travail, il crut entendre que du côté opposé du mur on travaillait aussi à quelque chose de pareil : cela lui donna un nouveau courage. Il pensa qu'un malheureux prisonnier comme lui peut-être habitait le cachot contigu, et il espéra qu'une fois réuni à lui, leur fuite commune deviendrait plus facile, le travail étant partagé. Cet espoir ne faisait que croître à mesure que la besogne avançait ; le travailleur caché surtout opérait avec une énergie qui paraissait lui faire négliger toute précaution : les pierres détachées par lui roulaient bruyamment ; son souffle se faisait entendre avec force. Le condamné n'en sentit que mieux la nécessité de redoubler d'efforts, puisque l'imprudence de son compagnon pouvait, d'un moment à l'autre, trahir leur évasion. Heureusement il restait peu de chose à faire pour que le mur fût mis à jour. Une grosse pierre seulement résistait encore à toutes ses attaques, lorsqu'il la sentit s'ébranler ; cinq minutes après, elle

(1) Le droit d'éligibilité est fixé à Genève à 9 francs ; je crois qu'il en est de même à Berne.

roula du côté opposé. La fraîcheur de l'air extérieur pénétra jusqu'à lui; il vit que le secours inespéré qu'il avait reçu venait du dehors, et ne voulant pas perdre de temps, il se mit en devoir de passer par l'étroite ouverture qui lui était offerte d'une manière si inattendue. A moitié chemin, il rencontra un des ours qui faisait, de son côté, tous ses efforts pour pénétrer dans le cachot. Il avait entendu le bruit que faisait le détenu à l'intérieur de la prison, et par l'instinct de destruction naturel aux animaux, il s'était mis à le seconder de son mieux.

Le condamné se trouvait entre deux chances, être pendu ou dévoré; la première était sûre, la seconde était probable : il choisit la seconde, qui lui réussit. L'ours, intimidé par la puissance qu'exerce toujours l'homme même sur l'animal le plus féroce, le laissa fuir sans lui faire de mal.

Le lendemain le geôlier, en entrant dans la prison, trouva une étrange substitution de personne : l'ours était couché sur la paille du prisonnier.

Le geôlier s'enfuit sans prendre le temps de refermer la porte; l'ours le suivit gravement, et trouvant toutes les issues ouvertes, arriva jusqu'à la rue, et s'achemina tranquillement vers la place du marché aux herbes. On devine l'effet que produisit sur la foule marchande l'aspect de ce nouvel amateur. En un instant, la place se trouva vide, et bientôt l'arrivant put choisir, parmi les fruits et les légumes étalés, ceux qui étaient le plus à sa convenance. Il ne s'en fit pas faute, et au lieu d'employer son temps à regagner la montagne, où personne ne l'aurait probablement empêché d'arriver, il se mit à faire fête de son mieux aux poires et aux pommes, fruits pour lesquels, comme chacun sait, ces animaux ont la plus grande prédilection. Sa gourmandise le perdit.

Deux maréchaux, dont la boutique donnait sur la place, avisèrent un moyen de reconduire le fugitif à sa fosse. Ils firent chauffer presque rouges deux grandes tenailles, et s'approchant de chaque côté du maraudeur, au moment où il était le plus absorbé par l'attention qu'il portait à son repas, ils le pincèrent vigoureusement chacun par une oreille. L'ours sentit du premier abord qu'il était pris; aussi ne tenta-t-il aucune résistance, et suivit-il humblement ses conducteurs, sans protester autrement que par quelques

cris plaintifs contre l'illégalité des moyens qu'on avait employés pour opérer son arrestation.

Cependant, comme on pensa qu'un pareil accident pourrait se renouveler, et ne finirait peut-être pas une seconde fois d'une manière aussi pacifique, le conseil de Berne décréta qu'on transporterait les ours hors de la ville, et qu'on leur bâtirait deux fosses dans les remparts.

Ce sont ces deux fosses qu'ils habitent aujourd'hui, et dont la construction est venue réduire de moitié leur capital, car elle coûta 30,000 fr.; et pour se procurer cette somme, il fallut qu'ils laissassent prendre une inscription de première hypothèque sur leur propriété.

Aussitôt que j'eus consigné tous ces détails sur mon album, nous nous remîmes en route pour achever nos courses à l'entour de Berne. Une magnifique allée d'arbres s'offrait à nous; nous la suivîmes comme le faisait tout le monde. Au bout d'une heure de marche, nous passâmes l'eau sur un bateau, et nous nous trouvâmes au Reichenbach, entre une joyeuse et bruyante guinguette suisse, et le vieux et morne château de Rodolphe d'Erlac; l'une nous offrait un bon déjeuner, l'autre un grand souvenir; la faim prit le pas sur la poésie : nous entrâmes à la guinguette.

C'est une admirable chose qu'une guinguette allemande pour quiconque aime la walse et la choucroute. Malheureusement je ne pouvais jouir que de l'un de ces plaisirs.

Aussi à peine eus-je déjeuné tant bien que mal, que je me jetai au milieu de la salle de danse, offrant à la première paysanne qui se trouva près de moi ma main, qu'elle accepta sans trop de façon, bien que j'eusse des gants, luxe tout-à-fait inconnu dans cette joyeuse assemblée. Je partis aussitôt, saisissant du premier coup la mesure de cette walse balancée et rapide, comme si toutes mes études avaient été dirigées du côté de cet art. Il est vrai de dire que l'orchestre nous secondait merveilleusement, quoique composé entièrement de musiciens de village, qui jouaient de je ne sais quels instrumens; et je dois dire qu'aucun de nos orchestres parisiens ne m'a jamais paru mieux approprié à cette danse.

La walse finie, je demandai à ma danseuse, en allemand très intelligible, la permission de l'embrasser; c'est l'une des phrases

de cette langue dont la construction et l'accent sont le mieux restés dans ma mémoire : elle me l'accorda de fort bonne grace.

Le château de Reichenbach eut ensuite notre visite. Une tradition moitié historique, moitié poétique, comme toutes les traditions suisses, s'y rattache. C'est là que le vieux Rodolphe d'Erlac se reposait de ses travaux guerriers et passait les derniers jours d'une vie si utile à sa patrie et si honorée de ses concitoyens. Un jour, son gendre Rudenz vient le voir, comme il avait l'habitude de le faire; une discussion s'engage entre le vieillard et le jeune homme sur la dot que le premier devait payer au second. Rudenz s'emporte, saisit à la cheminée l'épée du vainqueur de Laupen, frappe le vieillard qui expire sur le coup, et se sauve. Mais les deux chiens de Rodolphe, qui étaient à l'attache de chaque côté de la porte, brisent leurs chaînes, poursuivent le fugitif dans la montagne, et reviennent deux heures après couverts de sang : on ne revit jamais Rudenz.

Le jeune homme qui nous raconta cette anecdote revenait à Berne : il nous proposa de faire route avec lui; nous acceptâmes. Chemin faisant, nous lui dîmes ce que nous avions déjà vu, et nous nous informâmes près de lui s'il ne nous restait pas quelque chose à voir. Il se trouva que nous avions déjà exploré à peu près toute la partie pittoresque de la ville ; cependant il nous proposa de faire un petit circuit et de rentrer à Berne par la tour de Goliath.

La tour de Goliath est ainsi nommée, parce qu'elle sert de niche à une statue colossale de saint Christophe.

Comme cette dénomination ne doit pas paraître au lecteur beaucoup plus conséquente qu'elle ne me le parut à moi-même, je vais lui expliquer incontinent quelle analogie il existe entre le guerrier philistin et le pacifique Israélite.

Vers la fin du xv^e^ siècle, un riche et religieux seigneur fit don à la cathédrale de Berne d'une somme considérable, qui devait être employée à l'achat de vases sacrés. Cette disposition testamentaire s'exécuta réligieusement, et un magnifique saint-sacrement fut acheté et renfermé dans le tabernacle. Possesseurs de cette nouvelle richesse, les desservans de l'église pensèrent aussitôt aux moyens de la mettre à l'abri de tout accident. On ne pou-

vait placer une garde humaine dans le sanctuaire ; on chercha parmi la milice céleste quel était le saint qui donnait le plus de garantie de vigilance et de dévouement. Saint Christophe, qui avait porté Notre-Seigneur sur ses épaules, et dont la taille gigantesque constatait la force, obtint, après une légère discussion, la préférence sur saint Michel, que l'on regardait comme trop jeune pour avoir la prudence nécessaire à l'emploi dont on voulait l'honorer. On chargea le plus habile sculpteur de Berne de modeler la statue que l'on devait placer près de l'autel pour épouvanter les voleurs, comme on place un mannequin dans un champ de chenevis pour effrayer les oiseaux. Sous ce rapport, lorsque l'œuvre fut achevée, elle dut certainement réunir tous les suffrages, et saint Christophe lui-même, si Dieu lui accorda la jouissance de voir du ciel le portrait qu'on avait fait de lui sur la terre, dut être fort émerveillé du caractère guerroyant qu'avait pris, sous le ciseau créateur de l'artiste, sa tranquille et pacifique personne.

En effet, l'image sainte était haute de vingt-deux pieds, portait à la main une hallebarde, au côté une épée, et était peinte, de la tête aux pieds, en rouge et en bleu, ce qui lui donnait une apparence tout-à-fait formidable.

Ce fut donc avec toutes ces chances de remplir fidèlement sa mission, et après avoir entendu un long discours sur l'honneur qui lui était accordé, et sur les devoirs que cet honneur lui imposait, que le saint fut installé en grande pompe derrière le maître-autel, qu'il dépassait de toute la longueur du torse.

Deux mois après le saint-sacrement était volé.

On devine quelle rumeur cet accident causa dans la paroisse, et la déconsidération qui en rejaillit tout naturellement sur le pauvre saint. Les plus exaspérés disaient qu'il s'était laissé corrompre, les plus modérés, qu'il s'était laissé intimider. Un troisième parti, plus fanatique que les deux autres, déblatérait aussi contre lui sans ménagement aucun : c'était le parti des Michélistes, qui, en minorité lors de la discussion, avait conservé sa rancune religieuse avec toute la fidélité d'une haine politique. Bref, à peine si une ou deux voix osèrent prendre la défense du gardien infidèle. Il fut donc ignominieusement exilé du sanctuaire qu'il avait si mal défendu ; et

comme on était en guerre avec les Fribourgeois, on le chargea de protéger la tour de Lombach qui s'élevait hors de la ville, en avant de la porte de Fribourg. On lui tailla dans cette porte la niche qu'il habite encore de nos jours; et on l'y plaça comme un soldat dans une guérite, avec l'injonction d'être plus vigilant cette fois qu'il ne l'avait été la première.

Huit jours après, la tour de Lombach était prise.

Cette conduite inouie changea la déconsidération en mépris: le malheureux saint fut dès-lors regardé par les hommes les plus raisonnables non-seulement comme un lâche, mais encore comme un traître, et débaptisé d'un commun accord. On le dépouilla du nom respecté qu'il avait compromis pour le flétrir d'un nom abominable. On l'appela Goliath.

En face de lui et dans l'attitude de la menace, est une jolie petite statue de David tenant une fronde à la main.

ALEX. DUMAS.

# PAROLES

D'UN

# CROYANT,

PAR L'ABBÉ DE LAMENNAIS [1].

Un jour Nicole, fatigué des tracasseries et des luttes, invitait avec sa douceur ordinaire le grand Arnauld à déposer la plume; et celui-ci lui répondait vivement : « N'avons-nous pas l'éternité pour nous reposer? » C'est ce que répondrait aussi à un semblable conseil l'ardent et vertueux prêtre qui lance en ce moment un nouveau manifeste de ralliement et de foi, qui pousse, après un silence pénible, un nouveau cri de guerre et d'espérance. Il y a un an environ, abreuvé de tous les dégoûts, renonçant par convenance et soumission au journal dont il avait cru l'action salutaire, voyant se disperser et se détacher même entièrement de lui des disciples si

(1) Librairie d'Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22.

regrettables, il se mit, un matin d'été à la campagne, à vouloir déposer quelque part, pour lui seul, sa secrète pensée, son jugement amer sur le présent, son vœu et son coup d'œil d'apôtre touchant l'avenir. Il choisit pour cela une manière d'hymne et de poésie, comme étant la plus harmonieuse et la plus consolante; il écrivit dans une prose rhythmique, dans des versets semblables à ceux de la Bible, et sous des formes tantôt directes et tantôt de paraboles, les inspirations de sa prophétie. Ce fut l'affaire d'une semaine à travers les bois et le long des haies de la Chesnaye. Un de ces chapitres ou plutôt une de ces *proses* composée, il rentrait l'écrire, et puis il sortait de nouveau, murmurant déjà la suivante. Il appela ce volume de prédilection : *Paroles d'un Croyant*, et ayant ainsi achevé sa pensée devant Dieu, il se sentit un peu calmé. Son grand travail de philosophie le retrouva plus dispos et plus persévérant. Mais d'assez récentes tracasseries ecclésiastiques l'ayant ramené à Paris, il y vit de près cette tiédeur et ce relâchement publics qui enhardissent un pouvoir sans morale à tous les envahissemens rusés ou grossiers; il y vit, sous cette couche corrompue d'une société en décadence, une masse jeune et populaire, impétueuse, frémissante, au sang chaud et vierge, mais mal éclairée, mal dirigée, obéissant à des intérêts aussi et à des passions qui, certes, courraient risque de bientôt corrompre la victoire, si un souffle religieux et un esprit fraternel n'y pénétraient d'avance à quelque degré. Il a jugé bon dès-lors d'adresser à tous ce qu'il n'avait d'abord écrit que pour lui seul. Il se serait cru coupable de se contenir dans un plus long silence, de laisser passer ces jours mauvais et insolens sans leur jeter à la face son accent de conscience, son mot de vérité. Nous n'avons pas à nous inquiéter ici du retentissement que peut avoir cet éclat de M. de La Mennais dans l'ordre purement ecclésiastique. Nous regretterions que les *Paroles d'un Croyant* n'y fussent pas acceptées ou tolérées, comme une de ces paroles libres de prêtre, qui ont toujours eu le droit de s'élever en sens contradictoire dans les crises sociales et politiques aux diverses époques. Sans rien espérer actuellement de Rome et de ce qui y règne, nous sommes trop chrétien et catholique, sinon de foi, du moins d'affinité et de désir, pour ne pas déplorer tout ce qui augmenterait l'anarchie apparente dans ce grand corps

déjà si compromis humainement. Mais en songeant à quels sentimens patriotiques et évangéliques a cédé M. de La Mennais, en considérant l'influence rapide que son livre va obtenir, nous ne pouvons que nous réjouir de son imprudence généreuse, si imprudence il y a, et l'en féliciter. Il est des entraînemens dévoués, des témérités oublieuses d'elles-mêmes, qui enlèvent les cœurs. Quelque chose de martial et de chevaleresque sied aussi au prêtre chrétien. La belle ame, l'ame virginale de Pellico a pu tout pardonner, tout excuser et bénir encore; il s'en est revenu, après dix années de captivité féroce, comme un agneau tondu qui ne redemande pas sa laine. Je l'en admire et l'en révère. Mais il y a manière pourtant d'être chrétien, en l'étant un peu différemment, et en gardant dans sa veine un reste du sang des Machabées.

La vie polémique et doctrinale de M. de La Mennais se peut diviser déjà en deux parties tranchées durant lesquelles il a poursuivi le même but, mais par deux procédés contraires. Il a été frappé, avant tout, de l'état d'indifférence en matière de religion, de la tiédeur égoïste et de la corruption matérielle de la société; tout son effort a tendu à rendre la vie et le souffle à ce qu'il voyait comme un cadavre. Il s'est mis, dès le premier jour, à vouloir ressusciter moralement et *spiritualiser* de nouveau ce grand corps. Telle est la vraie unité de la vie et de l'œuvre de M. de La Mennais. Seulement il a employé à cet effet deux méthodes bien opposées. Frappé d'abord de l'indifférence religieuse et de l'inertie froide où croupissaient les premières couches de la société, il a désespéré de toute cette masse, si on n'y faisait descendre l'esprit et la purification par en haut, c'est-à-dire par les gouvernemens, et au-delà des gouvernemens, par le Saint-Siége. Il n'a jamais eu pour les gouvernemens une estime bien décidée; il ne les a considérés à son premier point de vue que comme un canal possible de transmission, et dans le cas où ils se refuseraient à transmettre la doctrine supérieure, il les a dénoncés comme un obstacle : on se rappelle les belles invectives du premier tome de *l'Indifférence*. Mais avec le temps, M. de La Mennais est venu à comprendre que non-seulement les gouvernemens se refusaient à transmettre la doctrine antique à la fois et régénératrice, mais que le Saint-Siége se refusait à la verser présentement, et qu'il demeurait plus sourd que le rocher,

quoique le peuple eût soif dans le désert. En observant plus attentivement, d'ailleurs, la masse confuse de cette société où il n'avait d'abord vu que froideur et mort, il a découvert sous les premières couches croupissantes un grand travail de fermentation et de courans, et il s'est dit que c'était de ce côté plutôt qu'il fallait agir pour renouveler. On voit que le but est resté le même : spiritualiser, guérir, moraliser chrétiennement une société passée du matérialisme à l'indifférence. Mais dans le second procédé, auquel M. de La Mennais a recours depuis cinq ans environ, c'est à la société elle-même, c'est à ses élémens vierges et profonds, c'est au peuple en un mot qu'il s'adresse pour le régénérer par la parole et l'épurer. La méthode de liberté a remplacé chez lui ou du moins tempéré la méthode d'autorité. Cela sera sensible dans son développement philosophique comme cela l'est déjà dans sa prédication politique. Vis-à-vis du Saint-Siége, M. de La Mennais est resté soumis, docile et pleinement adhérent en matière de foi; mais il a cessé de l'invoquer directement pour l'œuvre temporelle; on sent qu'il n'en espère plus une effusion prochaine de doctrine qui descende sur le siècle. En face des gouvernemens, il est resté moins pénétré d'estime que jamais ; il a mesuré plus à nu leur égoïsme borné et leur absolue résistance à l'esprit. A cet aspect repoussant, les paroles de Samuel ont redoublé sur ses lèvres, mais les paroles d'un Samuel qui se sent pour le reste des hommes les entrailles de Jean le bien-aimé.

Nous parcourrons rapidement l'ouvrage où le nouvel essor de cette ame ardente et aimante se trahit tout entier :

« Prêtez l'oreille et dites-moi d'où vient ce bruit confus, vague, étrange, que l'on entend de tous côtés?

« Posez la main sur la terre, et dites-moi pourquoi elle a tressailli?

« Quelque chose que nous ne savons pas se remue dans le monde : il y a là un travail de Dieu.

« Est-ce que chacun n'est pas dans l'attente? est-ce qu'il y a un cœur qui ne batte pas?

« Fils de l'homme, monte sur les hauteurs et annonce ce que tu vois! »

Et viennent alors les signes évidens, les bouleversemens d'hier

et ceux de demain qui se devinent, les peuples héroïques qui succombent, mais qui renaîtront, l'agitation sourde, universelle du vieux monde, et les apprêts sombres et irrécusables d'un dernier grand combat. Mais écoutons encore le poète-apôtre :

« Tout ce qui arrive dans le monde a son signe qui le précède.

« Lorsque le soleil est près de se lever, l'horizon se colore de mille nuances, et l'Orient paraît tout en feu.

« Lorsque la tempête vient, on entend sur le rivage un sourd bruissement, et les flots s'agitent comme d'eux-mêmes.

« Les innombrables pensées diverses qui se croisent et se mêlent à l'horizon du monde spirituel, sont le signe qui annonce le lever du soleil des intelligences.

« Le murmure confus et le mouvement intérieur des peuples en émoi sont le signe précurseur de la tempête qui passera bientôt sur les nations tremblantes.

« Tenez-vous prêts, car les temps approchent.

« En ce jour-là, il y aura de grandes terreurs et des cris tels qu'on n'en a point entendu depuis les jours du déluge.

« Les rois hurleront sur leurs trônes : ils chercheront à retenir avec les deux mains leurs couronnes emportées par les vents, et ils seront balayés avec elles.

« Les riches et les puissans sortiront nus de leurs palais, de peur d'être ensevelis sous les ruines.

« On les verra, errant sur les chemins, demander aux passans quelques haillons pour couvrir leur nudité, un peu de pain noir pour apaiser leur faim, et je ne sais s'ils l'obtiendront.

« Et il y aura des hommes qui seront saisis de la soif du sang et qui adoreront la mort, et qui voudront la faire adorer.

« Et la mort étendra sa main de squelette comme pour les bénir, et cette bénédiction descendra sur leur cœur, et il cessera de battre.

« Et les savans se troubleront dans leur science, et elle leur apparaîtra comme un petit point noir, quand se lèvera le soleil des intelligences.

« Et à mesure qu'il montera, sa chaleur fondra les nuages amoncelés par la tempête; et ils ne seront plus qu'une légère vapeur qu'un vent doux chassera vers le couchant.

« Jamais le ciel n'aura été aussi serein, ni la terre aussi verte et aussi féconde.

« Et au lieu du faible crépuscule que nous appelons jour, une lumière vive et pure rayonnera d'en haut, comme un reflet de la face de Dieu.

« Et les hommes se regarderont à cette lumière, et ils diront : Nous ne connaissions ni nous ni les autres, nous ne savions pas ce que c'est que l'homme : à présent nous le savons.

« Et chacun s'aimera dans son frère, et se tiendra heureux de le servir ; et il n'y aura ni petits ni grands, à cause de l'amour qui égale tout, et toutes les familles ne seront qu'une famille, et toutes les nations qu'une nation.

« Ceci est le sens des lettres mystérieuses que les Juifs aveugles attachèrent à la croix du Christ. »

Le sentiment populaire respire dans chacune de ces pages. La liberté n'y revient pas comme un mot sonore et creux ; il y a une intelligence précise des misères du pauvre et des iniquités qu'il subit. Quelques droites paroles mettent au défi tous les sophismes des législateurs :

« Les oiseaux du ciel et les insectes même s'assemblent pour faire en commun ce qu'aucun d'eux ne pourrait faire seul. Pouvez-vous vous assembler pour traiter ensemble de vos intérêts, pour défendre vos droits, pour obtenir quelque soulagement à vos maux ? et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres ?

« Pouvez-vous aller d'un lieu à un autre si on ne vous le permet, user des fruits de la terre et des productions de votre travail, tremper votre doigt dans l'eau de la mer et en laisser tomber une goutte dans le pauvre vase de terre où cuisent vos alimens, sans vous exposer à payer l'amende et à être traînés en prison ? et si vous ne le pouvez pas, comment êtes-vous libres ? »

Ce sont en tout endroit des conseils d'union et d'association, qui offrent le sens juste du *Bon homme Richard* dans un ton élevé de pathétique et de poésie. Le dernier verset cité rappelle le *pauvre Jacques*, de Béranger. Mais l'esprit chrétien, qui court dans ces pages comme un vent fécond et violent, enlève la pensée jusqu'à des extrémités sublimes et ne connaît pas d'horizon :

« Au printemps, lorsque tout se ranime, il sort de l'herbe un bruit qui s'élève comme un long murmure.

« Ce bruit, formé de tant de bruits qu'on ne les pourrait compter, est la voix d'un nombre innombrable de pauvres petites créatures imperceptibles.

« Seule, aucune d'elles ne serait entendue : toutes ensemble elles se font entendre.

« Vous êtes aussi cachés sous l'herbe, pourquoi n'en sort-il aucune voix?

« Quand on veut passer une rivière rapide, on se forme en une longue file sur deux rangs, et rapprochés de la sorte, ceux qui n'auraient pu, isolés des autres, résister à la force des eaux, la surmontent sans peine.

« Faites ainsi, et vous romprez le cours de l'iniquité qui vous emporte, lorsque vous êtes seuls, et vous jette brisés sur la rive.

« Que vos résolutions soient lentes, mais fermes. Ne vous laissez aller ni à un premier, ni à un second mouvement.

« Mais si l'on a commis contre vous quelque injustice, commencez par bannir tout sentiment de haine de votre cœur, et puis, levant les mains et les yeux en haut, dites à votre Père qui est dans les cieux :

« O Père! vous êtes le protecteur de l'innocent et de l'opprimé, car c'est votre amour qui a créé le monde, et c'est votre justice qui le gouverne.

« Vous voulez qu'elle règne sur la terre, et le méchant y oppose sa volonté mauvaise.

« C'est pourquoi nous avons résolu de combattre le méchant.

« O Père! donnez le conseil à notre esprit et la force à nos bras.

« Quand vous aurez ainsi prié du fond de votre ame, combattez et ne craignez rien.

« Si d'abord la victoire parait s'éloigner de vous, ce n'est qu'une épreuve, elle reviendra : car votre sang sera comme le sang d'Abel égorgé par Caïn, et votre mort comme celle des martyrs. »

Au chapitre VIII, je recommande la parabole de l'homme qui trouve moyen d'augmenter successivement le travail du peuple tout

en diminuant progressivement les salaires. Quand le saint-simonisme, dans sa brusque apparition, n'aurait eu d'autre effet que d'inspirer à des intelligences chrétiennes cette émulation d'inquiétude et de recherche à l'article des souffrances profondes, nées de l'excès industriel, il n'aurait point passé sans fruit pour le monde.

Les chapitres XII et XIII contiennent la parabole des *sept hommes couronnés*. J'y trouverais à reprendre une teinte un peu trop apocalyptique et un excès d'horreur que les sept hommes couronnés ne méritent pas seuls, et qui s'affaiblirait nécessairement si on la répartissait, comme ce serait justice de le faire, sur toute cette classe supérieure ou moyenne qui les approuve et les soutient. Je sais que les propositions que l'auteur prête aux sept hommes et qui peuvent paraître le plus exagérées : *abolissons la science*, *tuons la concorde, le bourreau est le premier ministre d'un bon prince*, etc., sont textuellement extraites d'un livre italien assez récemment imprimé à Modène. Mais le Machiavel de Modène ne devait pas être pris si à la lettre, la vérité ici passe la vraisemblance; et comme goût d'abord, et un peu comme justice, j'aurais voulu qu'il fût tenu compte des autres coupables dans la société, des coupables par assentiment et par égoïsme inerte, des coupables aussi par passions haineuses et brutalité, comme en offrent sans doute les rangs populaires.

A la suite de ces chapitres sombres, il en vient un qui les corrige, tout enchanteur de mansuétude et d'amour des hommes; on croirait lire des pages retrouvées de l'*Imitation*. C'est cette alternative d'ardeur et de douceur, de violence et de tendresse, qui fait le fond du caractère de l'abbé de La Mennais et qui compose une des variétés les plus attachantes du caractère chrétien lui-même. Il croit au bien, et il croit au mal; il s'indigne ingénuement, et il aime avec transport; il maudissait tout-à-l'heure les ennemis des hommes, et voilà qu'il tombe en pleurs entre vos bras.

A propos des suggestions inspirées par l'enfer aux oppresseurs du monde, le poète-prophète signale surtout la grande déception de l'*obéissance passive*. Dans ces pages, écrites il y a plus d'un an, on retrouve à chaque ligne l'évènement sanglant d'hier. Satan dit aux princes :

« Voici ce qu'il faut faire. Prenez dans chaque famille les jeunes

gens les plus robustes et donnez-leur des armes, et exercez-les à les manier, et ils combattront pour vous contre leurs pères et leurs frères; car je leur persuaderai que c'est une action glorieuse.

« Je leur ferai deux idoles qui s'appelleront Honneur et Fidélité, et une loi qui s'appellera Obéissance passive.

« Et ils adoreront ces idoles, et ils se soumettront à cette loi aveuglément, parce que je séduirai leur esprit, et vous n'aurez plus rien à craindre.

« Et les oppresseurs des nations firent ce que Satan leur avait dit, et Satan aussi accomplit ce qu'il avait promis aux oppresseurs des nations.

« Et l'on vit les enfans du peuple lever le bras contre le peuple, égorger leurs frères, enchaîner leurs pères, et oublier jusqu'aux entrailles qui les avaient portés.

« Quand on leur disait : Au nom de tout ce qui est sacré, pensez à l'injustice, à l'atrocité de ce qu'on vous ordonne; ils répondaient : Nous ne pensons point, nous obéissons.

« Et quand on leur disait : N'y a-t-il plus en vous aucun amour pour vos pères, vos mères, vos frères et vos sœurs? ils répondaient : Nous n'aimons point, nous obéissons.

« Et quand on leur montrait les autels du Dieu qui a créé l'homme et du Christ qui l'a sauvé, ils s'écriaient : Ce sont là les dieux de la patrie; nos dieux à nous sont les dieux de ses maîtres, la Fidélité et l'Honneur.

« Je vous le dis en vérité, depuis la séduction de la première femme par le serpent, il n'y a point eu de séduction plus effrayante que celle-là.

« Mais elle touche à sa fin. Lorsque l'esprit mauvais fascine des ames droites, ce n'est que pour un temps. Elles passent comme à travers un rêve affreux, et au réveil elles bénissent Dieu qui les a délivrées de ce tourment. »

Et suit alors l'hymne de départ du jeune soldat de l'avenir, du soldat qui s'en ira combattre une dernière fois pour la justice, pour la cause du genre humain, pour l'affranchissement de ses frères : « Que tes armes soient bénies, jeune soldat! » Il y a dans ce chant et dans celui de *l'Exilé* qui vient après, un retentissement profond

des *Pélerins Polonais*, par le poète Mickiewicz ; mais ce qui, chez Mickiewicz, était demeuré restreint à une acception trop nationale et trop exclusive, se trouve généralisé selon un esprit plus évangélique par M. de La Mennais, et rapporté à la vraie patrie, à la patrie universelle.

Littérairement, par cette œuvre, M. de La Mennais conquiert, à bon droit, le titre de poète. Le ton général, le mouvement est rhythmique à la fois et inspiré. L'imprévu se rencontre plutôt dans l'allure de la pensée que dans le détail de l'expression. Celle-ci est toujours correcte, propre, énergique, quelquefois un peu crue ; il y manque un certain éclat nouveau, et, si j'ose le dire, une sorte de *flagrance*. *Ardet plus quàm lucet* ; cela brûle plutôt que cela ne luit. En comparant le style des *Paroles d'un Croyant* avec celui de la *Vision d'Hébal*, on comprendra mieux la double nuance que je distingue. A la rigueur, et à ne s'en tenir qu'au détail de l'expression et à l'ensemble du vocabulaire employé, quelqu'un de Port-Royal aurait pu écrire en cette manière et peindre avec ces images. Mais la jeunesse, la nouveauté vive triomphe à tout moment par la pensée même ; la franchise du sentiment crée la beauté : ainsi, dans le chapitre de *l'Exilé*, « j'ai vu des jeunes « hommes, poitrine contre poitrine, s'étreindre comme s'ils avaient « voulu de deux vies ne faire qu'une vie, mais pas un ne m'a serré « la main : l'Exilé partout est seul. »

Socialement, la signification de semblables œuvres est grande, et tant pis pour qui la méconnaît ! Nous donnions, il y a quinze jours, un mémorable fragment de M. de Chateaubriand sur l'*Avenir du monde*, où tous les mêmes importans problèmes sont soulevés, et où la solution s'entrevoit assez clairement dans un sens très analogue. M. de Lamartine a publié, il y a deux ans à peu près, une brochure sur la *Politique rationnelle*, dans laquelle des perspectives approchantes sont assignées à l'âge futur de l'humanité, et, bien qu'il semble y apporter, pour le détail, une moins confiante ardeur, ce n'est que dans le plus ou moins de hâte, et non dans le but, que ce noble esprit diffère d'avec M. de La Mennais. Béranger est, dès long-temps, l'homme de cette cause et des populaires promesses. Ainsi, symptôme remarquable ! tous les vrais cœurs de poètes, tous les esprits rapides et de haut vol, de quel-

que côté de l'horizon qu'ils arrivent, se rencontrent dans une prophétique pensée, et signalent aux yeux l'approche inévitable des rivages. Ne sont-ce pas là aussi des augures? — Mais nos grands hommes d'état régnans vivent en esprits forts; ils tiennent et dévorent le présent; à d'autres, à d'autres qu'eux les augures et l'avenir!

SAINTE-BEUVE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1834.

Le drame politique de la révolution de juillet approche du dénouement. Encore quelques actes sanglans comme ceux qui viennent de se jouer, et la France saura à quoi s'en tenir sur les intentions de ce ministère. La convention avait assis son pouvoir sur la terreur qu'elle inspirait; le directoire, le consulat, l'empire, avaient fondé le leur sur les victoires, sur la prépondérance que ces gouvernemens donnaient à la France en Europe; la restauration avait rallié à elle les idées religieuses et les intérêts des grands propriétaires : la terreur cessa et tourna contre ceux qui cherchaient à la répandre; puis un beau jour le pays se réveilla de ses rêves de gloire et redemanda la liberté qu'on lui avait dérobée pendant son sommeil; plus tard il vit que la religion dont on lui parlait sans cesse n'était qu'une affaire et une intrigue; et pour la troisième fois, le lion secouant sa crinière, laissa tomber à terre ceux qui avaient essayé de l'engourdir et de le museler. Le gouvernement de la peur sera-t-il plus heureux que tous les gouvernemens réduits en poussière au moment où ils se croyaient arrivés à l'accomplissement de leurs desseins? Nous savons que ce gouvernement est terriblement avisé, ainsi que le disait M. Royer-Collard; ceux qui le composent se vantent d'être plus habiles que les ministres de la restauration, et rient beaucoup des gens qui les supposent

assez fous pour recourir aux ordonnances qui firent choir le malheureux Charles X. Les fautes de Charles X ont été maintes fois discutées et pesées dans le conseil, et là il a été dit bien souvent que le roi déchu, dont on tient la place, avait frappé à la fois trop fort et trop mollement. Charles X pouvait facilement obtenir les résultats qu'il se promettait par ses ordonnances, sans publier ces ordonnances fatales; il ignorait que les hommes qui s'entendent à manquer de parole, choisissent toujours l'heure où ils faussent tous leurs engagemens, pour proclamer leur bonne foi et leur fidélité à les remplir. Le gouvernement de juillet ne périra jamais par cet excès de naïveté et de franchise. Si la charte, si les lois qui en dérivent, si les libertés qu'elle consacre et qu'elle maintient le gênent dans sa marche et sont un obstacle à ses projets, c'est aux chambres qu'il s'adressera pour se procurer les moyens de poursuivre sa route. Les chambres n'ont rien à refuser au pouvoir la veille ou le lendemain d'une émeute, et le pouvoir n'est-il pas toujours à la veille ou au lendemain d'un de ces jours-là? Napoléon en usait ainsi avec la victoire. Le lendemain d'une bataille gagnée, le sénat et le corps législatif lui votaient des millions et des hommes pour qu'il pût continuer de battre les ennemis de la France; et si la bataille était perdue, les représentans de la nation votaient encore des hommes et des millions afin qu'on pût se défendre. Les émeutes sont plus profitables au pouvoir actuel que ne l'ont jamais été au trône impérial Austerlitz, Wagram et Friedland. Après les journées de juin, il se confia à lui-même la dictature militaire à laquelle il aspire tant; les premiers troubles de Lyon lui valurent son budget et des crédits extraordinaires; le coup de pistolet anonyme le tira de nouveau de ses embarras financiers, et maintenant il demande à escompter sa dernière victoire de Lyon et de la rue Transnonain pour la faible somme de 14,014,000 fr. qui allaient échapper au maréchal Soult sans ces malheureuses affaires.

Il est fâcheux que la France ne puisse assister un jour tout entière, mais en secret, à une séance du conseil des ministres. Elle y puiserait plus d'instruction véritable et d'expérience politique que dans la lecture de dix sessions législatives, rapportées par le *Moniteur*. Le conseil qui suivit les affreux massacres de la rue Transnonain et les meurtres non moins affreux commis par les insurgés républicains, ne serait pas le moins curieux à connaître. M. Thiers avait retrouvé sa voix qui était si tremblante et si éteinte le jour où il annonça à la chambre les événemens de Lyon. Il avait heureusement cessé de souffrir de cet étrange enrouement et de cette visible strangulation que lui causaient les dépêches inquiétantes qu'il lisait à la tribune; en un mot le danger était passé et déja loin.

D'ailleurs, M. Thiers s'était rendu, à cheval, avec tout l'état-major de la garnison, fort près du lieu du désordre; s'il n'avait combattu, il avait du moins pris l'attitude d'un homme qui va combattre, et personne, au conseil, n'entendait lui disputer le prix de son héroïsme. Ce prix, on nous assure que c'était la liberté de la presse, la liberté individuelle, et quelques autres vétilles dont, disait-il, la nation n'a plus la moindre envie. M. Persil n'était pas homme à désapprouver les idées de M. Thiers. Il paraît que M. Guizot, qu'une sombre conviction irrite aujourd'hui contre les libertés populaires, appuyait aussi ces propositions. M. de Rigny ne s'y opposait guère, comme on le pense bien, et M. Humann ne savait trop qu'en dire, quand le maréchal Soult, en qui le goût du pouvoir absolu est dominé par un penchant un peu plus positif, fit remarquer à ses collègues qu'ils se livraient à des passions d'enfans. Le vieux guerrier parla avec autant de prudence et de douceur qu'Homère en prête au sage Nestor dans le conseil des princes. Il demanda à M. Persil si la loi des associations n'était pas votée et exécutée dans tout le royaume, en dépit de quelques résistances qui venaient d'être vaincues, et il le pria de lui dire quel surcroît de pouvoir et d'arbitraire il prétendrait obtenir d'une loi exceptionnelle qui permettrait d'emprisonner indistinctement tous les citoyens? Pour M. Thiers, ne venait-il pas de retirer, par une simple ordonnance, le brevet de l'imprimeur de la *Tribune*? Ce journal n'était-il pas détruit et bâillonné à jamais? Quelle loi d'exception eût mieux fait, et qui empêcherait M. Thiers de suivre désormais l'exemple de M. Corbière et d'agir successivement de la sorte envers les autres journaux? Un ministère qui dispose du droit de mise en état de siège, de la loi des associations, de celle des crieurs, et de la peur des émeutes, n'avait-il pas de quoi garotter et étouffer au besoin toute la nation? La seule chose que pouvait encore ambitionner ce ministère si fort, si bien soutenu, si grand et si honoré, c'était une augmentation de fonds secrets et de crédits extraordinaires. Il fallait donc profiter de cette affaire pour arracher à la chambre les millions du budget de la guerre qu'elle refusait obstinément, la serrer en vainqueur et lui vendre, à beaux deniers comptans, la paix qu'on tenait dans les mains. On trouva que le maréchal parlait d'or, et un coup-d'œil gracieux, venu d'en haut, lui fit comprendre que l'habileté suprême rendait justice à celle qu'il venait de déployer. On sait le reste. Pour calmer les classes inférieures et pour les empêcher de se révolter désormais sous prétexte de misère et de malaise, le ministère propose judicieusement d'augmenter le budget d'une vingtaine de millions. Cette fois c'est le budget qu'on met en état de siège; c'est contre les contribuables qu'on dirige les lois d'exception. La chambre accordera les supplémens de crédit comme

elle eût accordé les supplémens de pouvoir, si on les lui eût demandés, et il faudra encore rendre grâce à ce ministère courtois qui, pouvant nous prendre la vie, daigne se contenter de notre bourse.

Seulement, par décence, et pour n'avoir pas l'air de penser uniquement à l'argent, le gouvernement est venu proposer à la chambre une gracieuse loi de défense qui, selon l'agréable expression de M. Persil, donne à sa nouvelle législation de paix et d'ordre un petit complément indiqué par l'expérience.

Par cette loi, tout détenteur d'armes et de munitions de guerre sera puni d'amende et d'emprisonnement; travaux forcés à ceux qui seront trouvés, un jour de désordre, les armes à la main, et mort à ceux qui en auront fait usage. Le gouvernement de juillet, qui demandait l'abolition de la peine capitale à l'époque du procès des ministres, laisse enfin échapper le mot de *mort* en matière politique, qu'il avait depuis trois ans sur les lèvres. Un article de cette loi concerne ceux qui auront fait ou aidé à faire des barricades. Voilà donc le gouvernement des barricades venant demander une loi contre les barricades. Le mot de *barricades* n'était jamais entré dans une loi, le code l'ignorait; il est curieux de constater que ceux qui l'y auront inscrit les premiers sont précisément nés de cette chose.

Un autre projet de loi suivra celui-ci, dit-on. Il découle du même principe, et il sera impossible de le repousser. C'est le projet de loi des forts détachés, si bruyamment repoussé, l'année dernière, par l'opinion publique. Mais on fera valoir les immenses services rendus par les forts détachés de Lyon; on dira aux chambres que Lyon eût été perdu sans le fort Montessui, et que si les troupes eussent été forcées d'évacuer la ville, on l'eût facilement reprise au moyen de ces positions. On espère même obtenir des pétitions de la garde nationale en faveur des forts détachés; on fait plus, on compte qu'elle ira, l'arme au bras, les construire elle-même. Au reste, si on n'obtient toutes ces choses à cette émeute, on les obtiendra à l'autre, et le ciel est si bon que lorsque la première émeute sera nécessaire, vous pouvez être assurés qu'elle viendra.

Nous ne disons pas d'une manière absolue que le gouvernement fait les émeutes, quoiqu'il en profite; mais il a été démontré plusieurs fois, et devant des cours de justice, qu'il n'avait pas fait tous ses efforts pour les prévenir et les réprimer. Une émeute se fait et se fomente de mille façons: un gouvernement fait une émeute quand il repousse les plaintes de la classe indigente; il fait une émeute quand il s'abstient de rétablir la concorde entre les ouvriers et les fabricans, quand il augmente leur mésintelligence par des mesures acerbes; il la fait quand il laisse con-

struire toute une journée des barricades sans les détruire, quand sa lenteur calculée augmente l'audace et le nombre des factieux; il la fait chaque fois qu'il ne l'empêche pas par tous ses efforts, quand tout ce qu'il a de force et de puissance n'est pas employé à éviter l'effusion du sang. Dès qu'il agit autrement, il n'est plus qu'un gouvernement de barbarie et de conquête, tel que nous l'avons fait à Alger, où nous campons en vrais Turcs, le fusil armé et le sabre à la main, excitant partout la haine, provoquant les actions cruelles, et exterminant des tribus entières pour nous venger. Ce noble et généreux système a déjà produit ses fruits; on parle d'abandonner Alger, et hier à la tribune on en demandait formellement l'évacuation. La France est cependant gouvernée par le même système. Évacuera-t-on la France?

Le ministère s'attend avec raison à des élections favorables. Le sang qui a coulé fécondera l'avenir politique de M. Thiers et de ses amis. La peur est aussi bonne à exploiter dans les colléges électoraux que dans les chambres, et le seul embarras qu'on y rencontrera, embarras fort léger à cette heure, c'est le parti légitimiste. Les journaux qui expriment les opinions de ce parti, ont publié cette semaine une déclaration adressée à tous les royalistes, pour les inviter à se rendre dans les colléges, et à y prendre rang, soit par leurs votes, soit par leurs protestations. Le ministère a essayé de parer ce coup en faisant adresser par M. Persil une circulaire aux évêques de France, à l'occasion de la fête du roi. On y parle des vertus chrétiennes de Louis-Philippe, et de la nécessité d'enflammer le zèle des ames pieuses en faveur de ce soutien de la religion. S'il en est ainsi, nous verrons bientôt la messe en honneur, comme elle le fut au commencement de l'empire. L'hypocrisie religieuse succédera-t-elle à l'hypocrisie de liberté qui commence à s'user et à ne plus faire de dupes? Ce sera un curieux spectacle que celui des fonctionnaires actuels agenouillés dans les nefs de Notre-Dame et de Saint-Germain-l'Auxerrois, encore toutes mutilées par suite de leurs longues déclamations contre les prêtres; mais le principe religieux est un frein nécessaire pour maintenir le peuple, un moyen de le contenir, comme les condamnations à mort, les travaux forcés, les lois contre les barricades, et nos habiles hommes d'état ne négligeront pas de l'employer.

Au milieu de tous leurs embarras, ils s'occupent déjà, avec beaucoup d'ardeur, de faire refleurir les bonnes mœurs, un peu négligées, comme on sait, par l'aristocratie de juillet. Le premier pas a été fait, il y a deux jours, par M. Thiers. Sur un cri d'alarme et de pudeur lancé par le *Constitutionnel*, défense a été faite au directeur du Théâtre-Français de laisser jouer le drame d'*Antony*, de M. Alex. Dumas, où devait débuter ce

soir-là M^me^ Dorval. Les chastes oreilles de M. Thiers et de ses alentours se révoltaient rien qu'à l'idée de ce drame. L'auteur eut beau lui objecter qu'il avait été représenté cent fois à l'Odéon, théâtre royal dans la dépendance du ministère; il invoqua inutilement la foi des traités, en lui mettant sous les yeux celui qu'il tenait de la Comédie Française, et que le ministre lui-même avait approuvé (1); M. Thiers ne voulut rien entendre. Il avoua, il est vrai, qu'il n'avait lu ni vu cet ouvrage; mais le *Constitutionnel* le trouvait immoral, et il ne pouvait le laisser représenter. Nous ne savons pas les motifs qui ont porté un des plus graves rédacteurs du *Constitutionnel* à s'élever avec tant de force contre le drame d'*Antony*, qui est un chef-d'œuvre de décence et de mesure, si on le compare à *Amphitryon*, à *Tartuffe*, à *George Dandin*, et même à un grand nombre d'ouvrages modernes qu'on représente journellement au Théâtre-Français. Il nous répugne d'admettre qu'une scène d'un assez bon comique, où l'on tourne en ridicule les abonnés du *Constitutionnel*, et qui est devenue proverbiale à force d'être connue, ait excité l'horreur et l'indignation de ce journal. Nous ne voulons pas croire non plus que les vieux amis ministériels de M^lle^ Mars persécutent M^me^ Dorval à son profit. Ce serait une sale intrigue, beaucoup plus honteuse que la scène la plus libre du drame romantique le plus obscène, et nous repoussons encore une telle idée. Quant à M. Thiers, nous ne sommes pas étonnés qu'il ait saisi l'occasion de faire un petit acte de despotisme très favorable à ses intérêts d'ailleurs, car le budget des beaux arts doit être discuté dans peu de jours, et M. Thiers doit être fort empressé de complaire aux membres de la commission de la chambre chargés d'examiner ce budget. Or, parmi ces membres, on compte deux propriétaires du *Constitutionnel* et un ancien rédacteur de ce journal, tous acharnés détracteurs du drame et de la comédie actuels.

(1) Voici ce traité :

« Entre les soussignés : — M. Alexandre Dumas — et M. Jouslin de la Salle, directeur de la Comédie Française :

« A été convenu ce qui suit :

« Au moment où M^me^ Dorval entrera, et pour son début elle jouera *Antony*;

« Puis M. Dumas donnera à M. Jouslin de la Salle une comédie en cinq actes pour M^me^ Dorval, ou deux comédies en trois actes;

« Cette comédie jouée, M. Jouslin mettra *Christine* au répertoire;

« Puis, au mois de juillet il montera le drame de *Charles VII*.

« Paris, ce 18 novembre 1833. »

(M. Alexandre Dumas se propose d'attaquer devant le tribunal de commerce M. Jouslin de la Salle en exécution de ce traité.)

Il ne faut pas oublier que M. Thiers lui-même est un ancien rédacteur du *Constitutionnel*, et qu'il a traité long-temps la partie des beaux arts dans ce journal, si exclusivement voué à l'art, à la poésie et aux lettres! En relisant les articles que M. Thiers écrivait alors sur la peinture, on ne peut lui en vouloir des idées étroites et mesquines qu'il apporte dans l'administration des beaux arts, qui lui est confiée. Le peu de lumières qu'il trouve dans son entourage, et les passions plus étroites encore dont il est le jouet dans ses bureaux, achèvent de porter le désordre dans cette division, qui demande tant d'élévation d'idées, de désintéressement et d'esprit libéral. Il est au moins bizarre que ce soit un ministre homme de lettres qui fasse regretter les hommes illétrés à qui la restauration avait confié la haute direction des arts en France. M. Sosthènes de La Rochefoucauld les aimait au moins avec passion, sans y mêler de petites haines politiques; il consacrait aux beaux arts sa fortune, loin de leur demander la sienne; le duc de Blacas, tout exalté royaliste qu'il était, les encourageait sans distinction d'opinion, et M. Corbière lui-même paraîtrait un esprit large et généreux, si on comparait ses actes à ceux de l'ancien rédacteur du *Constitutionnel* qui a pris sa place.

Plus tard, nous dirons quelles pitoyables influences ont gouverné M. Thiers dans l'administration des beaux arts, et nous rapporterons les intrigues qui ont accompagné les changemens qu'on prépare à l'Opéra-Comique et à l'Opéra. Nous remettons ces détails à un autre temps, car nous voulons les exposer sans amertume.

— Maintenant que nous avons suffisamment expliqué la brutale suppression d'*Antony* par M. Thiers, l'exécuteur des hautes œuvres du *Constitutionnel*; maintenant qu'on sait bien que M^me^ Dorval, si elle se retire du Théâtre Français, ne s'en retire guère moins forcée et contrainte que l'ouvrage de M. Alexandre Dumas, parlerons-nous de la pièce nouvelle de M. Empis et Mazères, qui ne pouvait vivre quelques jours que par l'actrice dont l'une des plus incontestables preuves de talent a été certes de soutenir de ses seules forces une pareille œuvre durant quatre soirées? A quoi bon? Nous n'avons, mon Dieu, ni mépris ni colère pour des productions de ce genre.

Que dire d'une pièce destinée jadis au Gymnase, grossie plus tard de tous les lieux communs, de toutes les invraisemblances, de tous les quolibets supplémentaires que requiert un Vaudeville, qui, comme la grenouille, dût-il en crever, se veut donner l'embonpoint d'une comédie en cinq actes? Dès la première représentation, le public l'avait sifflée cordialement et consciencieusement, ainsi qu'elle en était bien digne. Le triom-

phe de M^me Dorval n'en avait pas été pour cela moins complet. Ç'avait dû lui être une tâche étrangement pénible que de composer le rôle de cette M^me de St.-Brice, caractère si indécis, si mal tracé, si *inconsistant*, qu'à la double chute du rideau et de l'ouvrage chacun se demandait encore si MM. Empis et Mazères avaient voulu faire leur courtisane odieuse ou intéressante; incertitude qui rendait tout-à-fait illusoire et sans profit la morale de leur dénouement. M^me Dorval avait pris le bon parti. Elle nous avait intéressés à elle-même. Elle avait mis dans son jeu tous ces traits de naturel exquis et de passion vraie qui lui font une manière si haute et si à part. Elle avait brodé de ses sourires et de ses larmes, comme de perles et de diamans, le canevas grossier qu'on lui avait fourni, et, grace à elle l'étoffe avait ainsi disparu sous la broderie. C'est ce que l'intelligence du public avait bien compris, et voilà pourquoi, justice une fois faite de la pièce et des auteurs, il avait décerné à l'actrice sa récompense en la redemandant après une comédie tombée, chose inouie dans les annales du théâtre. Voilà pourquoi il avait au moins profité de la soirée pour élever M^me Dorval à son rang, et proclamer l'avènement de la jeune reine du drame.

Le *Constitutionnel* et M. Thiers ont cependant prétendu casser cet arrêt. Espérons qu'ils n'auront pas jugé en dernier ressort.

— Un officier du prince Jérôme Bonaparte nous écrit pour réclamer contre un passage d'une de nos *chroniques*. Jérôme Bonaparte, dit l'auteur de cette lettre, n'a jamais vécu seul avec son secrétaire; il a été constamment avec sa femme, la princesse Catherine, sœur du roi de Wurtemberg, et entouré de sa famille; sa maison, ajoute-t-il, est ouverte à toutes les personnes qui veulent y venir chercher l'hospitalité. En réponse aux bruits qui avaient été répandus par quelques compagnons d'exil de Napoléon, et aux reproches qu'ils faisaient à plusieurs membres de sa famille de l'avoir abandonné dans sa détresse, on nous prie, au nom de Jérôme Bonaparte, d'insérer la lettre suivante, adressée autrefois à M. de Las Cases, lettre qui n'infirme cependant qu'en partie ce que nous avons avancé :

« MONSIEUR LE COMTE,

« Je vous envoie, ci-joint, deux effets faisant ensemble la somme de 15,000 fr. pour ma quotte-part de l'année courante, destinée au soulagement de mon auguste frère; trop heureux de pouvoir contribuer en quelque chose à adoucir l'affreuse situation dans laquelle il se trouve.

« Je ne mets nullement en doute que vous n'ayez déjà reçu, ou ne

receviez incessamment de chacun des membres de la famille une somme égale.

« Quelle que puisse être ma situation, j'aurai soin qu'à l'avenir cette somme soit mise tous les ans à votre disposition pour le même objet.

JÉRÔME. »

— L'espace nous a manqué jusqu'à ce jour pour parler convenablement du beau roman de M. Sue, publié il y a quelques mois. Le grand succès de *la Vigie de Koat-Ven* rend cette omission encore plus frappante. Nous devons à M. Eugène Sue, qui est l'un de nos écrivains les plus spirituels, le romancier peut-être le plus pittoresque et le plus ingénieux de cette époque, un examen détaillé de son nouvel ouvrage; nous nous y livrerons prochainement, en même temps qu'à une appréciation complète de son talent et de toutes ses œuvres. Cet article fera partie de la série des *romanciers modernes* de la *Revue des Deux-Mondes*.

DE L'ÉDUCATION DES MÈRES DE FAMILLE, OU DE LA CIVILISATION DU GENRE HUMAIN PAR LES FEMMES, par M. Aimé Martin (1). — Depuis quelques années, l'attention des philosophes et de tous ceux qui s'occupent sérieusement du problème social s'est tournée sur la condition de la femme, sur les changemens de destinée auxquels elle était appelée, sur la fonction importante qu'elle aurait à remplir dans un ordre où l'on suppose que devront prévaloir l'égalité et la raison. Fénelon, qui fut un si hardi novateur sous des formes si insinuantes et si adoucies, avait donné le premier d'admirables conseils dont l'excellence n'a pas été surpassée; la femme, telle qu'il l'élève et qu'il la forme, serait encore le plus achevé modèle et comme le trésor de la famille chrétienne. Après lui on n'a parlé différemment qu'en sortant plus ou moins du chrisnisme. Jean-Jacques, venu dans un siècle et dans un monde énervé et de mœurs factices, s'est épris, par contre-coup de génie, du culte de la *nature*: il s'est créé sous ce nom un idéal romanesque qu'il a constamment opposé aux raffinemens de la société d'alors. Il l'a fait surtout avec une éloquence entraînante en ce qui concernait le rôle maternel des femmes. Elles répondirent par un cri d'enthousiasme, et cette impulsion sentimentale, due à la *Nouvelle Héloïse* et à l'*Émile*, s'est long-temps prolongée. De nos jours pourtant on a compris que, de même que toute saine politique n'est pas dans un état de nature antérieur, toute la destination sociale des femmes ne se découvre pas dans une vague idéalisation de ce mot *nature*.

(1) Chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

Le saint-simonisme, sous ce rapport, a eu l'immense mérite de soulever et de poser avec audace les vraies questions, celles qui ressortent de l'examen réel de la société d'à-présent, et bien que ses solutions aient été hasardées et mystiques parfois jusqu'à la folie, il a déchiré le voile d'une fausse pudeur et a montré au christianisme attiédi ce qu'on oubliait trop et ce qu'il fallait guérir. — M. Aimé Martin, écrivain élégant et philosophe de l'école de Bernardin de St.-Pierre et de Jean-Jacques, aborde aujourd'hui le même sujet; et, tout en restant fidèle aux traditions de ses maîtres, il les ravive par une analyse nouvelle et par la connaissance des travaux essayés depuis eux. Son livre repose sur cette vue très juste que dans le relâchement actuel de tous les liens et de toutes les disciplines, l'affection de la femme, de la mère, est ce qui reste de plus puissant sur les jeunes ames et de plus tendrement respecté. C'est donc autour de cette affection inspiratrice qu'il veut faire participer à une éducation commune les jeunes ames de la famille. Mais qu'apprendra ainsi la mère aux enfans? Quelles seront avant tout la science et l'éducation de la mère? L'auteur est ainsi amené à développer ses idées et ses réflexions sur l'ame, sur l'intelligence, sur les vérités senties et les vérités démontrables, sur la certitude? Il différencie radicalement les facultés de ce qu'il appelle *l'intelligence* d'avec les facultés de *l'ame;* il fait de la première la science purement terrestre, le résultat élaboré des organes; il fait de la seconde une émanation de Dieu et un pur esprit; et c'est en s'attachant aux facultés de cette partie immatérielle qu'il pense arriver avec évidence aux vérités sublimes et naturelles qui doivent diriger toute une vie. S'il en était ainsi, si ce principe de certitude et cette méthode pour arriver à la vérité demeuraient infaillibles, on sent que l'éducation de la mère de famille deviendrait facile, et que ce qu'elle aurait à enseigner à ses enfans serait également trouvé. Mais cette philosophie de M. Aimé Martin, dans les détails de laquelle nous voudrions plus longuement entrer, est, comme toutes les philosophies individuelles qui se croient évidentes, des plus sujettes à contestation. Au milieu de distinctions fines et de bien nobles sentimens de spiritualisme que nous y reconnaissons, il nous est impossible, pour notre compte, d'en admettre le procédé, ni beaucoup des résultats. Nous portons, par exemple, un jugement tout autre que le sien sur le christianisme catholique, sur ses grandes institutions, ses sacremens et ses mystères, sur la sainteté des vierges, sur le célibat des prêtres. Nous croyons qu'il y a dans la nature un reste de mal qu'il faut attaquer par le sacrifice, et contre lequel la nature elle-même est infirme sans une sorte de grâce. — Et puis, quand on aurait trouvé théoriquement quelle devrait être l'éducation des mères de famille, ne faudrait-il pas que cette éducation pût matériellement s'a-

dresser à toutes? Dès-lors voilà la question du grand nombre et des pauvres qui revient, question plus terrible et plus funeste encore dans la destinée de la femme que dans celle de l'homme. Tels sont les doutes qu'a fait naître en notre esprit la lecture de l'estimable ouvrage de M. Aimé Martin. Qu'il ne s'effraie pas de ces critiques sincères. Il a abordé une tâche difficile que le temps seul et les efforts successifs peuvent mener à fin. Il y a semé des aperçus justes, des observations élevées; il a animé un sujet grave de mouvemens honnêtes et généreux; son style et sa parole sont restés fidèles à l'harmonie de ses maîtres. Il y a du mérite à tout cela.

S.-B.

Le Chateau Saint-Ange (1).—Dans la préface en forme de dialogue qui précède ce nouveau roman, M. Viennet se plaint amèrement de certains journalistes qui ont déchiré *la Tour de Montlhéry*, sans la lire, à telles enseignes, qu'il en a trouvé un exemplaire entièrement vierge sur la table du critique qui l'avait le plus maltraitée.

Eh bien! moi, je n'en fais pas mystère, si M. Viennet,—ce que je n'ai ni le droit ni la présomption d'espérer,—daignait me faire l'honneur de passer demain chez moi, il pourrait voir sur ma table aussi, ou ailleurs, le *Château Saint-Ange* dans un état de virginité à bien peu de chose près semblable. Pourquoi M. Viennet s'en étonnerait-il? N'est-il pas tout simple qu'il en advienne de ses romans comme de sa poésie? Or, quel homme raisonnable s'étant une fois laissé choir, par mégarde, dans une épître ou une tragédie du député de Béziers, s'il a su se tirer sain et sauf de ce guet-à-pens, s'est avisé d'y retomber?

Je ne maltraiterai pourtant nullement *le Château Saint-Ange*, je vous assure. Dieu me préserve de me courroucer contre son auteur autant que de le lire. Je veux seulement dire quelques mots de sa nouvelle préface qui mérite bien à certains égards d'être examinée. M. Viennet ne nous avait pas d'ailleurs encore, que je sache, parlé de sa littérature et de sa politique en prose non rimée.

Il est venu d'abord à M. Viennet un scrupule fort singulier. Il a peur qu'on ne lui reproche d'avoir commencé son livre par une faute de français. Nous éprouvons, quant à nous, le besoin de le rassurer là-dessus avant tout. Avec lui, bien qu'il soit au nombre des quarante, ainsi qu'il a soin de nous le rappeler, comme si l'on ne l'en croyait pas capable, ce n'est pas à ces vétilles qu'on regarde.

Mais voici un fait grave que nous révèle son avant-propos. Les journaux vous avaient entretenus long-temps, n'est-il pas vrai, d'une alliance projetée entre les républicains et les légitimistes? Mais d'une alliance entre les républicains, les légitimistes et les romantiques, vous n'en aviez rien ouï dire? Eh bien! cependant cette triple alliance existe. Et contre qui s'est formée, s'il vous plaît, une aussi formidable coalition? Est-ce contre

(1) Chez Abel Ledoux, rue de Richelieu, 95.

le noble gouvernement de M. Thiers? Oh! que non pas. C'est uniquement contre l'honorable académicien-député, et pour se venger de ses épîtres et de ses discours de tribune!

Il y aurait assurément là de quoi intimider un tout autre homme que M. Viennet! Mais lui ne s'en alarme guère; la ligue ne lui fait pas peur, allez. Les républicains, les légitimistes et les romantiques, ce sont, dit-il, *des roquets* qui auront tout au plus l'honneur de lui mordre les jambes. Il veut que lorsque M. Persil et consorts lui laisseront un instant de loisir, *la Caricature* le peigne, lui, M. Viennet, en pied, les bras magnanimement croisés, souriant de pitié à ces légions d'ennemis qui viennent japer à ses pieds.

Et savez-vous ce que gagnera la triple alliance *anti-vienneliste* à agacer ainsi le colosse? Voici ce qu'elle y gagnera : s'il se présente un nouvel aspirant à la dictature, M. Viennet ne sera plus assez simple pour répondre *trois fois non* à ses questions gouvernementales, comme il fit jadis à l'empereur! Il ne se dévouera plus comme par le passé pour nous conserver une liberté que nous ne méritons pas! Louis-Philippe peut maintenant se faire Napoléon quand bon lui semblera; M. Viennet n'y mettra nul empêchement.

La préface du *Château Saint-Ange* abonde encore en naïvetés d'un autre genre, mais non moins curieuses. Elle s'appitoie sur les *imbéciles* qui n'accordent au juste-milieu ni patriotisme, ni idées libérales; sur le mauvais goût du siècle qui laisse au panier la *Philippide* et l'*Épître aux Chiffoniers* pour déifier les ordures de *Shakspeare.*

Mais un aveu d'une adorable candeur est celui-ci. M. Viennet nous confesse en toute humilité qu'un journaliste, que d'ailleurs, par une aimable réciprocité, il traite de *crocheteur* et de *gazetier de la Courtille*, lui a délivré l'autre jour un brevet d'âne, un brevet dûment en forme, un brevet tout au long imprimé.

Je conçois l'étonnement du poète-député à la lecture d'une pareille pièce! A quoi bon en effet un brevet à M. Viennet! Est-ce que M. Viennet avait besoin d'un brevet? Et puis à quel titre ce brevet? Était-ce à titre de membre de la chambre? Mais pourquoi donc exclure alors par ce privilége, tant d'autres honorables législateurs qui avaient des mérites et des droits pareils? Pourquoi créer contre eux ce monopole?

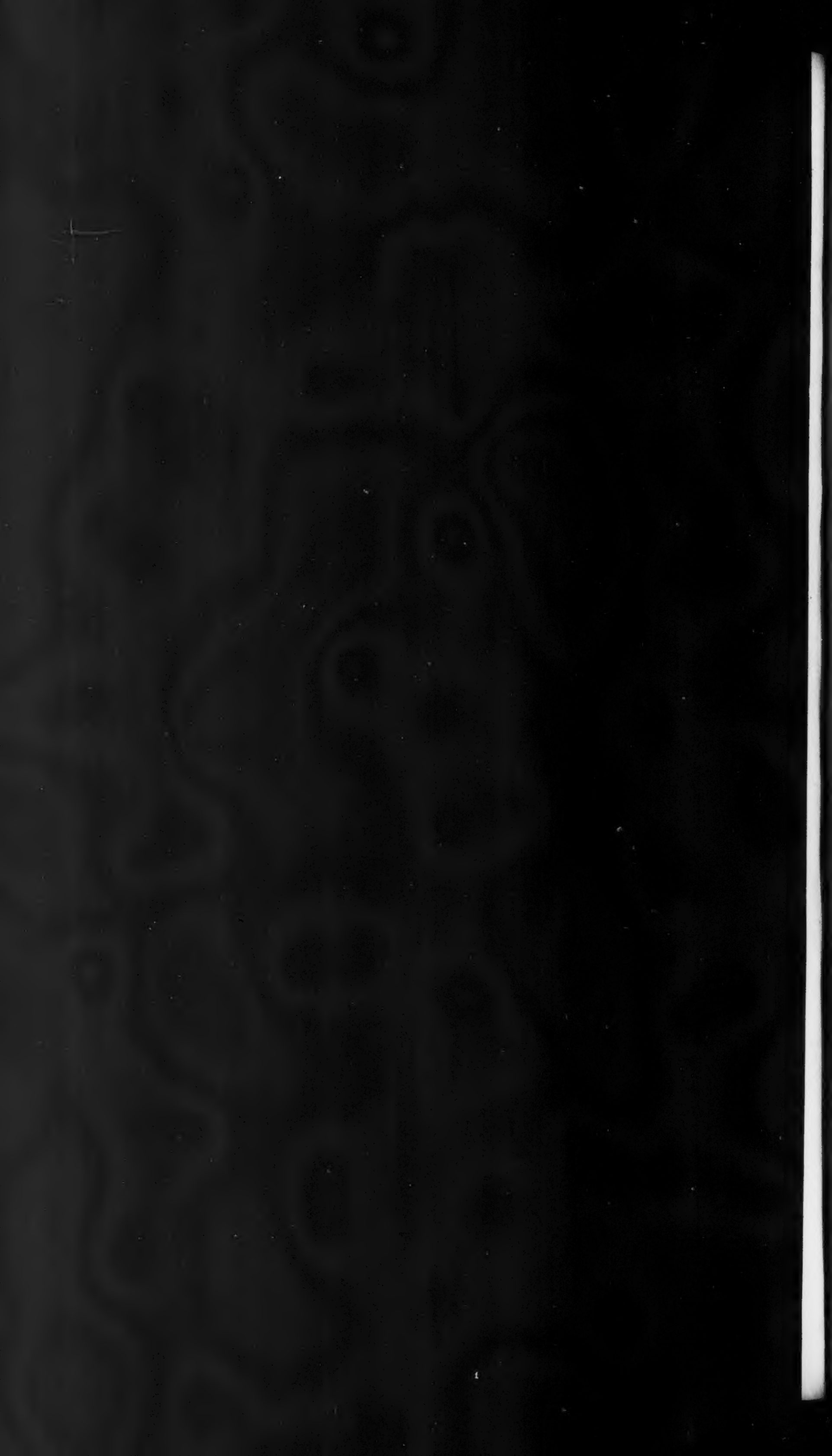
Je n'ai pas lu le brevet au surplus! Il se pourrait qu'il fût exceptionnel; il se pourrait qu'il eût été délivré pour garantir à M. Viennet la jouissance exclusive de cette double spécialité qui le classe à part, M. Viennet présentant en effet aux railleurs un double plastron, M. Viennet étant une sorte de *Janus* moderne,— M. Viennet ayant deux têtes, l'une politique, l'autre littéraire, pourvues chacune de deux oreilles d'une longueur bien digne vraiment d'être brevetée. Si tel était le cas, le brevet ne serait pas poli pourtant, comme pense M. Viennet, mais il serait explicable!

YY.

---

F. BULOZ.





## OUVRAGES NOUVEAUX DE LA QUINZAINE.

*Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*, par M. Nisard. 2 vol. in-8°, chez Charles Gosselin, rue St.-Germain-des-Prés, 9.

*Fa Dièze*, roman nouveau, par M. Alphonse Karr. 1 vol. in-8°, chez Abel Ledoux, rue de Richelieu, 95.

*Des Devoirs des Hommes*, par Silvio Pellico, traduit de l'italien avec une introduction, par Antoine De Latour. 1 vol. in-8°, chez Fournier, rue de Seine, 14.

*Mémoires de Napoléon Bonaparte*, recueillis et mis en ordre par le rédacteur des Mémoires de Louis XVIII. 1re livraison, 2 vol. in-8°, chez Charles Gosselin, rue St.-Germain-des-Prés, 9.

*Annales secrètes d'une famille pendant* 1800 *ans*, mises au jour par A. Creuzé de Lesser. 2 vol. in-8°. Chez le même libraire.

*L'ancien Bourbonnais* (Histoire, Monumens, Mœurs, Statistique), par M. Achille Allier, gravé et lithographié, sous la direction de M. Aimé Chenavard, d'après les dessins et documens de M. Dufour, par une société d'Artistes.

Ce superbe ouvrage se continue avec activité : les 4e et 5e livraisons viennent de paraître à Moulins, chez Desrosiers, et à Paris, chez Chamerot, quai des Augustins.

Parmi les publications à bon marché, nous signalerons à nos lecteurs la nouvelle édition du *Mémorial de Sainte-Hélène* qui se recommande par la beauté de l'exécution typographique. Cet ouvrage, orné de gravures, portraits, cartes, vues, plans et *fac-simile* de l'écriture de Napoléon, contiendra en outre des pièces justificatives, et sera suivi de l'ouvrage du docteur O'Meara, qui lui sert de complément. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* sera publié en 45 livraisons de texte et 5 livraisons de gravures, et formera deux beaux volumes in-4° à deux colonnes, contenant la matière de 10 volumes in-8° ordinaires.

Les quatre premières livraisons sont en vente.

Prix de la livraison : 50 c.

# LA REVUE DES DEUX MONDES

PARAIT LE 1[er] ET LE 15 DE CHAQUE MOIS,
PAR LIVRAISON DE HUIT FEUILLES D'IMPRESSION,
ET FORME, TOUS LES TROIS MOIS, UN VOLUME DE 700 A 800 PAGES.

**LE PRIX D'ABONNEMENT EST :**

| POUR PARIS. | | POUR LES DÉPARTEMENS. | | POUR L'ÉTRANGER. | |
|---|---|---|---|---|---|
| Un an | 48 f. | Un an | 54 f. | Un an | 60 f. |
| Six mois | 24 | Six mois | 27 | Six mois | 30 |
| Trois mois | 13 | Trois mois | 14 | Trois mois | 16 |

Pour l'Angleterre : 2 liv. sterl., 8 shil. par an.

## On souscrit à Paris:

AU BUREAU DE LA REVUE, RUE DES BEAUX-ARTS, N. 6.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| BORDEAUX | chez | DELPECH. | STRASBOURG | chez | ALEXANDRE. |
| MARSEILLE | — | CAMOIN. | LILLE | — | VANACKÈRE. |
| TOULOUSE | — | Mlles ALQUIER. | POITIERS | — | BOURGES. |
| LYON | — | Mme DURVAL. | RENNES | — | BLIN. |
| » » | — | F. BABEUF. | METZ | — | HUSSON. |
| TOULON | — | BELLUE. | ROUEN | — | FRÈRE. |
| ALGER | — | PHILIPPE. | TOURS | — | MOISY. |

Et chez les principaux Libraires et Directeurs des postes.

**A BRUXELLES.**

L. HAUMAN.

**A GENÈVE.**

CHERBULIEZ.

**POUR L'ITALIE.**

A TURIN, chez BOCCA.
— MILAN, — DUMOLARD.

A FLORENCE, chez VIEUSSEUX.
— ROME, — MERLE.

**POUR L'ESPAGNE.**

A MADRID, chez MONNIER

**POUR L'ALLEMAGNE.**

A LEIPSIG, chez MICHELSEN

A AIX-LA-CHAPELLE, DIRECTION DES POSTES.

**POUR LA RUSSIE.**

A SAINT-PETERSBOURG, chez BELLIZARD.

**POUR LES ÉTATS-UNIS.**

A NEW-YORK, chez C. BEHR.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER, RUE DE SEINE, N° 14.

